SÉBAST.

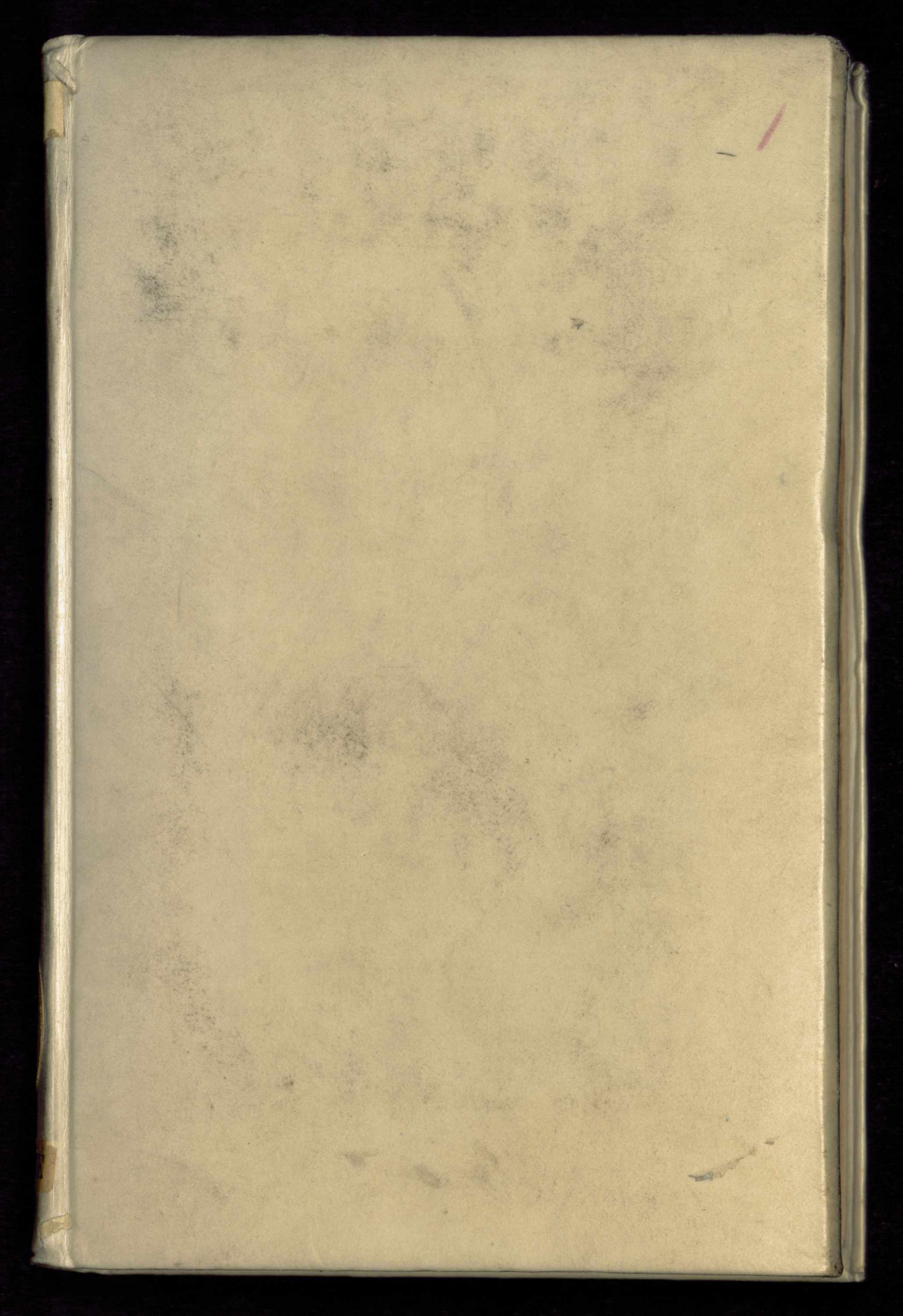
MICHAELIS

PNEVMALOGIE



PARIS 1587





PNEVMALOGIE, OV DISCOVRS DES ESPRITS EN TANT QV'IL EST DE BESOING, POVR

entendre & resouldre la matiere difficile des Sorciers, comprinse en la sentence contre eux dõnee en Auignon l'an de grace, 1582.

Faict & composé par le Reuerend P. F. Sebastien Michaëlis Docteur en theologie de l'ordre de S. Dominique au conuent de Marseille.

A Monseigneur le Reuerendissime Euesque de Marseille.

Ste Genovefae 1734





A PARIS.
Chez Guillaume Bichon, ruë S. Iaques à l'enseigne du Bichot.
1587.

Auec priuilege du Roy.

Caspard

EXTRAICT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAR grace & Priuilege du Roy, Il eſt permis à Guillaume Bichon Marchant Libraire en l'vniuerſité de Paris d'imprimer ou faire imprimer vendre & diſtribuer vne fois ou pluſieurs, vn liure intitulé Pneumalogie ou diſcours des eſprits faict & compoſè par le R. P. F. Sebaſtien Michaelis docteur en theologie de l'ordre de S. Dominique au conuent de Marſeille & defence à tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer vendre ne diſtribuer ledict liure ſinon que de ceux que ledict Bichon aura faicts imprimer & iuſque au temps & terme de ſix ans à commencer du iour que ledict liure ſera acheué d'imprimer ſur peine de confiſcation deſdicts liures qui ſe pourront trouuer & d'amende arbitraire comme il eſt plus amplement declaré eſdictes lettres de Priuilege donnez à Paris ce vingtneufieſme d'Octobre, 1586,

Par le Conſeil DE LAVETS.

Nous ſoubz ſignez docteurs en theologie de la faculté de Paris, confeſſons auoir leu vn liure intitulé Pneumalogie ou diſcours des eſprits auquel liure n'auons trouué rien qui ne ſoit tres-Catholique & digne d'eſtre mis en lumiere pour tous ceux qui font profeſſion de religion chreſtienne teſmoings noz ſeings cy mis ce deuxieſme iour d'Octobre, 1586.

F. Anthoine Berthomier. *F. Auguſtin le Duc.*



A MONSEIGNEVR LE REVERENDISSIME EVESQVE de Marseille, M. Federic Ragueneau.

MONSEIGNEVR, ie proteste auec Tertulien qu'au faict des sorciers (qui est le subiect de ce traicté) Ie n'ay oncques affecté par curiosité l'intelligẽce, pour estre vne science laquelle ne feist iamais que troubler mon esprit, comme estant ennemie à mon ame qui se déplaist de telle cognoissance, & de faict c'est chose commune à toutes gens qui ont la pieté en recommandation. Ainsi que ce sainct & ancien pere en baille vne docte & generalle deduction en beaux termes, disant. Nos spiritualia nequitiæ, non quidem socia conscientia, sed inimica scientia nouimus: nec inuitatoria operatione, sed expugnatoria dominatione tractamus, multiformen luem mentis humanę, totius erroris artificem, salutis pariter animæque vasta- Tertul. li. de anima.

Marc. 16. torem. *Enquoy il a tres-ueritablement parlé. Car que pourroit on que par ceste pestifere science, entendre autre chose sinon une vraye peste du genre humain, un pur aueuglement de tout erreur, & finablement un vray precipice de corps & d'ame és abismes des enfers? Neantmoins la cognoissance de telle science & theorique est necessaire à noz Ecclesiastiques, d'autant qu'il nous est expressement cõmandé par Iesus-Christ en la personne des Apostres d'exorciser repousser & chasser en la vertu de son nom tous malins & immundes esprits, voulant que nous soyons diametralement (ainsi qu'on dict) contraires aux magiciens qui doucement & auec supplications les euocquent & appellent à eux. Mais quant à nous (comme dict est)* Non inuitatoria operatione, sed expugnatoria dominatione ipsas tractamus. *Si que les admirables effects de telle & si digne charge, seruoit de toute responce & solution à la demande des payens, qui demandoient (par maniere de reproche) Aux premiers chrestiens, qu'elle plus grande cognoissance auoient ilz des esprits malins que les autres. Ausquels respondoit le mesme bon pere Tertulien, qu'il faloit bien que les chrestiens en eussent plus grande cognoissance, puisque (comme la preuue en*

Tertul. lib de testim. animę.

rendoit tesmoignage, s'estoient les seuls Chrestiens qui auoient puissance & authorité de les chasser de toutes parts auec violence & en despit d'eux. Comme doncques vn sieur & maistre, qui est tousiours apres à dompter son esclaue plain de rebellion il y a vne plus ample cognoissance de sa proternité que non pas les autres, aussy & tout du mesme les Chrestiens à l'endroit des esprits immundes. Dæmonia itaque affirmamus esse, inquit, sanè quasi non & probemus qui ea soli de corpore exigimus. *Et de là nous pouuons tirer que pour mieux dissiper & ruiner le regne de Sathan, telle science est necessairement requise aux gens d'Eglise de mesme que la cognoissance des heresies est necessaire aux Catholiques docteurs pour mieux les confuter, & les maladies pestilentieuses aux medecins pour les abbattre. Ce pendant ie déplore en ce faict icy nostre maniere de faire, comme faisoient iadis les Stoiques la façon de parler du monde, tenans à grandissime abus de nommer les choses turpes par noms honnestes, & les choses honnestes & sainctes, par noms turpes au lieu d'exprimer chacune chose par propres dictions & vocables. Les vertueuses & louables par termes ne sonants & signifiants que leurs decentes vertus & louanges, &*

Hier. lib. 13. comm. in Esai. ad ca. 47.

les vicieuses & vituperables par leurs noms & conuenables epithetes sonnant l'horreur de leur ordure & contumelie. Ce que ie ne dis sans iuste cause, pource que la malice de nostre temps a faict que les noms des choses sacrees sont adaptés à ce qui est abiect & ridicule. Ou au contraire on a voulu honorer de beaux noms ce qui est de soy turpe & indigne des Chrestiens, D'où est aduenu que plusieurs se sont de tant oubliez qu'ils tiennent pour barbares & inciuils ceux qui vsent du propre nō Grec, Sçauoir Diable, ou du nom Hebrieu, qui est Sathan, qui signifient aduersaire & calomniateur. Noms si vsitez pour leur conuenance que l'escripture saincte en est toute plaine. Neantmoins refusans & comme aiās en horreur ces noms ils vsent pour l'ornement de leur langage, du doux nom de Demon signifiant docte & sçauant. Comme en effect Platon & plusieurs grands Poetes & Philosophes l'ont vsurpé pour le nō de Dieu qui est tout sçauant. Ainsi que l'enseigne Tertullien ou toutesfois ils pourroient vser de la copiosité des noms fort frequents en l'escripture & recitez au long par S. Hierosme, qui sont, Diable, Sathan, Belial, Aspic, Basilisc, Liō bruyant, le grand dragon, Apostat, Preuaricateur & autres semblables noms qui sont

Tertul, li de anima.

Hiero.li 8 Esai .ad caput. 27.

manifeste expreßion de sa sanglante malice. Parquoy ie souhaite que quelque gentil esprit nous controuue en nostre langue françoise nõ conuenable à l'ordure & infame de la miserable condition de ses aueugles & plus que bestiaux sorciers. Attandu que ce terme de sorciers, ne signifie de soy autre chose qu'vn personnage qui vse de sort, chose qui se peut prendre en bonne part & estre bien & saintement exercee, comme en font entiere foy ces passages de l'escripture, Mittẽs super vtrũque hircum sortem. Cuius sors exierit domino offeres. Iosue sorte terram diuidet sorte exul vt in censum poneret. Cecidit sors super Mathiã. *Si bien qu'on en peut encores vser au besoin, voire au ministere des choses ecclesiastiques qui sont de plus grande importance comme fort bien l'enseigne sainct Thomas apres sainct Augustin. Qui est la cause que ie desire infiniement que ce nom de sorciers soit desormais esteint pour eux en controuuant quelque vocable qui ne sonne point si bien, ains que comme ils sont les plus sales & brutaux du monde, ils ayent außi vn nom qui soit de soy si odieux aux gẽs qu'il ne sonne que pure vilenie. Ainsi que sainctement le vouloient les Stoiques & Platon außy, quand il s'efforçoit de prouuer*

Leuit. 16.
Deut. 1.
Luc, 1.
Act. 1.
S. thom. 2
2. quæs. ar.

Plato in Cratil.

que les premiers noms ſignifioient naturellement & non à la volee, & de faict il le monſtre par experience, Car diſoit il quand ie dis moy, ie retire ma voix par deuers moy & quand ie dis toy, ie la retorque contre celuy a qui ie parle. Et ſont traicts de Philoſophie qu'on experimente veritables, non ſeulement en la langue Grecque en laquelle eſcripuoit Platon, Mais encores és deux autres principalles Hebraique & Latine. Si doncques on vouloit nommer telle maniere de gens par ces noms Diabolo-larres ou Sathano-latres ou pour le moins Diaboliſtes Sathaniſtes ou autres ſemblables appellations qui leur conuiennent on feroit ſonner plus naturellement leur nom qu'en les appellãt ſorciers qui deriue du mot Latin ſortilegus. Attendu qu'en ſes pauures miſerables, on ne ſçauroit remarquer apparence aucune de vertu ou bonté fors en la ſeulle ſubſiſtance naturelle, comme aux Diables & de faict ils ſont les plus ſales ydolatres qui iamais feurent ny pourroient eſtre, puis qu'ils adorent le diable en ſachant bien que c'eſt le diable ou iadis les ydolatres l'adoroient penſant toutesfois qu'il feuſt Dieu. Et pource comme ſainct Auguſtin dict que le ſimple peuple des ydolatres n'offenſoit point ſi griefuemẽt comme les do-

Aug. lib. 20. contr. fauſt. ca.

ctes Philosophes, pource que le peuple ignoroit la source & causes de telles idolles, ou les Philosophes sçauoient fort bien l'origine qui venoit de l'impudicité vices ou inuentiõs des hommes, aussi faut il estimer qu'en cela les chrestiẽs sont sans comparaison beaucoup plus damnables. Mais apres le discours des noms, ie viens au faict. Ie sçay bien que plusieurs ont cy deuant exercé leurs esprits à discourir des sorciers, si que à bon droit ie me repute indigne d'en traicter apres eux: neãtmoins l'excuse de Lactance Firmien me seruira à ce propos, qui s'excusant sur ce qu'il entreprenoit descripre contre les gentils en faueur de la religiõ chrestienne, Ores que tant de grands & doctes personnages Iustin, Origene, Tertulien, Arnobius, en eussent auparauant escript: Ie le faicts dict-il comme par contraincte, & pour contenter la varieté des volontés des hommes, estans obligez nous acconmoder pour la commune vtilité aux docte & aux vulgaires. Les vns donc dict-il ont escript contre les gentils par seulle authorité de l'escripture, en quoy ils n'ont contanté les ydolatres qui ne les reçoiuent, ains seulement les chrestiens & en partie les Iuifs autres ont seulement argumenté & soubstenu par raison naturelle le iugement de leurs cõ-

ceptions ſurquoy ceux qui ſagement preferent l'eſcripture à toute humaine raiſon y deſiroiẽt quelque autre choſe. Et ſi encores dict-il nul ne les a confondus par leurs propres autheurs ce que reſtoit à faire: Ainſi conclud Lactance que s'il vient à faire vn meslange de toutes ces choſes, il pourra donner contentement à vn chacun, voire iuſques aux atheiſtes i'en dis tout autant pour legitime excuſe. Car aucuns ont traicté des ſorciers ſus vn ſimple recueil des hiſtoires ou procedures criminelles contre eux faictes & ſus leur propre teſmoignage & confeſſions. Les autres y ont procedé puremẽt ſcholaſtiquement, ne ſortans preſque poinct des commentaires faictz ſus les quatre liures des ſentẽces les troiſiemes ſenſuyuants de ceſte façon de proceder ils ont mieux aymé en parler ſuyuant la doctrine qu'ils auoient laſſé aucuns anciens Philoſophes payens, comme Mercurius, Proclus, Iamblicus leſquels ils enſuyuent bien ſouuent meſmes contre l'authorité de la ſainte eſcripture. Surquoy n'apperceuois ie qu'il y auoit encores à deſirer vne autre maniere de proceder beaucoup plus ſeure & legalle, ſçauoir qu'elle fuſt tiree de la meſme eſcripture ſaincte & de la leçon des anciẽs peres de l'Egliſe en prenant ſur cela vn fondement principal, bien qu'autre autheurs y

fussent amenez. Car quant aux premiers, ils reiectoient les faicts simplement, Mais ils ne les prouuoient point. Les secondes en dōnoient des resolutions scholastiques, Mais les chatouilleux de nostre temps ny vouloient entendre. Quant aux autres qui sont au tiers rang nous leur opposons par maniere d'admonition ce que disoit Tertulien. Dæmonem soli nouerunt christiani, vel quæcunque apud dominum secta. *En vn autre liure il preuue ceste sentence en ceste maniere?* Cui veritas comperta sine Deo? Cui deus cognitus sine Christo? Cui Christus exploratus sine spiritu sancto? Cui spiritus sanctus accommodatus sine fidei sacramēto? *Par laquelle gradation il faict assez entēdre que nul n'a iamais exactement & sans erreur manifeste cogneu que c'est que de l'ame, ou des esprits bons ou mauuais (car cest dequoy il parle aux susdicts passages) S'il n'auoit beu de l'eau de Iesus-Christ. Les Philosophes dict il ont bien escrit quelques veritez, mais ou elles n'estoient point en fin sans estre entremélees de quelques erreurs, ou bien ils auoient cela prins de l'escriture, ou veritablement il leur aduenoit quelquefois comme à vn homme qui seroit perdu dans des catacombes, lequel s'il trouuoit en fin quelque issue,*

Tertul. li. de testi. animę.
Tertul. lib de anima.

ce ne seroit que par rencontre. Et ainsi ilz n'auoient point asseurance aucune en rien qu'ilz disent ou inuentassent de noueau. Et pource les Academiques aimoyent mieux dire librement qu'ilz ne sçauoient rien de certain. Sainct Augustin conformément à Tertullien. Si Mercure Trimegiste ou autres ont rien dict de bon, Tout cela ne nous peult, dit-il, seruir d'authorité pour enseigner vne saine doctrine, Mais seulement pour en batre & rembarrer les autres payens. Et quant à ce qu'ilz ont bien dict conformément à la verité il y a non moings de difference entre leur authorité & celle des Prophetes, qu'entre celle des diables & des bons Anges. Or les diables ont quelquefois dict verité, nonobstãt il ne faut sur cela fonder vne doctrine catholique. Il est donc question d'en sçauoir selon iouxte ce que la saincte escripture & les anciens peres de l'Eglise en ont enseigné. Qui est le seul but auquel ie tends en cest œuure, auquel seront aussi admenees (quand le propos le requerra) les Philosophes en tant que ie les trouueray se conformer à l'escripture & aux anciens peres. Et ceux qui auront contreuenu y seront rembarrez par raisons naturelles pour contenter, atirer, ou confondre du tout les Atheistes le nombre desquels est

Aug. lib. 13. con. fa. manic. ca. 15.

plus grand qu'il n'en seroit de besoin & encores (à nostre grand regret) est il beaucoup plus grand de ceux qui symbolisent auec les sorciers, & leur adherent par infinies superstitions, enquoy bien souuent les plus riches s'embarquent. Si bien que ie puis dire auec Sainct Chrisostome que s'il estoit facille (à l'Eglise & autres) faire iustice des grands aussi bien que des petits, toutes les prisons se trouueroient incontinent remplies des magiciens & sorciers encores ailleurs. Ce bon pere deplore (auec grande effusion de l'armes) l'aueuglement de telles personnes, quand il dict Lachrimis & gemitib9 digna, vaticinia, obseruationes genesis, signa, ligaturæ, diuinationes, incantationes, & cætera huiusmodi. Quæ omnia magno profecto scelere præsumũtur, Denique iram prouocare consueuerunt atque eò magis quò post ingentis beneuolentiæ & in signis miserationis indicia, postquam ille filium suum pro redimendis hominibus misit hæc nefario ausu admitimus. *Saint Augustin de bonne grace nous enseigne à ce propos, que c'est vn moyen que Dieu permet pour nous faire embrasser plus estroictement Iesus Christ nostre mediatenr puis que nous entendons que si*

Chrisosto hom. 2. in epist. ad heb. Chrisost. hom. 10. in primam epi. ad Timot.

Augu. lib 18, de ciuit cap. 18.

impudemment & manifestement le Diable nous retire & tire comme par force de luy comme faict le loup affamé la pauure brebis, Quantò quippe in hæc ima (inquit) potestatem dæmonum maiorem videm9, tantò tenacius mediatori est inhærendum, per quem de imo ad summa contendimus. *Restoit encores. Monseigneur traicter si telles choses qu'on dit des sorciers aduiennent par songes & illusions, ou si elles sont reallement veritables : Mais craignant telle prolixité vous estre en ceste epistre plus tost ennuyeuse que delectable, I'ay remis & accommodé ce discours & la conclusion de ce liure, m'estant venu en souuenance ce que disoit sainct Augustin que le lecteur voyant la fin d'vn liure ou d'vn chapitre il est autant aise comme le passager voyant le logis. Vous suppliant tres-humblement d'excuser les faultes & rudesse de language, que i'ay submis soubz vostre faueur, & en faire censure comme il vous semblera que s'il vous semble bon ieter vostre verge dor sur ce mien discours, receuray le tout comme de la main d'vn Assuere ou d'vn Aristarque. M'asseurant (Monseigneur) que si vous y trouuez chose digne ce sera muraille suffisante & forteresse pour opposer aux risees & detra-*

Aug. lib. 1. cont. ad uer. leg. & leg & prophe. c. 24.

ctions populaires, & mesmes de ceux qui se sentent attaints de la lepre & contagion de laquelle nous traitõs. Sur ce vous baisant tres humblement les mains ie prieray Dieu vous donner

Monseigneur en parfaicte santé treslongue & tres-heureuse vie. De vostre maison de Marseille ce treiziesme Iuillet mil cinq cens quatre vingt & quatre.

Vostre tres-humble & tres-obeissant seruiteur & orateur

Michaelis

SONNET A L'AVTHEVR.

VOYANT Michaelis Rembarrer les sorciers
Et par fortes raisons renuerser leur doctrine
Q'vn chacun à bon droict deteste & abbomine
Comme le Nautonnier les perilleux rochers.
Alors il me souuient des beaux exploicts Guerriers
De l'Archange Michel lequel mit en ruyne
En fuytte & desarroy la legion mutine
Des diables desguisez en dragons laicts & fiers.
Et comme Sainct Michel de sa main rude & forte
Les a tous desconfictz: ainsi de mesme sorte
Puisse Michaëlis destourner cet erreur
Alors Diuin autheur ta louange & ta gloire
Esgallera de prez de l'Ange la victoire
Voyla comme en ton nom il y a du bon heur.

AD EVNDEM AVTHOREM
Epigramma eiusdem argumenti.

Angelicum nomen claris virtutibus æquas
Conueniunt rebus nomina sæpe suis.
Angelus vt domini magna virtute draconum
Turbam deuicit, corpora foedè necans
Sortilegos tua sic vincit Doctrina Michael
Quæ clarè illorum dogmata falsa probat
Angelicæ laudi tua credito gloria par est
Dæmonis astutiam fortis vterque fugat.

BAPTISTA BADERVS
parisiensis in eodem parisiensi
senatu patronus.



PNEVMALOGIE,

OV DISCOVRS

DES ESPRITS, EN TANT qu'il est de besoin pour entendre & resoul-dre la matiere difficile des sorciers, com-prinse en la sentence contre eux donnee en Auignon, L'an de grace 1582.

CHAPITRE PREMIER.

S'il y à des Esprits, ou non.

C'Est l'ordinaire en toutes choses qu'on veut sçauoir de s'enquerir de la cause d'icelles, aultremẽt on auroit tousiours occasiõ de douter de l'effet ou au moins de le desguiser, ce qu'est naturel à l'hõme singulierement quand il void chose inusitee & extraordinaire ainsy que l'exemple proposé par Aristote le demonstre, des rustiques qui voyãs Ecli- *Lib.1.metaph c.2. & lib.1.*

pſe de Soleil ou de la Lune ſoudainement ſe tournẽt en admiration. Comme les enfans d'Iſraël voyans la manne, & demandant qu'eſt cela. Et telle admiratiõ (dict Ariſtote) a eſté la ſource de toute la Philoſophie: car voyans les gẽs de bõ Eſprit choſes admirables ilz ſe ſont mis en debuoir d'en ſçauoir la cauſe, Ainſi fault il proceder en ce faict icy qui eſt d'aultant plus admirable & à pluſieurs incroyable que plus il eſt eſlongné de la cognoiſſance & experiẽce de la plus part & plus ſaine partie des hommes il fault ſçauoir la cauſe laquelle no⁹ eſtãt venue en euidẽce inclinera facilemẽt noſtre entendemẽt à croire que telles choſes non ſeulement ſont poſſibles, mais auſſi pl⁹ frequentes qu'on ne dit. Et pource que la cauſe ſont les anges ilz eſt de beſoing ſçauoir premierement ſ'il y a des eſpritz ou non. Or y a il trois manieres de gens qui ont nié les eſpritz les premiers ſont aucuns Philoſophes, les ſecondz ſont les Saduciens, les troiſieſmes ſont les Atheiſtes. Quant à Ariſtote maiſtre des Peripateticiens il n'accorde point autre choſe ſinõ qu'il y a vne ſupreme cauſe laquel-

Exod. 16.

Lib. 8 phyſic.
Lib. 12. methap.

le eſt ſans corps & auecq' icelle il met huict ou neuf eſpritz pour le plus ſelon le nombre des cieulx qu'il a cogneu cõſiderant bien que les corps celeſtes ne ſe pourroient mouuoir nullement ſ'il n'y auoit auecq'eux quelque eſprit de vie: Or ſoit qu'il aye cela desrobé de l'eſcripture ſaincte, ou pour le moins de ſon maiſtre Platon qui l'auoit leüe où il eſt dict en Ezechiel parlant des corps celeſtes qu'il appelle roües : *Spiritus vitæ erat in rotis*, ou qu'il ait eſté inuenté par les experiences qu'il en voyoit en cela il dict fort bien hors mis en ce qu'il meƈt l'excluſion, diſant qu'il n'y en a point d'auantage. Car il deuoit auſſi conſiderer que ſi beſoin eſtoit de telz eſpritz pour le mouuement ordinaire & continuel des corps celeſtes & par cõſequent pour le ſeruice de l'homme qui eſt *Quodammodo finis omnium*: à plus forte raiſon il eſtoit ſeant à ceſte premiere & ſuprême cauſe qu'il appelle ſeul Principe d'en auoir vn grãd nombre pour ſon ſeruice en admetant le dire de Daniel qui nous enſeigne que *Millia millium miniſtrabant ei, & decies Centena millia aſſiſtebant ei* Et de Dauid qui en donnoit

Ezech.1.

S. Tho. lib. 2. cont. gẽt. c. 92.

Lib. 2. Metaph.

Daniel. 7.

la raison naturelle, disant. *Ministri eius*
Psal.102. *ut faciant voluntatem eius* :aussi bien qu'il
accorde tacitement la sentence de Eze-
Ezech.10. chiel, quand il dict: *Spiritus vitæ erat in*
rotis. Mercurius Trimegistus cõme re-
S.Thomas. cite S.Thomas, a nié tout court qu'il y
eust des esprits bõs, fors ceux qui tour-
noient les cieux, en cela d'accord auec
Aristote, vray est qu'il estoit meilleur
Theologien que luy, car il accorde que
Dieu les a faicts & creez, ce que ne faict
Aristote qui met vne eternité, mesmes
à la fleur du chardon & aux papillons:
tant y a qu'ils sont d'vne opinion quãt
S.Tho.1.p. au nõbre des esprits. Mais Aristote nie
q.115.ar.5. qu'il y ait de mauuais esprits, lequel a
ensuiuy les Medecins. Comme recite
Psellus (mais il entend de ceux qui ne
Psell.lib. sont Chrestiẽs, ou qui ont laissé la vraye
de energia religion) ils tombent ordinairemẽt en
dæmonũ, deux erreurs: l'vne cõtre l'immortalité
cap.14. de l'ame, qui est recitee *Sap.2.* disans, que
Sap.2. de l'ame c'est tout de mesme comme du
feu à la lampe:& l'autre c'est des esprits,
& quand on leur monstre à l'œil les ef-
fects du diable qu'il practique aux corps
des possedez, ils rapportẽt cela plus bas
que Aristote disans telles choses adue-

nir par la mauuaiſe diſpoſition des humeurs & des eſprits. Et ainſi comme ils font de l'ame, ils changẽt vn eſprit immortel & incorruptible en vn eſprit ſubtiliſé, & tiré des qualitez naturelles, qui n'eſt que vẽt & fumee: Dont à bon droit ſainct Auguſtin ameine plus toſt l'hiſtoire d'vn Medecin que d'autre meſtier, lequel (dit-il) fut conuaincu par vn ſonge qu'il fit, voyãt ce qu'il n'auoit iamais veu, & parlant auſſi pendant qu'il dormoit, y voyant les yeux fermez, & oyãt bien que les ſens fuſſent eſtoupez du ſommeil: & c'eſt à cauſe que telle maniere de gens ſ'arreſtent par trop à la Philoſophie & cauſes de nature. Les Saduciens ſont auſſi à ce rang, leſquelz comme eſt recité aux Actes des Apoſtres, ils nioient les eſprits: De là ils tõboient en vn autre inconueniẽt de nier l'immortalité de l'ame, & puis ſ'enſuyuoit par neceſſité qu'ils nioiẽt la reſurrection des corps: leſquelz trois poincts ſont communs aux Atheiſtes, & à tous ceux qui nient les eſprits. Or d'autres en y a eu, qui n'ont eſté tant impudens, mais ont accordé que comme il y a veritablemẽt des bõs eſprits, que le mou-

Aug epiſt. 100. ad Euodium.

Act. 23
Matth. 23.

Iuſtin. apolog. 2. hæc tria vnico medio probat.

uement du ciel les contraignant à celà: car vne tant bõne œuure & tant necessaire ne sçauroit proceder que de bõne part, qu'il y en a aussi de mauuais, attendu que d'iceux plusieurs choses mauuaises en procedent. De ceux cy faict mention Porphire, *In Epistola ad Anebuntem*, cité par sainct Thomas, disant qu'ils sont les maistres des sorciers, & tous autres qui vsent de malefices, & que iamais ils n'induisent personne à bien faire, mais aydent bien ceux qui sont en volonté de faire quelque mal. Platon & ses sectateurs accordent aussi y auoir grand nombre d'esprits, qui habitent en la supreme region de l'air, comme font les oyseaux en la basse & moyenne region, & comme les poissons dans l'eauë: mais ils y entremeslent plusieurs absurditez, comme nous verrons cy apres. En somme nul n'a iamais sçeu que c'est que des esprits, excepté ceux qui ont receu & entendu la saincte escriture. Or contre tous Philosophes & Payens, nous auons l'experience, contre les Saduciens, & heretiques entre les Iuifs (comme dict Tertulien) nous auons les cinq liures de

S. Tho. lib. 3. cont. gẽt. cap. 107. & 108. & Aug. lib. 10. de ciuit. c. 11.

Tertul. de prescrip. hæretic. Helias in Thisbi dictionum Quarain.

Moyse qu'ils reçoiuent seulement , & pour les Catholiques & Chrestiens nous auons toute la saincte escripture tant celle du vieil que du nouueau testament. Sainct Thomas au liure troisiesme, contre les Gentils dispute fort doctement contre toutes raisons des Philosophes, qui disoient que quand il aduient quelque chose prodigieuse, Il faut cela rapporter à l'influence des corps celestes qui peuuẽt plusieurs choses à nous ocultes, il est vray, dit-il, que nature peut beaucoup, Si est-ce pourtant qu'elle est limitee, & si fort que le plus souuẽt elle ne produict qu'vn seul effect, soit ou pour la proprieté de la cause agente, ou bien pour l'imbecillité de la matiere, laquelle n'est susceptible que d'vne chose, comme le Soleil ny tous les cieux ne sçauroient faire produire au sep de vigne autre chose que raisins, ny au pommier que pommes : Et pourtant il faut accorder qu'il y a plusieurs choses qui sont cõtre tout pouuoir de nature. Cõme que les oracles qui n'estoient que statues aient, iadis parle & faict responces à ceux qui les interrogoiẽt en leur declarant plu-

S. Thom. cont. gent. lib. 3. cap. 104. 105.

Mercurius Trimegiste in Asclepio

ſieurs choſes abſentes, occultes, & futures. Que aucuns hommes ayent ſoudainement & ſans aucun eſtude parlé Hebrieu, Grec, & Latin, Syrien, Chaldeen & tous autres langages, citans les ſentences des poëtes & orateurs deſquels ils n'auoient iamais eu cognoiſſance ny des lettres que les bœufs & aſnes ayent parlé & autres ſemblables choſes aduenues contre toutepuiſſance naturelle, partie recitee par Lactance Firmien. Comme d'vne vierge veſtale laquelle eſtant ſoupçonnee d'impudicité en teſmoignage de ſa chaſteté. Il porta deuant tous les Romains vn crible tout plein d'eaue. Et Claudia pour la meſme occaſion traina vn gros nauire à contre fil de l'eau auec ſa ceinture, Actius Næuius auec vn raſouer couppa vne pierre à eſguiſer. On a trouué par experience & de cela en eſt faict mention aux loix des douze tables, qu'vne terre eſtoit tranſportee d'vn lieu en autre. On void d'abondant que ceux qui font telles choſes, ils vſent de certaines parolles, caracteres, prieres, proſtrations & autres façons de faire qu'on ne peut preſenter que follemẽt & en vain

Lactan. li. inſt. cap. & aug. lib. 10. de ciuit. 16

excepté aux ſubſtances qui ont entendement ou raiſon. De la, il conclud que tous ces prodiges faut qu'ils procedent des eſprits, Il y a donc d'Eſprits. Et s'il faut adiouſter icy l'eſcriture laquelle ils pourrõt receuoir comme vne autre hiſtoire pour le moins) on ne ſçauroit dire que le Soleil ſe ſoit arreſté, & le ciel reculé du temps de Ioſué & de Ezechiel par aucune vertu naturelle, car meſme l'Ariſtote dict que cela eſt impoſſible meſmes à l'intelligence qui tourne le ciel autant cõme il eſt impoſſible à l'ame de ſortir hors du corps à ſa volonté ou veut donner vie au corps pendant qu'elle y eſt, y ayant en cela vne neceſſité naturelle. Cela eſt donc aduenu par autre voye que du mouuemẽt du Ciel. Et ainſi il faut accorder que pluſieurs prodiges doiuent eſtre rapportez non au mouuemẽt du ciel, mais à d'autres cauſes qu'il faut inueſtiguer. Vray eſt que Mercure Trimegiſte a voulu bailler ſolution à l'argument des oracles. Diſant qu'il eſt vray que Dieu a faict autant d'eſprits qu'il y a, & que les hommes auoient fait les Dieux en dreſſant les oracles mais que c'eſtoit

Ariſtot. lib. 8 phiſ. & lib. de celo & mundo

Vide Aug. lib. 8. de ciuit. cap. 23.

par certaine influence du ciel, car dit-il telles ſtatues peuuent eſtre ſi bien accommodees à certains aſpects du ciel qu'elles pourront parler, deuiner, predire, faire venir maladies & les guerir & en ſomme faire miracles. Mais en cela il luy en a prins comme à Plutarche, lequel voulant donner la raiſon pourquoy les oracles auoient ceſſé de faire toutes ces choſes (ne voulãt recognoiſtre l'aduenement de Ieſus Chriſt, par lequel il a entierement ruiné le regne de Sathan) Il a faict vn liure expres de leur taciturnité, Mais en fin il ſe treuue court, car il ne ameine point aucune raiſon laquelle ne puiſſe eſtre facilement conuaincue d'inſuffiſance, autant tout pareillement en eſt aduenu à Trimegiſte, quand il veut donner la cauſe de leur babil, il s'intrinque luy meſme, car on luy pourra facilement demander, Premierement pourquoy auiourd'huy les hommes nẽ peuuẽt ils faire de meſme par ſemblables obſeruations du ciel attendu qu'on eſt bien plus experimẽté auiourd'huy aux mouuemẽs celeſtes qu'on n'eſtoit iadis, puis qu'on trouue que Ptolomee eſt corrigé d'erreur, &

Plutarch, lib. de taciturn. orat

Ariſtote encores dauantage par les recens Aſtrologiens? Puis comment vne cauſe peut eſtre moins excellente que ſon effect? Que ſi l'homme comme il confeſſe a faict tels oracles de ſon induſtrie: Il s'enſuiuroit par cela en bonne philoſophie que a plus forte raiſon l'hō me feroit toutes ces choſes que ſi on allegue l'influence du ciel qui eſt concurrente, pourquoy telle influēce ne pourra auſſi bien tomber ſur l'homme comme ſur vne ſtatue de bois? Et bien encores dauantage: car il eſt plus ſuſceptible de raiſon, de parolle, & de toute autre action. Puis donc que iamais hōme ne fuſt oracle, il faut conclurre que telle raiſon eſt du tout inſuffiſante, car il eſt aſſeuré que dez tout temps, il ya eu gens qui n'ont rien mieux pourchaſſé que de ſoy faire deifier, retenans en cela le venin du ſerpent qu'il getta contre nos premiers parens en diſant, *Eritis ſicut dii*, dont Gregoire Nazianzene en baille aſſez bon nombre d'exemples cō me de Ariſteus Empedotinius & Trophonius qui ſe cacherēt dans terre pour eſtre eſtimez dieux. Empedocles auſſi ſe ietta dans la montaigne Sulphurique

Geneſ.3

Greg. nazian. oratione prima. & ſecūda in Iulian. Apoſt.

de Sicile qui est tousiours plaine de feu & Iulien l'Apostat poussé de mesme cupidité, dont il brusloit de desir se voulut getter dans vne grosse riuiere. Aristote a voulu donner raison naturelle de toutes choses mais en fin ne scachant trouuer la cause suffisante du fluement & refluemẽt du canal de mer. Euripides de dueil se precipita dedãs cõme disant puis que Aristote ne peut cõprẽdre ce fleuue il fault que ce fleuue comprenne Aristote (Ainsi qu'escript Sainct Augustin martir) il a voulu donq de mesme dõner la raison naturelle des choses admirables en l'hõme qu'on ne peult rapporter à aucune cause naturelle fors à Dieu ou aux esprits, & a dict que les Sibylles & les excellens Empereurs & les grãds Philosophes auoient vne humeur melencolique par lequel ils disoient & faisoient choses admirables voulant en cela preuenir comme il semble l'argumẽt, qu'on pourroit faire des demoniaques & possedez, qui est vne experience toute manifeste & inuincible à tous Philosophes du monde, car il est asseuré que deuãt Aristote, il y en auoit puis que Salomon a enseigné des exor-

Iust. mart. oratio. parenetic. ad gentes.

Arist. in Problema. sect. 30.

Tertul lib. de testimonio animæ

cismes pour chasser les diables des corps humains tesmoin Iosephe & autres. Il rapporte doncques tout cela à la melẽcholie, Mais Aristote oseroit il bien cõfesser que ceste humeur crasseuse & corruptible, feust plus excellẽte en l'homme que l'entendemẽt & la raison? Il accorde qu'il ny a rien plus noble en l'hõme que la raison, comme il est vray. Or si la raison par quelque moyen que ce soit ne peut descouurir des choses qu'il n'a apprinses ny faire parler la langue autre langage que celuy qu'elle a de lõgue main conceu en soy, ny deuiner choses absentes ou futures, ny alleguer ou interpreter sentences qu'elle n'ait aprinses. Comment cest humeur terrestre pourra il faire tout cela? Attendu mesmement que ce sont effects appartenans proprement à la raison? Et puis quand on demanderoit la cause pourquoy telle humeur peust attaindre, ce qui est fort eslongné de nous de lieu & temps plustost que la raisõ on n'ẽ sçauroit donner aucune. Puis ce sont choses qui aduiennent aussi tost à ceux qui ont autre complexion que melencolique. Car il est vray semblable

Ioseph. lib. antiquit.

que le Corinthien fornicateur, qui fut possedé du diable n'estoit d'humeur melencolique, ains plus-tost homme plaisant & de bonne chere: & non sans
1.Corin. 5. cause si sainct Paul reprent les Corinthiens de ce qu'ils s'en rioient auec luy deuant qu'il feust possedé, qui est vne coniecture pour nous faire entendre
1.Corin.15. qu'il estoit facecieux, cõme aussi estoiẽt ordinairement tous les Epicuriens, qui souloiẽt dire, *Comedamus & bibamus, cras enim moriemur, & post mortem nulla voluptas.* Toutesfois Alexãdre & Hymenee qui estoient telz furent possedez. Ce seroit d'abondant chose ridicule de vouloir dire que quand les diables furent
Marc.4, chassez hors d'vn corps humain, & entrerẽt dans les porceaux, que telle melancolie de l'homme se feust trãsportee aux porceaux, resulte dõc que ces experiences susdictes sont suffisantes pour conuaincre tous Philosophes qu'il y a des esprits qui conuersent secrettement auec nous, & quelque fois se demonstrent visiblement ce que Aristote ne sçauroit nier de Socrates precepteur de Platon, auquel souuent s'apparoissoit à luy vn certain esprit, mesmes des son

enfance. Comme Tertulien l'a recueilly, *lib.de Anima* en ces paroles, *Socratem puerum adhuc, Spiritus demoniacus inuenit.* Or il nous faut maintedant venir aux Saduciẽs desquelz il y en a encores auiourd'huy bõ nombre entre les Iuifs de Constãtinople, & aussi au païs de Perse, presque tous les Iuifs en sont. C'est chose admirable d'eux qu'ils ayent nié les esprits, attendu qu'aux cinq liures de Moyse qu'ils reçoyuent seulemẽt, il n'y a rien plus frequẽt que celà, & plus souuent en est parlé qu'à tous les autres liures de la Saincte escripture. Nous dirons cy apres pourquoy Moyse n'a faict aucune mention de leur creation ou de leur cheutte, tãt y a qu'au beau commẽcement du liure presque, il met en auãt vn serpẽt qui parle & discourt auec toute prudence & finesse, & telle qu'il en a conuaincu l'entendement & fleschy la volõté de la femme & de l'hõme. Or il est beau à voir que ce n'estoit vne beste irraisonnable qui parloit de sa teste, car il n'y a rien plus eslongné des bestes que la raison & la parolle : & pource elles sont par les Orateurs appellees proprement *Animalia muta*, à cause que la

Tertul. lib. de anima.

D. *Genebrad. in Cronolog.*

Gen. 3.

parolle c'est l'explicatiō de la raison interieure, & ne peut proceder d'ailleurs: Mais prenōs le cas qu'ils feussent si stolides de dire qu'en ce temps là les bestes parloient, comme il semble que Plutarche ait voulu insinuer en son liure qu'il a intitulé, que les bestes ne sont point sans raison, & comme les lourdaux prēnent les fables d'Esope & autres, conduits peut estre de ceste raison de sainct Basille, qui tient qu'au parauant la tentation le serpēt auoit des piedz & marchoit sur ses piedz cōme les quadrupedes, & qu'apres qu'il luy feust dict, *Supra pectus tuum gradieris.* les piedz luy furent couppez, & à toute sa semence, à cause que telle malediction se rapporte à la posterité. Comme il est dit, *inter semen tuum & semen illius.* Mais où trouuerons nous ie vous prie, que Dieu ait dit au serpent, tu ne parleras plus d'hors en la tu seras muet, & n'auras plus de raison ny de discours? Ce que toutesfois il eust dit à plus forte raison, car ce ne fut la forme externe du serpent qui trompa noz premiers parens: mais ce furent les raisons qu'il leur amena, & les promesses qu'il leur fit. Or de celà l'escripture n'en

S. Basil. in Examer. hom.

n'en dit vn ſeul mot, car auſſi outre ce que ce ſeroit choſe ridicule de l'eſtimer ainſi, auſſi ſeroit ce choſe repugnante à l'eſcripture: laquelle dit que Dieu a creé les animaux, mais apres il a formé le ſeul homme à ſon image & ſemblance, laquelle giſt à ce ſeul poinct que d'auoir vne raiſon pour diriger ſoy & toute autre choſe, comme Dieu cõduit tout par ſa ſapience & prouidence. Et c'eſt (comme a bien remarqué ſainct Auguſtin) ce qui eſt dit tout quant & quant apres: *Vt præſit piſcibus maris & volatilibus cæli & vniuerſis animãtibus quæ mouẽtur ſuper terram.* C'eſtoit donc neceſſairement vne ſubſtance intellectuelle qui faiſoit parler la langue de ce ſerpent, ce n'eſtoit point homme ny femme, car il n'y en auoit encores d'autres que le ſeul Adam & Eue. Cõme dit le texte, *Erant autẽ ambo nudi*. Puis apres il eſt parlé d'vn Cherubin qui fut cõſtitué à garder l'huis de Paradis, de peur qu'homme n'y entraſt plus pour mãger du fruict de vie, & tenoit vn glayue flamboyant pour intimider l'homme. Ce n'eſtoit vn homme comme nous venõs de dire, c'eſtoit dõc vn eſprit. D'abondant il eſt ſi ſouuent

Aug. lib. 5. de gen. ad lit. c. 12.

faict mention des Anges de Dieu qui se presentoient aux hommes, comme à Abraham, Loth, Iacob, & infinité d'autres, leurs predisans les choses que l'hõme ne sçauroit cognoistre, cõme q̃ vne femme vieille & sterile cõceuroit, que Sodome & Gomorre seroient subuerties & autres semblables, cõme q̃ le peuple d'Israël feust conduit par vne nuee, & aussi par vne colomne de feu: on ne sçauroit autre chose respondre, sinon que c'estoiẽt esprits enuoyez de Dieu. *Præcedet te* (dit Dieu à Moyse) *Angelus*
Exo.13. *meus.* Et Moyse repliquoit, disant: *Nisi*
23.33 *tu ipse præcedas nos.* Aussi il appert que telz esprits estoient messagers de Dieu. L'experience aussi des possedez est suffisant argumẽt contre les Saduciens. Et
Iansen lib c'est (cõme dit Iansenius) pourquoy Ie-
concord. sus Christ a voulu permettre de son
Euang. temps que les diables enuahissent non seulement les hommes, mais aussi les porceaux, pour conuaincre (dit-il) d'erreur les Saduciens, lesquelz failloit cõduire par le chemin de telle pedagogie sçaichant bien Iesus Christ que l'homme qui croit qu'il y a des espritz il croit quant & quant qu'il y a vn autre mon-

de où ils habitent ordinairement & de là il ne faict difficulté d'admettre l'immortalité de lame, ny la resurrectiō des corps. Au cōtraire qui ne croit qu'il y a des espritz il ne peult croire qu'il y ait vn autre monde, que l'ame soit immortelle & que la resurrection soit chose possible mesmes à Dieu & c'est pourquoy S. Luc recitant les erreurs principaulx des Saduciens il mect ses trois poinctz ensemble.

Quant est des Chrestiens & Catholiques oultre les liures sus-nōmez, ils ont sainct Estienne aux Actes des Apostres, & sainct Paul, Ad Gal.3. qui tesmoignēt que la loy a esté baillee à Moyse & au peuple pour le ministere des Anges, que les bons Anges sont deputez de Dieu pour nous garder des inconueniens de ce monde, & infestations des malins esprits. *Psalmus* 90. Mesmes qu'ils nous aydent & secourent iusques à batailler pour nous. Nul (disoit vn Ange à Daniel) ne m'a aydé pour ce peuple d'Israël, fors Michaël Prince de ce peuple. Et qu'ils soient en grand nombre, l'histoire d'Helizee le monstre assez, quād il fit voir toute la terre plaine d'anges à

Act.23. *Theodoret. lib.5 in epitom. diuin. decret,* *act.6.* *ad galat.3.* *psal. 90.* *Daniel.10* *4. Reg.6*

ſon diſciple, qui auoit peur de la grande armee des Syriens. *Plures*(dit-il) *nobiſcũ ſunt quàm cum illis*. Autant en dit Iacob, ſe voyant enuironné d'vne armee celeſte, lors qu'il auoit belle peur de ſon frere Eſaü. *Caſtra*(*inquit*)*Dei ſunt hæc*. Leur eſtat auſſi eſt de loüer Dieu inceſſamment ainſi que le d'eſcriuent Eſaie & Ezechiel l'vn partant des Seraphins & l'autre des Cherubins. Ce ſera vn Archãge qui ſonnera de la trompette pour exciter les morts & tout quand & quãd apres les Anges viendront en terre en grãd nombre pour recueillir les eſleuz de tous les quatre coings du monde & les aſſembler en vn lieu. Et quant eſt des malins eſprits il y a en l'hiſtoire de Achab qu'vn eſprit ſe preſenta pour eſtre eſprit de menſonge, c'eſt Sathan qui a inſtigué Dauid à denombrer ſon peuple par orgueil & qui a faict tant de maux en Egypte cõme eſtant le boureau de Dieu *Immisſiones* (dict Dauid) *Per angelos malos*. Dieu prohibe ſouuent en la loy de ſacrifier aux diables, ce qu'il ne fairoit ſ'il n'y auoit des diables c'eſt Sathan qui a tant affligé Iob en ſa perſonne, biens enfans & ſeruiteurs, qui a

geneſ.32 — *Eſaye.6.* — *Ezech.1.* — *ad Theſſal. 4.* — *Marc.13.* — *3. reg. 22.* — *2.paral. 18* — *2.reg. 24.* — *pſal.77.* — *Iob.1.2.* — *Math. 4.*

ausé tãter Iesus Christ soy voulant faire adorer à luy comme Dieu, qui a esté souuant expulsé des corps humains à son commandement & au commandement de ses Apostres, & pour conclusion, car les lieux sont infinis, il dira au dernier iour aux reprouuez *Ite maledicti in ignem æternum. Qui paratus est diabolo & angelis eius*. Estãt donques asseures qu'il y a des esprits bons & mauuais tant par raisons naturelles que par experience inuincibles & principalement par la saincte escripture il fault maintenant sçauoir s'ilz ont corps ou non.

Chap. II.

Si les Esprits ont corps.

CEste question est vne des plus difficilles qui soittãten la Philosophie que en la Theologie, apres la question de la diuine nature, en premier lieu pource que de plus pres approchent les Esprits de la nature de Dieu que toute autre creature, & d'autãt aussi qu'il nous est impossible de les voir & comprendre si ce n'est par

les effects ſeulement cõme on cognoiſt par la veſtige du pied laiſſé ſur le ſablon qu'vn homme y eſt paſſé ſans pouuoir pourtant imaginer de la vertu, ſcience, force, beauté, ou couleur d'icelluy, & c'eſt pourquoy tant de bons eſprits s'y eſtant trauaillez preſque tous y ont erré. Car ſi comme l'enſeigne ſainct Auguſtin, vne des choſes plus difficilles du monde, c'eſt de cognoiſtre l'eſſence de l'ame, & l'Ariſtote le donne aſſez entẽdre en ſon premier liure de l'ame où infinité d'opinions y ſont recitees & toutes exorbitantes de la voye de verité à plus forte raiſon cela eſt bien plus difficile des eſprits. Attendu que des ames il ny a nul qui prenne touſiours & meſmes en donnent experience manifeſte. Que me faict dire apres ſaint Thomas d'Aquin que Themiſtius Philoſophe a plus lourdemẽt failly en ce point que tous autres. Car il tenoit pour vray que non ſeulemẽt en ceſte vie mortelle nous pouuõs auoir entiere cognoiſſance des Anges: mais auſſi que telle cognoiſſance eſtoit plus facile que toute autre à l'occaſion de leur fermeté & ſtabilité naturelle que faict qu'ils ne ſont

Aug. lib. de orig. animæ

Ariſt lib. 1. de anima

S. Thom. lib. 3. cont. gent. cap. 45. ex commentatore comment. 63. & lib. 3. de anima

muables comme toutes choſes elementaires. A quoy s'oppoſe doctement S. Thomas, remonſtrant que toute la cognoiſſance que peut auoir l'homme en ceſte vie mortelle (car apres ceſte vie il y en aura vne ſans comparaiſon bien plus excellente par la contemplation de ce grand miroir qui comprend toutes choſes) fault neceſſairement qu'elle procede des ſans exterieurs moyẽnant leſquelz il conçoit vne eſpece de ce qui c'eſt preſenté aux ſens comme on peult voir d'vn aueugle nay & ſourd auſſi lequel n'a cognoiſſance de choſe quelcõque. Or puis que les eſpritz n'õt poinct de corps ilz ne ſcauroient eſtre veus des œilz ny experimentés par aulcuns des ſens exterieurs, & de là vient qu'on ne peult faire aucune imaginatiõ ſi ce n'eſt ſeulement par ce que nous en voyons par les effectz & meſmes S. Auguſtin confeſſe que c'eſt vne des plus difficiles queſtions du monde n'ayãt honte d'vſer de ces paroles *Fateor excedere vires intentionis meæ* & comme demonſtre Ariſtote cõme preuenant Themiſtius telle obſcurité ne vient de lapart des eſpritz mais de l'imbecilité tãt de noz ſẽs

Aug. lib. 3. de trinit. cap. 1.
Ariſt. lib. 2. metaph.

que de nostre entendement lequel cõme il dit est sẽblable à lœil de la chouette. Lequel ne peult voir la clarté du Soleil biẽ qu'elle soit la chose plus visible des autres à cause de quoy tous ceux qui se sont mis en deuoir pour donner les moyens comment cela se pourroit faire, ils ont esté semblables à ceux qui ont voulu par demonstration mathematique demonstrer *Quadraturam circuli*, car ny pouuant venir ils sont esté cõstraincts de faire vne infinité de faulses hypotheses & suppositions. A ce reng sont les deux Philosophes Arabes. Aben Rois (que aucũs appellent par corruption de langage Auerrois) & Aben pacé qui sont bien au long & amplement rembarrez par Sainct Thomas & pour venir à ceux qui ont plus aproché de la verité Aristote accorde & preuue q̃ ce peu d'esprits dõt il a eu cognoissãce sont veritablement sans corps & substances separees des elemens: car il voyoit bien qu'il fault que vne chose corporelle soit proportionnee au corps qu'elle veult mouuoir. Si dõc les intelligences qui mouuent le ciel estoient corporelles il faudroit que leur corps

S. Thom. lib. 3. cont. gent. cap. 41. 42. 45.

Arist. lib. 8. phisic. & lib. 12.

feust faict à la proportion de la quãtité des corps celestes & mesmes du plus hault qui est si grand qu'il comprend dessoubz luy tout le mõde & n'est point en aulcun lieu quant à sa superficie supreme. Or si les espritz estoient formés à telle grandeur ilz seroiẽt merueilleusement monstreux & hideux à voir ce qu'il ne fault estimer de ces substances que sont des autres les plus nobles & excellentes. Ilz mouuẽt donq les cieulx comme faict l'ame raisonnable nostre corps c'est par la seule volonté à laquelle le corps ne peult resister quant au mouuement corporel pourueu qu'il en soit disposé *mouet volũtate non tactu*. Et ainsi c'est vn moyẽ tout admirable & à nous incomprehensible puis que tel moyen est spirituel & non pas corporel il y a plusieurs autres raisons qu'on peult voir en Aristote, mais pource qu'elles sont prinses de la Physique & on ne les sçauroit entendre si on n'estoit versé aux maximes de Philosophie il se faut contenter de celle que nous venons d'amener. Platõ a Philosophé plus hautemẽt s'il semble, mais non sans erreur, car ayant leu la saincte escripture & prenant

les motz à la rigueur de la lettre, il a dict que les nobles esprits auoient vn corps fort subtil de feu ou d'air ayant esgard
Psal. 103. à l'escripture qui les appelle faictz de vent ou de flamme de feu les proposant aussi en leurs apparitions vestus de telle
Exo. 13. 20. matiere comme quand il est parlé de l'ange qui conduisoit le peuple au desert il est dict que c'estoit comme vne colomme de feu, & de iour comme vne nuee aussi en la montaigne de Sinay on voioit des esclairs, des lampes & flambeaux de feu ioinct que les deux cherubins du propitiatoire estoient comme iouuanceaux ayans des ësles & le rauis-
1. par 18. sement d'Helie au ciel feust faict par le
4. Reg. 2. moyen de cheuaux de feu. Mais Platon n'entendoit pas que c'est l'ordinaire de la saincte escripture de nous proposer les choses haultes par vne metaphore des plus basses que nous sont plus familieres en telle maniere tous les quatre elemens, les sept planettes, & mesme le ciel Empyré où sont les bien heureux auec Dieu, sont representés au propi-
Exod. 25. tiatoire par choses artificielles les sept
26. planettes par les sept lampes entre lesquelles l'vne estoit au milieu plus lui-

ſente & plus eminente que les autres repreſentant le ſoleil & ainſi des autres choſes comme auſſi aux veſtementz du grãd preſtre Aaron y eſtoit repreſenté tout l'vniuers & meſmes la maieſté de Dieu comme dict le ſaige *Sapientiæ.18. in Veſte Aaron erat deſcriptus orbis terrarũ.* Les chauſſes de lin repreſentoiẽt la terre non ſeulemẽt par ce que la terre produict le lin, mais auſſi daultãtque c'eſt le moindre des eſtoffes qui ſont là deſcriptes, la ceincture large dõt le preſtre eſtoit ceinct repreſẽtoit la mer Occeane qui ceinct toute la terre, la tunicque de velours bleu auec les clochettes & pommes de grenade, l'air qui a telle couleur, les tonnerres & les foudres. Le roquet de toute varieté de precieuſes couleurs qui eſtoit ſur ſes eſpaules, les cieux iuſques au firmamẽt où ſont toutes les eſtoiles : les douze pierres precieuſes qui y eſtoient inſerees, les douze ſignes du Zodiaque: la mitre ou Thiare ſur ſa teſte le ciel empiré, & la lame d'or où eſtoit inſculpé le nõ de Dieu ineffable qui eſtoit par deſſus tout repreſẽtoit la maieſté de Dieu, en telle maniere de faire Dieu nous eſt repreſenté ayant

Sap.18.

S.Thom.1. 2. 4. art. ex probatiſſ. rabin. & Clemens Alexan. lib 5. ſtromat.

S.Th.

des œilz, des aureilles, des mains c'eſt à dire voyant ouyant &pouuant tout:ce
Caßian. collatio.10 Cap.2.3. que ignorans les Anthropomorphites ſouſtenoiēt (en cela ſ'abuſant auec Platon) que Dieu auoit vn corps: mais ſi cela eſtoit ce ſeroit vn corps mōſtreux puis qu'il eſt par tout. Et ſi par meſme moyen il fauldroit dire qu'il feuſt Aigneau, Lyon, Ours, & pluſieurs aultres choſes dont l'eſcripture vſe par Metaphore. Ainſi donc quād les Anges ſont deſcriptz ayant des ësles eſtant veſtus de vent ou de feu, cela ne nous peult ſignifier autre choſe ſinō qu'ilz ſont fort prōpts, & agiles à exequuter le vouloir de Dieu comme l'explique le Pſalmiſte parlant des Anges & diſant *Potentes robore ſeu virtute ad audiendam vocem ſermonum eius.*
Pſal.102. Et meſmes les Ethniques ayant cela deſrobé des antiquitez iudaiques (comme les appelle Ioſephe) c'eſt à dire de la ſaincte eſcripture ils deſcriuēt Mercure ayāt des ësles & auſſi le vēt en façon d'vn hōme qui a des ësles pour la viſteſſe & celerité qu'ils penſoient & voioyent eſtre en ces choſes, cōme auſſi Homere deſcript touſiours Dieu qu'il appelle Iupiter, deſcendāt en terre cou-

uert d'vne nuee ayant cela desrobé des *Exod.33.*
liures de Moyse où Dieu est tousiours
representé descendãt en nuee *Exodi* 33. *Psal.*
*Descendebat columna nubis ad ostiũ taberna-
culi.* Et cõme disoit le Roy Dauid *Descẽ-* *Psal.* 17.
dit dominus & caligo sub pictibus eius. Le
vent aussi à eux c'est vn hõme ayant des
ësles, car il est escript *Qui ambulas super
pennas ventorum.* Et pour mieux faire
entendre l'antiquité & maiesté de sa
saincte escripture & la source de l'opi-
nion de Platon laquelle les plus cele-
bres Philosophes & Theologiens ont *Clemens*
suiuie en partie cõme nous dirons tan- *Alexandr.*
tost. Il est icy necessaire de remarquer *in strom.*
briefuement ce qu'ont amplement de-
monstré noz anciens singulierement *Orig. con-*
Clement. Alexandrin, Origene, Euse- *tra Celsum*
be, & Tertulien c'est que tout ce que *Euseb.*
iamais les poëtes & Philosophes grecs *Tertul de*
ou latins dirent iamais de beau & de *præscript*
bon ilz l'auroient desrobé de la façon *& in apo-*
de faire du peuple d'Israël. Nous auons *legetico.*
sainct Chrysostome qui loüe l'inuen- *Chrysost.*
tion des poëtes quand ils descriuent le *hom. de a-*
Soleil estre porté dans vn chariot ar- *scension.*
dent par quatre cheuaux courãs en po- *Heliæ.*
ste: ce n'est pas tout fable (dict-il) si cela

eſt bien entẽdu, car le ſoleil en grec eſt appelle Helios. Ayãs donc treuué que Helie feuſt tranſporté au ciel dans vn chariot de feu par quatre cheuaux, De là ilz ont controuué d'en dire autant du
1.paral.28. ſoleil eſtimans que l'eſcripture parlaſt par Metaphore voulant par Helie ſi-
abach.3. gnifier Helion c'eſt à dire le ſoleil & auſſi dautãt *Primun Paralip.* 28. on trouue les cherubins comme eſtans à vne charette. Abacuc au 3. Chap. les appelle les cheuaux de Dieu quand il dict *Qui aſcendis ſuper equos tuos.* Ainſi voloiẽt dire les poëtes que les cieulx eſtoient cõtournés & reuolus par les anges tout ainſi comme ſ'ils eſtoient portés par cheuaux fort veloces pour aultant auſſi que les Iuifs auoient dans leur temple
Numeri.2. deux manieres d'oracle, l'vn c'eſtoit vocal & l'autre muet ou ſans voix: le premier c'eſtoit quand Dieu parloit du milieu du tabernacle à Moyſe *Num.* 2. l'autre quãd les pierres precieuſes de l'Ephod du grãd preſtre ſortoit vne cer-
1.Reg.3. taine ſplendeur qui ſignifioit bon heur de laquelle eſt parlé 1. *Regum.* Ainſi les gentils voulant en cela imiter les Iuifs ils ont eu deux manieres d'oracles, l'vn

qui parloit & estoit appellé *oraculum Dodoneũ*, l'aultre qui ne parloit poinct & estoit appellé *oraculum Hammonium* lequelmot d'oracle en hebreu ne signifie autre chose sinon vn locutoire, ou lieu où on donnoit des responces. Car il est appellé debir, en Grec peult estre appellé λαλήειον en latin *loquutorium* comme a remarqué Sainct Hierosme & aussi cõme est escript en la loy qu'on presenteroit à Dieu en sacrifice des gasteaux mais que nul sacrifice ne seroit sans sel (comme dict Pline des gentils) *Omnibus sacrificiis adhiberi solitã molam salsam.* Et Ouide pareillement dict *Ante Deos homini quod cõciliare valeret Far erat, & puri lucida mica salis.* Voila doncques la coustume des gentils laquelle a suiuie Platon plus excellemment & subtilement que les autres, dont il en a acquis le surnom de diuin cõme lon dict *Diuinus Plato.* Qui est cause que ne nous debuons esmerueiller si Platon a dict que les anges ont vn corps de feu ou d'air puis que si clairement & si souuant l'escripture le reppete & pourroit bien estre aussi que il l'entẽdoit au sens de l'escripture c'est à dire par meta-

Hieron sub finem lib. in epist. ad ephes.

Ouidius in fastis lib. I

phore, pource qu'ils ne ſont point peſans cōme les corps humains, qui endurent laſſitude au mouuement:ains pluſtoſt ils ſont ſemblables aux oyſeaux, ou aux nuees de l'air, ou veritablement pource qu'ils ſe repreſentent aux hommes en telle maniere: Car ſ'il a eſté permis à Moyſe de dire, que Dieu c'eſt vn feu, *Deus noster, inquit, ignis consumens est*, par ce qu'il ſ'eſt ainſi repreſenté à luy au buyſſon & à la mōtaigne: pourquoy ne ſera-il permis à nous de dire, que les eſprits ſont d'air, ou de feu, à cauſe qu'ils ſe demonſtrēt touſiours ayans prins vn corps de l'air, ou du feu. Et à ce ſens faut prendre ſainct Auguſtin, quand il ſemble dire, que les eſprits ont vn corps. Et auſſi S. Bernard, c'eſt à dire lors qu'ils ſe veulent à nous repreſenter: Car autrement ils ne ſçauroient, par ce qu'il n'y a point de proportion à noſtre œil auec les ſubſtāces ſpirituelles. Ou bien veritablement aucuns ont ainſi parlé, voulans ſignifier que les eſprits n'eſtoient pures qualitez, mais choſes ſubſiſtantes d'ellesmeſmes: cōtre l'erreur des Saduciens, qui en diſoient autant, reduiſant toutes les apparitions recitees aux cinq liures

Aug. lib 3. de Trinit. cap.
Bernard. in Cant. cantic. & lib. de Cōſiderat. ad Eugen.

ginations, ou phantasies des hommes ou au contraire les anges entendent, parlent, instruisent les hommes conduisent & gouuernent les prouinces & royaumes & comme dict nostre Seigneur ils voyent tousiours la face de Dieu le pere qui est au ciel. En ceste maniere faut entendre Tertulien quand il dict que Dieu a vn corps non qu'il soit materiel, mais vn corps veut dire. C'est vne chose qui est veritablemēt subsistāte s'accōmodāt à la petitesse de l'entendement des gens rudes & possible de certains Antropomorphites, qui comme dict Cassianus, par grande simplesse ignorance & rusticité ils ne pouuoiēt comprendre que aucune chose fust veritablement ayant vn estre subsistant si elle n'auoit vn corps, ne pouuant iuger plus loing, comme lon dict, que de leur nez. Toutesfois l'experience de l'ame seroit suffisante pour les faire penser plus haut, puis qu'elle faict ses discours mesmes quād le corps est opprimé d'vn profond sommeil attendu que Adam estant profondémēnt endormy, il vid quand Dieu luy tira vne de ses costes pour en former la femme, & que l'ame

Augustin.
Tertulianus lib. de hæresibus hæresi. 86.

ſort hors du corps à la mort laquelle toutesfois nul ne peut voir à cauſe que c'eſt vn eſprit (comme diſoit Ieſus-
Mathei 26. Ioan. 19. Chriſt à telle heure, *Pater in manus tuas commendo Spiritum meum* & puis. *Et inclinato capite emiſit Spiritum.* Or qu'il faille prendre en bon ſens telles phraſes de parler il appert par ce que nous auons dict cy deuãt qu'on ne peut faillir d'vſer des mots de l'eſcriture pourueu que tels mots ſoient prins au ſens de l'eſcriture comme tresbien Ieſus Chriſt le monſtre en ſainct Iean chap. 10. diſputant contre les Phariſiens qui eſtoient trop chatouilleux des mots cõme ſont pluſieurs capiteux d'auiourd'huy. Secõdement par ce qu'ilz eſtoient grãds perſonnages de grand ſçauoir & n'eſt à ceſte occaſion vray ſemblable qu'ilz ayẽt ignoré les textes du nouueau teſtamẽt qui dient clairement qu'ilz n'ont point de corps. En troiſieſme lieu pour autãt que bien ſouuent ilz ſe ſont expliquez eux meſmes cõme entre les autres ſaint Athanaſe lequel voulant bailler vne diffinition des anges il dict tout court, *Angelus eſt animal rationale.* Mais pour ce que ce mot animal) ſignifie vne cho-

Athanaſe lib. de cõmuni eſſentia patris & filii.

ſe corporelle il a dict apres pour s'expliquer, *Eſt autem expers materiæ.* En quoy il ſemble y auoir contrarieté ? mais a voulu dire qu'on ne peut faillir d'ainſi les appeller apres la ſaincte eſcriture qui les appelle animaux en l'Exode & en Abacuc, *In medio duum animalium.* Au reſte qu'il faut entendre cela par Metaphore & par conſequẽt qu'ilz ſont ſans corps, ainſi Didymus precepteur de ſainct Hieroſme preuue qu'vn ange ne peut eſtre qu'à vn lieu & de peur que de là on n'eſtimaſt qu'il fuſt donc corporel, car c'eſt le propre d'vn corps, d'eſtre enuironné d'vn lieu, il adiouſte au meſme paſſage qu'il n'eſt toutesfois circũſcript ou enuironné d'aucun lieu ſ'expliquant & faiſant entendre qu'il ne vouloit dire pourtant qu'il euſt vn corps, autant en voyons nous en ſainct Hieroſme qui dit auec ſainct Paul que les ames & les anges flechiſſent les genoils deuant Dieu : mais il ne faut entendre, dit-il, qu'ils ayent des membres comme nous. Or doncques deuant que venir en preuue de l'eſcriture il faut voir ſi l'opinion de ceux qui prennẽt à la rigueur les mots tant de l'eſcriture des anciens

Abacuc 2.

Didymus lib. 1. de ſpiritu ſancto.

Hiero lib. 1. commẽt. in epiſt. ad epheſ. ad cap. 3.

peres peut estre veritablement souste-
nue sainct Thomas preuue bien que
S. Thomas non. Premierement s'ils auoient vn
cont. gent. corps d'ær, comme disoit Apuleius ilz
vbi supra. ne seroient immortels ains tomberoiēt
en fin en pourriture comme nous, par
ce que ce qu'est composé de telles qua-
litez elementaires faut qu'il soit com-
posé de choses contraires & par conse-
quent qu'elles s'entreruinent & de cela
on n'en sçauroit donner aucune recep-
tion. En second lieu l'ær est vn corps
qu'on appelle homogenée, c'est à dire,
duquel toutes parties, voire les moin-
dres sont de mesme nature comme tou-
tes l'eaue de la mer ou des riuieres: il
faudroit donc dire que tout l'ær ne fust
autre chose qu'vne grāde substance an-
gelique. En troisiesme lieu les mem-
bres d'vne chose viuāte faut qu'ils soiēt
organisez, ce que ne peut estre de l'ær,
& s'ilz estoient d'ær ilz pourroiēt estre
resoluz en eaue, comme les nuées se-
roient aussi humides & chaudes comme
l'ær & s'il estoyēt de feu ilz brusleroiēt.
Estre d'ær pour autant qu'ils habitent
pour la plus part en l'ær, pour ce sainct
Paul escriuoit à ceux d'Ephese qui e-

ſtoient grands philoſophes. Toutes ſes abſurditez monſtrent aſſez qu'ilz ſont dicts par aucuns doctes Philoſophes & adonnez à la magie, comme remarque ſainct Hieroſme, il leur faict entẽdre que ce n'eſt point opinion contreuenãte à la pieté chreſtienne, ains qu'il faut tenir qu'il y en a grand nombre en la region de l'ær contre leſquelz il faut batailler comme voulant inſinuer qu'à ce ſens ilz peuuẽt eſtre appellez aerées pourueu qu'on entende qu'ilz ſont eſprits n'ayans ny chair ny os, *Non eſt nobis*, dict-il, *colluctatio aduerſus carnem & ſanguinem ſed aduerſus principes & poteſtates aëris huius*. Et d'abondant il les appelle *Spiritalia nequitiæ in cœleſtibus*. On peut bien dire (dict-il) qu'ilz ſont aereés ou celeſtes, mais il faut touſiours entendre qu'ilz ſont eſprits à ce ſens les Hebreux appellent les oyſeaux animaux celeſtes & les hommes ſont appellez terreſtres, non que les oyſeaux ayent vn corps de l'ær : car ilz ſont eſté faicts de l'eaue, ny que les hommes ayent vn corps de vraye terre: mais pour ce qu'ils habitent en ces dictes regions de l'ær, & de la terre. Pour conclure ce qu'il en

Hiero. in epiſt. ad ephe. in prologo.

Epheſ. 6.

Ephe. 6.

Pſal. 8.

Luc. 8.

faut tenir, il eſt de beſoing d'ouir ce
que enſeigne la ſainte eſcriture & pour
l'ancien teſtament le Roy Dauid les ap-
Pſal. 103. pelle eſprits quand il dict, *Qui facis an-
gelos tuos ſpiritus.* Comme s'il diſoit vous
auez ainſi ordonné ſeigneur, que ceux
que nous appellons anges ſoiẽt eſprits.
Or il y a antitheſe entre vn corps &
vn eſprit ſi bien que la conſequence eſt
touſiours neceſſaire negatiuement de
l'vn à l'autre: tellement que ſi vne choſe
eſt corps il s'enſuiura quand & quand
Luc. 24. qu'elle n'eſt point eſprit, & au contraire
ſi elle eſt eſprit elle n'eſt point corps
qui eſt la conſequence laquelle faiſoit
Ieſus Chriſt à ſes Apoſtres quand ilz
eſtimoient qu'il fuſt vn eſprit apres ſa
reſurrection touchez dit-il, & regardez
que ie ſuis (auec mon vray corps reſſu-
ſcité) car vn eſprit n'a ny chair ny os
comme vous voyez que i'ay & quant
il ny auroit autre texte il ſeroit ſuffiſãt
pour prouuer qu'vn eſprit n'a point de
corps, & de peur que nous n'entrions
en opinion auec certains Stoiques d'v-
ne diuerſité d'eſpece qui ſoit aux anges
tellement que les vns ayent vn corps
les autres non, ſainct Paul nous en bail-

le vne maxime generalle que n'a point d'exception quand il prononce ceste sentence disant: *Omnes sunt administratorii spiritus*, & ailleurs il dit que entre les creatures de Dieu il y en a d'aucunes qui sont visibles, les autres qui sont inuisibles, comme sont throsnes, dominations principautez & puissances, à quoy nous pouuons adioindre ce que nous auons cy dessus allegué de l'epistre aux Ephesiens, où il faict vne antithese de ce qui est chair & sang auec ce qui est vn esprit. Et quant aux diables ilz sont aussi appellez esprits: mais à la difference des bons, il y a tousiours quelque restriction, comme en l'histoire de Achab, l'vn d'eux parle en ceste maniere. *Ero spiritus mendax in ore prophetarum*, & aussi souuent Iesus Christ les appelle esprits immundes ou anges du diable, comme sainct Paul anges de Sathan, ce qu'il faut entendre d'imitation, non de creation: Mais dit on, ilz portent vn corps, & tant veritablement que Abraham leur laua les pieds, ils prindrent Loth par la main & le ietterent hors auec violance de bras & Iacob luicta toute vne matinée

Hebre. 1.
Colloss. 4.
3. Reg. 22.
Matth. 12.
2. Cor. 12.
Tertul. de carne christi.

auec eux. Il eſt vray qu'ils apporten vn corps autrement ils ne pourroient eſtre veuz, car ils ſont (cõme dit ſaint Paul) inuiſibles, ce pendant il ne faut pourtant nier la ſaincte eſcriture laquelle nous enſeigne clairement qu'ils n'ont point de corps. Pourquoy il faut dire auec Tertulien, *Habere corpora ſed peregrina non ſua.* Ce ſont corps, dit-il, empruntez & non pas de leur propre nature. Nous voyons qu'vn eſprit s'apparut à la premiere femme ayant forme de ſerpent, toutesfois il n'y euſt iamais homme ſi hebeté qu'il ait eſcrit que le corps des anges ſoit vn corps de ſerpent, il faut donc bien dire qu'il auoit forme d'ailleurs & de l'vn des quatre elements, non de feu : car il bruſleroit, ny de l'eauë, car cela ſe diſſoudroit apres en eauë, ny de terre : car telle terre apres demeureroit ſolide & la pourroit ou voir, il faut donc que ce ſoit de l'ær, tant pour ce qu'ils habitent en haut, les bons eſprits au ciel, les mauuais en l'ær, que auſſi à cauſe que tel element reçoit facilement toutes couleurs & formes, comme on void en l'arc au ciel diuerſité de couleurs & aux

Tertul. lib. de carne christi.

nuees par fois de formes de Dragon, ſerpent & autres ſemblables choſes. Ioint que telles eſpeces ſe reſoluent au lieu d'où elles ont eſté prinſes, dit Tertulien. *Eadem ratione Species illa intercepta eſt qua & edita fuerat ſi non fuit initiũ viſibile nec finis.* Ce que nous voyons en la columbe qui deſcendiſt du ciel ſur Ieſus Chriſt, elle auoit eſté formée en l'ær & non pas en terre. Car il eſt dit, *Deſcendit ſpiritus ſanctus corporali ſpecie ſicut columba in ipſum.* Autant en eſt il dit des langues de feu & du vent qui entrerent au Cenacle le iour de Penteçoſte, *Factus eſt repẽte de cœlo ſonus tanquã aduenientis ſpiritus vehementis.* Ces eſpeces donc venoient d'enhaut, & auſſi la nuee par où Dieu le pere parla à la trãſfiguration, elle eſtoit en haut, & diſparut auſſi en haut, auec Moyſe qui auoit auſſi vn tel corps d'ær, & diſparut auec la nuee: car ayãs leué leurs œils en haut ils ne veirent rien plus que le ſeul Ieſus Chriſt, quand pareillement vn ange ſ'apparuſt à Manuel pere de Samſon, il monta au ciel tout enſemble auec la fumee du feu, ayant encores ce corps viſible: mais peu à peu ils le perdirent de

Tert. lib. de carne christi.

Matth. 3.

Actor. 3.

veuë, ce corps se dissoluant peu à peu en sa premiere matiere, autant est il dit de l'ange qui auoit accompagné Thobie, il est tẽps, dit-il, de m'en retourner à celuy qui m'a enuoyé, & soudainement s'esuanouyt d'eux. Aucuns aleguẽt l'experience, & tresbien disans que si on veut coupper tels corps, il aduient tout de mesme comme au rayon du soleil lequel se reunist soudainement sans y laisser aucune vestige de telle abscision, chose qui est fort propre à l'element de l'ær, fort conuenable pour conuaincre d'erreur Psellus, lequel au septiesme chapitre de son liure, tient qu'ils ont vn corps naturel, & toutesfois au vingt & troisiesme, il accorde que tel corps estãt balafré, à l'instant il se reioint comme font les parcelles de l'ær, il deuoit donc cõsiderer que c'estoit vn corps prins de l'ær, & non pas propre aux anges. Car quant à la raison qu'il amene que s'ils n'auoient vn corps, ils ne pourroient estre tourmẽtez au feu. Il est asseuré que par diuine puissance cela peut estre fait, & qu'vn corps touche & opere à l'endroit d'vn esprit, & au contraire ce que aucun Chrestien ne peut nier estre fait

Psellus lib. de energia dæmonum c. 7. & 23.

par diuine puiſſance au ſacrement de baptesme, ou l'eauë comme eſtant inſtrument de la diuine bonté, vient à lauer & nettoyer realement & veritablement l'ame qui eſt vn eſprit, & quant aux œuures de nature on void aſſez par experience que les imaginations qui ſont choſes corporelles apportẽt grande triſteſſe à l'ame, voire iuſques à la mort comme meſme Ieſus Chriſt le diſoit. Outre que par telle raiſon il faudroit auſſi dire que les ames des reprouuez eſtant parties hors de ce monde ne ſont enuoyees au feu d'enfer: car elles n'ont point de corps, qui ſeroit tomber en l'hereſie de ceux qui diſoient que les ames dormoient iuſques au iour du iugement qui eſt choſe manifeſtement contreuenante à la ſaincte eſcriture, laquelle nous enſeigne d'vne part, que les ames des gens de bien ſ'en retournent à Dieu qui les a creez pour eſtre là en repos entre ſes mains, & ſoubs ſa protectiõ ainſi comme le diſoit Ieſus Chriſt, *Eccl. 12. Sapientiæ. 3.*
& apres luy ſainct Eſtienne! *Domin⁹ ſuſcipe ſpiritum meum*, & ſainct Paul ſouhaitoit la mort non pour autre occaſiõ, que pour eſtre auec Ieſus, *Cupio, inquit, diſſol-* *Luc23 Act. 7. Philip. 3. Apoca. 14.*

Luc.16. Math.3. *ui & esse cum Christo*, aussi sainct Iean l'a confirmé en l'Apocalypse disant, les ames d'hors en là se reposent de leurs labeurs, à cause que leurs bonnes œuures les ensuiuent, & le mourir disoit sainct Paul me sera vn lucre, d'autre part elle enseigne au contraire que les ames des reprouuez sont cruciees au feu d'enfer, comme il appert par l'euangile du mauuais riche, & pour ce que sainct Iean Baptiste disoit aux Pharisiens que desia la coignee estoit appliquee à la racine de leur arbre, & qu'apres tel arbre qui n'auroit porté bon fruict, seroit ietté dans le feu. Or sainct Iude dit cela estre desia aduenu aux Sodomites, Choré aussi Dathan & Abyron & leurs complices descendirent tous viuans en enfer. *Iud. in Canonic.* Quant à la question qu'on faict comment peuuent ils former tels corps à leur volonté. Saint Augustin respond que les esprits peuuent par vne certaine agilité & puissance naturelle, faire tout ce qui ce peut faire par nature : car ils ont cognoissance, non seulement des effets de nature : mais aussi des causes par la grande subtilité d'esprit qu'ils ont, moyennant laquelle ils les appli-

quent ſi bien que ce que nature faict ſucceſſiuemẽt & tout à loiſir ils le font à vn moment. Or on void en l'ær diuerſes couleurs & figures pour certaines cauſes & en eſté l'on void ſouuent que auec la pluye tombent des crapaux & grenouilles par certaine corruption d'ær ſ'engendrẽt des papillons, chenilles & autres vermines, le tout par operation ſucceſsiue de nature, les eſprits doncques en peuuent tout autant faire en faiſant venir&vnir les cauſes,leſquelles neceſſairement enſuiuent les effets,ainſi liſons nous que le diable au commencement print vne forme de ſerpẽt ce qu'on ne peut nier & les magiciens de Pharaon par le moyen de Sathan faiſoient venir deuant le peuple des ſerpens & des grenouilles autant leur eſt il poſſible de former toute autre figure & meſmes d'homme,comme il eſt tout manifeſte par les apparitions recitées ſingulierement au liure du Geneſe. Il faut donc neceſſairemẽt conclurre qu'il repugne tant aux raiſons de nature que à l'authorité de la ſaincte eſcriture, que les eſprits ayent des corps & qu'il faut accorder qu'ils

ſont incorporels & inuiſibles : mais il reſte à ſçauoir quand eſt-ce qu'ils ont eſté créez, puis que Moyſe n'en faict point de mention & auſſi d'où eſt venu qu'il y a vne difference entre les eſprits que les vns ſoient bons, les autres mauuais.

De la creation, bonté ou malice des Anges.

CHAPITRE III.

Athanaſe. q. I. ad Antroc. princip.

SAINCT Athanaſe voulant donner vne entiere reſolutiõ des eſprits au prince Antiochus, pour la premiere queſtion qu'il faict, il demande à ſçauoir ſi les anges ont eſté créez, ou non, attendu que Moyſe n'en faict aucune mention au premier chapitre du Geneſe, où toutesfois il fait eſtat de magnifier la puiſſance & bonté de Dieu, par l'œuure de la creation ; & à bon droict & iuſte cauſe, il commence par là ſes queſtions. Car vn des plus grands arguments que puiſſent produire les Saduciẽs & atheiſtes, c'eſt que Moyſe parlant de toutes

les creatures de Dieu & mesmes des cieux, il n'a faict aucune mention des anges à cause dequoy nos anciens s'y sont exercez en mettant peine d'en donner suffisante resolution. Comme sainct Chrisostome, sainct Athanase, Theodore & autres. Sainct Chrisostome singulierement en deux passaiges s'arreste à cecy. Ie sçay bien(dit-il)parlant au peuple, que vous estes coustumiers à demander. Pourquoy n'est-il dit, *In principio creauit Deus angelos & archangelos*, aussi bien comme il est escrit, *In principio creauit Deus cœlum & terram*: attendu que les anges & archãges sont sans comparaison,plus nobles que le ciel ny la terre, Il faut sçauoir (dit-il) que la saincte escriture, ce n'est autre chose sinon vne lettre missiue laquelle Dieu nous enuoye de sa part par ses ministres & non moins que, quand nous lisons que Helye fust enuoyé de l'autre monde portãt vne lettre missiue au Roy d'Israël de la part de Dieu, où il fust corrigé de ses fautes & instruit de la volonté de Dieu.Or quãd vn grand seigneur escrit lettres missiues, il s'accommode à la qualité & ca-

Chrisosto. home. 2. in gen. & hom. de ieiunio & gen. lect.

2.paral.21.

pacité du perſonnage auquel il adreſſe ſes lettres, autrement il faict eſcrire à vn prince, autrement à vn Philoſophe d'vne autre façon, à ſa femme & d'autre maniere à ſes enfans qui ſont à l'eſcolle. Donc la premiere lettre miſſiue que Dieu par ſa bonté a mandé aux hõmes a eſté le Pentateuque de Moyſe lequel il a adreſſé au peuple d'Iſraël. Ce peuple d'Iſraël auquel ſ'addreſſoit icelle lettre, c'eſtoit vn peuple fort rude & ignorant à cauſe qu'il venoit de ſortir

Exode 1. freſchement de la dure ſeruitude d'Egypte où ils auoient eſté par l'eſpaſſe de quatre cens ans cruellement opprimez eſtant contraints treſtous de vacquer à œuures mechaniques comme à amaſſer de la paille de l'argille & porter la hoſte ſur leurs eſpaules pour faire cuire des tuilles, puis les porter aux lieux où l'on baſtiſſoit les villes & pyramides d'Egypte, ſans auoir preſque loiſir de reſpirer ny recognoiſtre Dieu ſeulement, vn iour comme on peut aiſémẽt voir par le diſcours fait au commencement de l'Exode, tellemẽt qu'õ peut proprement appliquer à tout ce peuple ce qui eſt particulierement dit

de

Iofeph, *Diuertit ab oneribus dorſum eius, manus eius in cophino ſeruierunt*, qui fuſt Pſal. 80.
cauſe qu'ils eſtoient gens ſans lettres auſſi c'eſt le propre d'vn Tyran, comme Ariſt. polit.
eſcrit Ariſtote aux politiques de ne lib. 5.
permettre que ſes ſubiets vacquẽt aux lettres, ce que Iulien l'Apoſtat a voulu pratiquer à l'endroit des chreſtiens, ils Socrates
eſtoyent donc treſtous ignorans fors lib. 3. 10.
Moyſe qui fuſt priuilegié à cauſe qu'il eſtoit nourry au Palais du Roy, eſtant adopté par la fille de Pharaon, ce que remarque ſaint Eſtienne diſant, *Erat* Act. 6.
Moyſes doctus in omni ſcientia Egyptiorum: il eſtoit docte en l'Aſtrologie, Geometrie, & Mathematique : mais le reſte du peuple eſtoit ignorant & ne pouuoient imaginer aucune choſe, excepté ce qu'ils pouuoient voir de leurs œils, comme c'eſt l'ordinaire des gens rudes & illiterés qui ne peuuent eſleuer leurs eſprits plus haut que de la terre, ils ont de couſtume de ſe mocquer des Philoſophes qui diſputent de la magnitude du ſoleil & de la hauteur du ciel & rotondité de la mer & de la terre, & c'eſt
pourquoy Moyſe dit à Dieu en ce ſens, Exode 3.
helas ſeigneur, ie m'aſſeure qu'il ne

voudront rien croire de tout ce que ie leur diray, car quand ie leur parleray de vous ſeigneur, de quel propos pourray-ie vſer pour ſignifier voſtre maieſté attendu leur groſſiereté d'eſprit, Dieu luy reſpondit tu te cõtenteras de luy dire que celuy qui eſt, t'a parlé, ne voulant qu'il leur parlaſt plus haut que du ſeul eſtre qui eſt la choſe plus baſſe qui ſoit & que conuient à la moindre creature du monde, combien que les mots entendus par nature & non par participation facent vn ſens bien haut, toutesfois il n'a vſé de telle diſtinction ſ'accommodant à eux & c'eſt le propos qu'en tiẽt ſainct Didymus, remonſtrãt que ſelon la diuerſité du temps & des perſonnes les prophetes & autres eſtoient venus diuerſement au nom de Dieu les vns auec le nom du tout puiſſant, autres auec le nom de celuy qui eſt tout plein de bonté, autres auec le nom de rigueur implacable & ainſi (dit il) Moyſe a eſté mandé au peuple rude auec ce nom de celuy qui eſt, ne leur voulant exiger pour lors autre choſe, ſinon qu'ils ſceuſſent que le Dieu de leurs peres eſtoit & n'eſtoit point com-

Dydimus lib. 2. de ſpiritu ſancto.

me les dieux faux d'Egypte, qui n'e-
ſtoient point en verité & n'auoient
le ſeul eſtre, qui eſt le moins de ce qu'ō
peut auoir. En ceſte maniere quād Ie-
ſus Chriſt ſ'adreſſe aux ſept egliſes d'A-
ſie, il met diuers noms de ſa maieſté au
commencement de ſes lettres, iouxte
la diuerſité des perſonnes. En ceſte ma- Apoc. 2. 3.
niere auſſi ſaint Paul preſchant à Athe-
nes entre les philoſophes, il n'a voulu
aucunement toucher la Trinité des
perſonnes ſoy contentant ſeulemēt de
leur dire qu'il y a vn Dieu createur du
ciel & de la terre, *Deus inquit, qui fecit* Act. 17.
mundum & omnia quæ in eo ſunt, cœli &
terra dominus non in manu factis templis
habitat. Et ſainct Pierre auſſi pour ſon
premier ſermon fait aux Iuifs, il ne leur
dict que Ieſus Chriſt fuſt vray Dieu:
mais ſ'accommodant à eux, il ſe con-
tente de leur faire croire que Ieſus
Chriſt fuſt homme pur & innocent en-
uoyé de Dieu *Ieſum, inquit, Nazare-* Act. 2.
num virum approbatum à deo ſignis & vir-
tutibus: mais apres il leur parle bien au-
tremēt quand ils ont eſté capables d'v-
ne plus haute pedagogie, ainſi Dieu a
declaré par ſucceſſion de tēps à ce peu-

ple qu'il y auoit des anges & qu'ils auoient esté créez de luy, comme nous verrons tantost, & plus expressément encores au nouueau testament où les hommes ont esté plus instruits aux secrets de Dieu. Voila quant à la raison de saint Chrisostome qui est fort peremptoire. Saint Athanase en donne vne autre, disant que ce peuple estoit fort prompt à croire pluralité de dieux ayant cela tiré des Egyptiens par vne longitude de temps qui engendre voluntiers vne habitude & coustume laquelle en fin se change presque en nature & c'est le propos qu'ils tenoiēt au desert, disans au nombre pluriel, *Hi sunt dii tui Israel qui te eduxerunt de terra Egypti.* Et pour ceste occasion Dieu s'est arresté d'auantaige à expliquer le premier commãdement de la loy, qui dit, *Dominus deus tuus deus vnus est,* qu'à tous les autres le peuple estant plus enclin à ceste pluralité de dieux & mesmes ayãt freschement forgé & adoré le veau. Ce que doiuent remarquer ceux qui quãd il est dit apres, tu ne te feras aucune semblance des choses qui sont au ciel ou à la terre, ou à la mer, pensant que

Athanase. 41. ad Ant. prin.

Exode. 32

Deut. 6.

Exod. 20.

ce ſoit le ſecond commandement & demandent pourquoy les curez ne le prononcent ils au proſne, ne voyans que ce que faict le curé, ce n'eſt qu'vn petit ſommaire des commandemens de Dieu & que ce dont ils ſe querelent ce n'eſt commandement:mais vne plus ample explication du premier commã-dement contre lequel ce peuple auoit de longue main & tout freſchement plus offencé. Pource dit fort bien ſaint Athanaſe qu'il n'eſtoit beſoin de leur parler des anges: car ils les euſſent quãt & quant eſtimez eſtre dieux. Ce qu'õt faict Carpocrates, Baſilides & autres diſciples de Simon Magus, ainſi que ont laiſſé par eſcrit ſaint Hirenée & Tertulien. Nous pouuons adiouſter vne troiſieſme raiſon qui eſt tirée des plus recens Theologiens & c'eſt que la fin & le but de la loy c'eſtoit Ieſuschriſt qui deuoit prendre la chair d'Adam & non la nature des anges, ainſi qu'eſt eſcrit par ſaint Paul, *Finis legis chriſtus & nuſquã angelos apprehendit ſed ſemen Abrahæ apprehendit.* N'eſtant doncques Ieſus Chriſt redempteur des eſprits, comme il deuoit eſtre des hommes, à bon droit

Sap. lib. 1. Tertul. de præſcrip. hæret.

Iacob. chriſtopolitanus. epiſco. in pſal. 81.

Roma. 10. Hebreo. 2.

Moyſe a paſſé ſoubs ſilence les anges ſ'arreſtant aux creatures viſibles, ſur leſquelles l'homme auoit domination, pour conclurre en fin que le ſeul hom-me a eſté en ce priuilegié d'eſtre faict à l'image & ſemblance de Dieu, pour eſtre en fin deïfié & faict conſort de la diuine nature par Ieſus Chriſt. Enquoy il veut adreſſer & conduire l'homme à recognoiſtre la grace de Dieu enuers luy, puis qu'il a eu plus de ſouuenance de luy, que meſmes des anges, leſquels à bon droit on pourroit paſſer ſoubs ſilẽce, ſi on a eſgard à la nature humaine tant honnorée par le verbe diuin, ſi bien qu'à ceſte heure & à iamais, celuy qui eſt le vray Dieu & de tous adoré, c'eſt vn homme comme nous, autant veritablement homme comme ie ſuis homme & autant veritablement homme, comme il eſt veritablement Dieu. Et c'eſt ce que veut cõclurre ſaint Paul, parlant des anges, contre les Iuifs deſquels ils faiſoient grand cas, *Nuſquam* (dit-il) *angelos apprehendit ſed ſemen Abrahæ*, & par meſme moyen nous voyons qu'il n'eſt iamais parlé à l'ancien teſtament du peché de Lucifer & ſes com-

plices ſinon indirectement & en paſſant ſeulement, pour faire comparaiſon des hommes orgueilleux à luy, cõme en Eſaye 14.cap. où eſt parlé de Nabuchodonoſor Roy de Babylone, & en Ezechiel 18. où eſt faict diſcours du Roy de Thir, tous deux merueilleuſement hautains & orgueilleux contre Dieu. Ce ſont (dit l'eſcriture) d'autres Lucifers: mais de propos deliberé, il n'en eſt faicte aucune mention, ſeulement, cela eſt mis en auant, *Per accidens*, comme l'on dit. Car Ieſus Chriſt n'a point racheté les malins eſprits: comme il a racheté les hommes, ains il prononce clairement que le feu d'enfer eſt preparé, *Diabolo & angelis eius*, pour toute eternité. Toutesfois combien que Moyſe n'en euſt parlé clairement, il les a aſſez inſinuez tacitement, quãd il dict, de tous les ſept iours qu'ils ont eſté reuolus, le ciel faiſant ſon cours & cauſant la nuict & le iour, le ſoir & le matin, ce qui ne ſe faict point ſans le miniſtere des anges, & d'abondant quand il a conclu, *Igitur perfecti ſunt cœli & terra & omnis ornatus eorum*. Or par l'ornement parfaict du ciel, il faut en-

Eſaie. 14.
Ezechiel 28.
Matth. 25.
Gene. 1.
Geneſe. 2.

tendre les anges. Car le plus beau ornement qui ſoit au ciel, c'eſt le mouuement, ſans lequel (comme meſmes a cogneu Ariſtote) le ciel ne pourroit donner aucune influence en terre & eſt inſinué par ſainct Iean quand il dit.
Apoc. 10. *Iurauit per viuentem in ſecula quod non erit amplius tempus.* Et c'eſt comme ſi on diſoit, voyla vn homme parfait, il faudroit entendre qu'il euſt vne ame & que ſon corps fuſt diſpoſé au mouuement naturel à l'homme & pource
Chriſoſto. hom. 10. in gen. ſaint Chriſoſtome par ceſt ornement moneſte qu'il ne faut entendre ſeulement la clarté ou les eſtoiles: mais auſſi pluſieurs autres choſes hautes & baſſes, mais d'autant que telles loquutions
Theodoret in epitom. diuin. decret. lib. 5. ſont fort obſcures. Sainct Athanaſe, Theodoret, & ſainct Chriſoſtome demãdent s'il eſt point parlé clairemẽt en l'eſcriture que les anges ſoiẽt eſté créez de Dieu, & reſpondent tous que ouy. Premierement le Roy Dauid a faict vn Pſeaume exprés de la creation du monde, où il parle de toutes creatures generalement ſpirituelles, raiſonnables, ſenſibles, terreſtres, aquatiques &
Pſal. 103. aërées qui eſt le Pſalme 103. où il com-

mence à parler de la maiesté de Dieu en ceste maniere, *Confeßionem (siue maiestatem) & decorem induisti amictus lumine sicut vestimẽto.* Apres il parle quãd & quãd des cieux disant qui les a estendus sur nous. Comme vne peau ou pauillon & soudainement, il faict mention des anges disant, *Qui facis angelos tuos spiritus.* Il faisoit, (dit-il) ses anges esprits, sur quoy est bon de noter pour mieux entendre ce lieu & autres de la bible que les Hebreux n'ont que trois tẽps en leurs verbes, le preterit, le present & le futur & n'ont point comme les Grecs, & Latins, preterit imparfait ou plus que parfait à cause dequoy le present des Hebreux peut selon la cõmodité de la sentence estre traduict au preterit imparfait comme aussi le preterit parfait, au plus que parfait, en ceste maniere font en ce passaige les Hebreux, comme qui diroit en Latin, *Qui faciebas angelos tuos spiritus,* c'est à dire, au temps de la creation, seigneur, vous veniez à faire & creer des esprits pour estre vos messagers & ministres & ainsi Dauid par ce lieu, non seulement il enseigne que Dieu a creé

les anges : mais auſſi contre l'opinion des Grecs & quelques Latins que les anges furent créez lors que Dieu crea le ciel & la terre & non point comme on veut dire pluſieurs millenaires d'ās deuant, car non ſans cauſe apres auoir faict mention de l'eſſence de Dieu, il met les cieux, tout quāt & quāt apres & conſequāment les anges, puis les autres creatures : Le meſme fait-il au Pſalme 148. où il inuite toutes creatures à louer leur createur : il n'oublie point les anges, ains les met au premier rāg, diſant, *Laudate eum omnes angeli eius, laudate eum omnes virtutes eius,* & puis il cōclud que Dieu les a faits & créez auec toutes autres creatures par ces parolles. *Quoniam ipſe dixit & facta ſunt ipſe mandauit & creata ſunt.* Le meſme ordre preſque eſt gardé par les trois iouuenceaux eſprouuez à la fournaiſe de Babilone, ils proteſtent en premier lieu de vouloir inuiter toutes les œuures de Dieu à benir leur createur, puis les voulans particulariſer, ils amenent les anges, comme les plus excellentes creatures chantans harmonieuſement & diſant, *Benedicite omnia opera domini domino, cantate*

Hieroni. in epiſtolam ad Titum 8. *Thom.* 1. *p.q.*61. *ap.* 3.

Pſalm. 148

Daniel. 3.

& super exaltate eum in secula. Benedicite angeli domini, domino, Benedicite cœli domino, où est à remarquer pour ne sembler enfraindre l'argument mis en auãt cy dessus cõtre ceux qui ont estimé que la creation des anges eust long temps deuant precedé celle du ciel, que en ce lieu & certains autres, le ciel est mis apres les anges, & c'est pour demonstrer l'excellence des anges par dessus toutes autres creatures : mais de donner raison, pourquoy les cieux ont esté preferez aux anges, on n'en sçauroir donner facilement & liberallement autre raison. Sainct Iean Chrisostome dit que sainct Iean a fait mention de la creatiõ des anges, quand il a dit, *Omnia per ipsum facta sunt, & sine ipso factum est nihil.* Et saint Paul a par maniere de dire commenté ceste sentẽce de saint Iean, comme ayant esté rauy au ciel apres luy, quãd il a escrit à ceux de Collosse. *Quoniam in ipso cõdita sunt vniuersa in cœlis & in terra visibilia, & inuisibilia, siue throni, siue dominationes, sine principatus, siue potestates, omnia per ipsum & in ipso creata sunt*. Ce qu'estant hors de doute contre tous Manicheẽs Marcionistes & autres

Chrisosto. hom. de ieiunio Genesi lecti.

Ioan. 1.

Colloss. 1.

disciples de Simon Magus, il faut par mesme moyen conclurre que Dieu a creé tous les anges, non mauuais : mais bons, voire parfaits en toute bonté, de nature & de grace: car tout ce que Dieu a fait, il la trouué & approuué estre fort bon, comme dit Moyse, qui donnant aussi la raison au peuple, sur la fin de ses
Genese. 2. liures, *Dei* (dit-il) *perfecta sunt opera*, &
Deut. 32. depuis le sage nous fait sages, que Dieu
Sap. 11. a fait toutes choses en nombre poix & mesure, & où l'on ne sçauroit trouuer la
Ioan. 8. moindre discorde ou macule : nous as-
Aug. lib. 11. de ciuit. cap. 15. seurāt aussi Iesus Christ que le diable n'a voulu persister en verité, c'est à dire en toute integrité, cōme il auoit esté creé, & d'auantaige qu'il auoit esté au ciel:
Iud. in canon. 2. Petri. 2. mais qu'il en estoit descheu comme vn foudre. Saint Pierre & saint Iude d'abondāt donnēt la raison de telle cheute, pour autant disent ils qu'ils ont cōmis peché contre Dieu, & tel qu'estant enueloppé de malice & obstination il a esté irremissible & indigne de pardon.
Iob. 4. En ce mesme sens est dit en Iob 4 c. *In*
Matth. 25. *angelis suis repperit prauitatem.* Outre que quand il n'auroit autre texte à ce propos hors mis celuy qui est en saint Ma-

thieu, où Iesus Christ predit qu'il enuoyera le diable & ses anges au feu eternel ce seroit argument assez suffisant (comme conclud fort bien Theodoret) pour faire à croire qu'il a esté creé auec bonté & perfection: mais que de son gré & expresse malice il a choisi le mal pour se rebeller cōtre Dieu, *Non est enim* (dit il) *iusti dei propriũ eũ punire qui necessitate malus sit.* C'est certainement contre la nature bonté & iustice de Dieu lequel ne damne personne si par sa malice il n'a deseruy telle peine, à bon droit doncques Porphire philosophe est par saint Augustin redargué, par ce qu'il disoit y auoir vne certaine maniere d'esprits qui estoient naturellement mauuais & trompeurs, Non (dit-il) ce n'est point par nature: mais par leur propre volonté. Il reste donc à sçauoir de qu'elle espece de peché ils ont esté trouuez coulpables, sainct Augustin nous en resoult, puis qu'il est ainsi (dit-il) qu'ils sont esprits, il ne faut penser qu'ils soient fornicateurs, yurognes, ou adonnez à quelque autre genre de vices qui procedent de la chair, mais il faut considerer qu'il y a deux manieres

Theodoret lib. epito. diuino. decret.

Augu. lib. 14. de ciui. cap. 3.

de peché qui ſont appellez ſpirituels, pour autãt qu'ils ſont propres aux ſubſtances ſpirituelles & tels ſont orgueil & enuie. Sainct Auguſtin n'a dit cecy de ſa teſte, ains a eu eſgard à l'eſcriture laquelle ſpecifiant les pechez propres à Sathan fait mention de ceux cy comme Eſaye & Ezechiel voulãs exagerer la grande outrecuidance & orgueil des Roys de Babylone & de Thire ils font vne comparaiſon d'eux auec Lucifer, comme auſſi fiſt noſtre ſeigneur voyãt que les Apoſtres s'enorgueilliſſoient de ce que à leur parolle & commandemẽt les diables ſ'enfuiſſoyent, ne vous eſiouiſſez pas dit-il, pour cela, car i'ay veu Sathan tomber du ciel comme vn foudre, inſinuant par ſes paroles, que la cheute du diable auoit eſté l'orgueil & apres luy, ſainct Paul exhortant les Eueſques à toute humilité, que l'Eueſque (diſoit-il) ne ſ'eſleue point en orgueil de peur qu'il ne tombe en meſme condamnation auec le diable, & quant eſt de l'enuie, il eſt eſcrit, *Inuidia diaboli mors intrauit in orbem terrarum*, Vray eſt que cela ſe rapporte à l'humain lignage, qui eſt pour nous don-

Augu. lib. de ciuit. 15.

Eſaye 14.
Ezech. 28.

Luc. 10.

1. Thim. 3.
cap. 2.

ner entendre que le diable n'eſt tombé en enuie iuſques apres la creation de l'hõme, & que l'orgueil a eſté ſon propre peché au ciel. Or ſoit qu'il ſe ſoit tant priſé pour les dons de nature qu'il ſe aduiſoit d'auoir, qu'il euſt eſtimé pouuoir eſtre beatifié & fait cõſort de la diuine nature (qui eſt monter au pl⁹ haut degré qu'il eſt poſſible à la ſubſtance intellectuelle) par ſes propres moyens & forces naturelles (comme le ſemble inſinuer Eſaye, Ezechiel) ou bien qu'il n'euſt voulu recognoiſtre pour chef le mediateur des hommes & des anges Ieſus Chriſt, qui leur eſtoit par reuelation diuine propoſé, comme il fiſt apres à Adam & à tous les peres de l'ancien teſtament, certain eſt que par grãd orgueil il a rebellé à Dieu reſiſtant à ſa volunté, ſi bien qu'il y a eu bataille au ciel (en la maniere que les eſprits ont de couſtume de batailler en reſiſtant à force de volunté l'vn contre l'autre) ſi bien que les bons anges n'õt voulu ad'herer à ſa pernicieuſe entreprinſe, ains luy ont reſiſté de toutes leurs forces accompliſſant ce qu'eſt eſcrit d'eux, *Benedicite dominum omnes an-* *Pſal. 102.*

geli eius potentes virtute qui facitis verbum eius ad audiendam vocem sermonum eius. Ainsi par orgueil les mauuais esprits ont esté deboutez du haut ciel, ou au contraire les bons esprits ont esté beatifiez par la communication de la face & vision de Dieu, ce que aussi a donné entēdre Iesus Christ quād par orgueil ses Apostres luy demandoient lequel d'ētre eux seroit le plus grād au royaume des cieux & il print par la main vn petit enfant (leur disant) si vous ne dōnez ordre d'estre comme ce petit en-
Matth. 18. fant, vous n'y entrerez point & gardez vous d'escandalizer les petits enfans, car leurs anges voyent tousiours la face de mon pere qui est és cieux, voulant dire que les enfans à cause de leur humilité naturelle il sont en cela semblables aux anges, lesquels par ce moyen ils ont eu la vision de la face de Dieu. Or depuis ce tēps là, il y a eu tousiours bataille & contrarieté de volonté entre les bons & mauuais esprits : comme il est tousiours aduenu entre les bons & mauuais hōmes, Abel & Cayn Isaac & Ismael, Iacob & Esau & c'est ce que propose saint Iean en son Apocalipse,
que

que vne grande bataille a esté donnée au ciel entre Michel & ses anges & le Dragon auec ses anges aussi, comme aussi sainct Iude nous propose le mesme Michaël disputant & altercāt contre Sathan. Estant dōc mauuais & hors de la grace de Dieu, il ne peut que vouloir faire mal, ce qu'il ne peut executer contre les bien heureux & saincts de Paradis, pour autant il a conuerti sa rage contre l'homme qui est fait à l'image de Dieu & constitué icy bas en terre pour l'adorer & recognoistre & seruir de tout son cœur, aux fins que par tels moyens il soit en fin participant de la gloire & felicité diuine de laquelle il en a esté priué comme nous auons dict par son orgueil, & c'est ce qu'il nous faut considerer au chapitre ensuiuant.

Apoc. 12. Iud. in canonic.

DISCOVRS

Des moyens qu'ont les malins esprits pour venir vers nous, en quelle region du monde ils resident, comment ils sont liez, & de leur façons de faire pour tempter les hommes.

CHAPITRE. IIII.

Du lieu où residẽt les malins esprits.

OR quand est des moyens qu'il a pour ce faire l'escriture nous enseigne que en tõbant du ciel lesvns demourerẽt en la moyẽne regiõ de l'ær qui est tenebreuse, pour autant que les rayons du Soleil passent tout outre sans rencontrer aucun corps solide par le moyen duquel ils puissent faire aucune reuerberation sans laquelle ils ne luisent point cõme on void dans vne caue où l'õ n'apperçoit clarté quelconque excepté au lieu où le rayon s'arreste, & quand nous n'aurions autre preuue que la reigle generalle de saint Hierosme elle nous deuroit suffire attendu qu'il dit ces propres mots. *Omniũ doctorum opinio est quod aer iste qui cœlum & terram medius diuidens, inane appellatur plenus sit contrariis fortitudinibus*. Puis

Hier. lib. 3. in epist. ad ephesios ad cap. 6.

doncques que iamais aucun docteur de l'eglise n'en doubta, voire les premiers & plus anciẽs, il faut bien estimer qu'ils en auoiẽt bon tesmoignage par l'escriture, ils consideroient donc que nostre seigneur en la parabolle de la semence par les oyseaux du ciel qui mangeoient le grain auoit entendu & ensemble interpreté les diables qu'il appelle oyseaux du ciel c'est à dire de l'ær selon la phrase vsitée aux Hebreux & à nous aussi qui auons coustume de dire que la pluye viẽt du ciel, c'est à dire de l'ær : car comme a bien remarqué sainct Hierosme tous les Philosophes sont d'accord que les nuees d'où procede l'eaue de la pluye ne sont point esleuées sur la terre plus que de deux mille pas pour le plus, où il y a vne distance sans comparaison biẽ plus grãde, du ciel à la terre, auquel sens S. Paul a escrit aux Ephesiẽs q̃ nostre cõbat ne gist point cõtre les hõmes principalement, mais cõtre les princes de ce mõde qui sont esprits mauuais habitãs la haut aux parties celestes, & cõme il explique toutes ses authoritez & autres semblables au secõd chapitre de la mesme epistre, par ces parties celestes

Luc. 8.

Hiero. vbi supra.

Ephes. 6.

il faut entendre l'ær, *Secundum seculum mundi huius* (dit-il) *Secundum principem potestatis aeris huius, spiritus qui nunc operatur in filios diffidentiæ* (autant en dit saint Iude en sa canonique) remonstrãt que tels mauuais esprits sont constituez en l'ær caligineux pour estre reseruez au iour du grand iugement pour entendre ces parolles, allez vous en au feu eternel, qui est preparé au diable & à ses anges: voyci ses parolles, *Angelos qui non seruauerunt suum principatum sed dereliquerunt suum domicilium in iudicium magni diei vinculis æternis sub caligine reseruauit.* A quoy se peut aussi rapporter ce qui est escrit en sainct Luc, où est recité que les diables prioient Iesus Christ de ne les enuoyer point aux abismes (d'ẽfer) mais plustost aux porceaux & ils se plaignoient par mesme raison, disans à nostre seigneur, *Vt quid venisti ante tempus torquere nos.* Comme s'ils disoient, nous sommes to⁹ asseurez de nostre totalle damnation: mais le temps n'est encore venu: car cela sera executé entierement au dernier iour du grand iugement, il n'est encores venu, laisse nous donc encores en ces quartiers.

Iud. in canonic. vid. 2. petr. 2.

Luc. 8.

Matth. 8.

iuſques en ce temps là de meſme peut eſtre entendu, ce qui eſt dit en l'Apocalipſe *Veh terræ & mari quia deſcendit diabolus ad vos habens irã magnã*, & apres au meſme liure eſt dit que c'eſt aduerſaire a eſté mãdé en l'eſtãg de ſoulphre & de feu. De reſouldre quelle differẽce il y a entre les diables qui ſont deſia aux enfers à ceux qui ſont encores en l'ær, biẽ que à cela S.Hieroſme n'a voulu mettre la main pource q̃ce euſt eſté vn peu hors propos & ſi il craignoit (comme il ſ'en excuſe) d'eſtre trop ennuyeux, pour ſ'arreſter par trop ſur vn paſſaige ſi eſt-ce que nous en parlerons tantoſt à cauſe que le ſubiect le requiert, tant y a que c'eſt choſe aſſeurée qu'il y a vn grand nombre de malins eſprits qui habitent en la region de l'ær tenebreuſe & deſcendent cy bas quand Dieu le permet, Dieu l'ayant ainſi permis par ſa prouidẽce. Premieremẽt pour ſe ſeruir d'eux qui ſont ſes creatures: mais à vils offices, cõme vn Roy & la iuſtice ciuile ont de couſtume condamner certains mal-facteurs non à la mort, mais à offices qui ne leur apportẽt aucun profit, ains peine & trauail ſeulemẽt pour le bien tou-

Apoc. 12.

Hiero. lib. 3. commẽt. in epiſt. ad epheſ.

tesfois du public, ainsi iadis aucuns e-stoiēt condánez à vne isle ou aux montaignes pour y couper les mōtaignes de marbre au profit du prince estās nonobstāt tousiours enchainez de chaines de fer au pied & ayans bōnes gardes:cōme l'ō fait encores de ceux qui sōt aux galeres. Secondement pour nostre exercice & cōme l'applique sainct Bernard apres sainct Hierosme les Hiebusiens Philistins & autres peuples barbares qui furēt delaissez par diuine permission aux limites de la terre de promissiō pour seruir d'exercice au peuple d'Israël lequel sans cela eust facilement recalcitré contre Dieu, estoient vne figure des malins esprits lesquels Iesus Christ deuoit delaisser apres sa mort & passion en l'ær pour nous exercer en bien comme le sablon infructueux & sterile sert de nettoyer & clarifier les vaisseaux d'or & d'argēt qui sont soigneusement gardez en la grāde maison d'vn pere de famille ainsi a esté exercé Iob, en sōme tous gēs de bien, iusques à sainct Paul qui dit auoir enduré des souflets de Sathā, mais aussi il cōclud en l'epistre cy dessus alleguée où il fait mētion de ce propos que

Bernard. Hiero. loco citato & Augu. cōtra faust. manich.

Iob. 1.
2. corinth. 12.

noſtre redẽpteur nous a voulu premie-
rement par le merite de ſa precieuſe
mort & paſſiõ armer treſtous de cap en
pied:cõme vrais champiõs de Dieu. Le
glaiue (dict-il) eſt la parolle de Dieu, le
heaume c'eſt l'eſperãce, le halecret, c'eſt
charité, & le bouclier, c'eſt la foy : cõme 1. *Petr. 5.*
auſſi diſoit ſainct Pierre, *Cui reſiſtite for-
tes in fide*, en ſomme moyennant ces ar-
mures le diable ne peut rien, voire du
tout riẽ ſur nous, cõme le mõſtre ſainct *Augu. lib.*
Auguſtin, en premier lieu pource qu'il *de nat. &*
ſ'enfuit tout quant & quant de nous, ſi *gratia cap.*
nous vſons de nos armes comme dict 58.
ſainct Iacques qu'il ſ'enfuit ſoudaine-
ment qu'on luy reſiſte *Reſiſtite* (dit-il) *Iob.* 4.
diabolo & fugiet à vobis. En ſecond lieu
pource qu'il ne gaigne iamais aucũ ex-
cepté ſeulemẽt ceux qui ne veulẽt reſi-
ſter, brief cõme l'on dit, *Non vincet niſi
volentem.* Eſtans auſſi cõſtituez en ceſte
maniere aupres de no⁹, ils ont vne bride
la diuine prouidẽce laquelle ſoit par le
miniſtere des bons anges ou autrement
cõme bon luy ſemble cohibe tellement
leur rage & malice qu'ils ne puiſſent fai-
re tout ce que ſeroit bien, meſmes en
leur puiſſance naturelle, & faut que

deuant qu'ils facent quelque chose ils
Tertul.lib. de fuga. in persecut. en demandent congé à Dieu, comme
estant ses esclaues : Ainsi voyons nous
Sathan auoir demãdé cõgé à Dieu d'affliger
Iob en sa personne & en ses biẽs
Iob. 1. & les diables dont est faicte mention
en l'euangile n'ausoiẽt entrer aux porceaux
Matth. 8. sans auoir eu de cela congé particulier
de Iesus Christ (comme le monstre
bien amplement Tertulien,) & de
telle bride parle sainct Paul, quand il
1. corint. 10 dit, *Fidelis deus qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* Il permet plusieurs
choses à Sathan: mais tellement de mesure
que la tẽtation qu'il nous veut inferer
ne soit point par dessus nos forces
pource il ne faut disputer : pourquoy
Dieu afflige plustost vn que autre & en
tant de façons diuerses : car il cognoist
bien qu'vn ieune adolescent cõme Dauid
a biẽ la hardiesse & le pouuoir d'entrer
au combat contre le Geãt Goliath,
ou les pl⁹ forts & robustes d'Israël (mesmes
selon l'oppinion du monde) y fussent
facilement succombez. Ce pendãt
le diable en nous exerçeãt en telle maniere
par la malice qu'il a cõtre Dieu &
l'enuie qu'il nous porte, il ne faict que

ſ'acquerir touſiours nouuelle peine: ſi bien que les malins eſprits qui offencerent d'auantage apres leur creation cõme leur malice, orgueil & ingratitude & eſtoit plus grande & furent enuoyez aux infinies abiſmes d'enfer ils ont deſia toute leur peine qu'ils pourrõt auoir, mais ceux qui ont eſté delaiſſez en l'ær ayãt moins offenſé, ils ſ'acquierẽt tous les iours nouuelle dãnation, non quãt à la priuation de la viſion de Dieu qui eſt cõmune à tous? mais quãt à la peine du feu, & c'eſt ce q̃ les docteurs du tẽps de S. Hieroſme ſouloient dire que ſi vn chreſtien reſiſte aux tentatiõs du diable il fait nõ ſeulemẽt choſe qu'eſt à ſõ profit particulier: mais auſſi il fait du biẽ au diable à ſon ennemy quãd par ce moyẽ le diable ne acquiert vn tormẽt ſi grãd cõme ſ'il auoit vaincu le chreſtien: car il en ſeroit puny cõme ayãt eſté occaſion de tel peché & à ces meſmes fins voyõs nous que les diables craignoient d'eſtre enuoyez aux abiſmes, par ce q̃ fort lõg tẽps ils auoiẽt tourmẽté corporellemẽt vn poure iuif. Ceſte prouidẽce de Dieu fait encores par meſme occaſiõ que ſ'ils ne ſont enuoyez aux plus bas enfers, au

Hiero. l.b. 1. commẽt. in Matth. ad cap. 5.

Luc 8. de quel lien ils ſont liez.

moins ils ſont liez en quelque quartier du monde, qui n'eſt autre choſe à dire ſinon queDieu les condamne à ne bouger d'vn certain lieu determiné ſans pouuoir operer aucunement ailleurs, qui eſt vn des plus grãds tourmẽs qu'ils puiſſent auoir par ce qu'ils ſont eſprits & de nature genereuſe complantez & créez auec toute liberté pour operer promptement en tous lieux où leur volunté ſe plaiſt, & à cauſe de ce ſont appellez par Tertulien, *Quodammodo volucres*, ayants vne agilité bien plus excellẽte que tous oiſeaux, & ſ'il faut ainſi dire par telle allegation, ils ſont mis cõme dans vne caige ne pouuans voler ny çà, ny là pour faire aucune choſe à leur volonté eſtans detenus par force & cõtrainte tremblans & violentes au commandement de Dieu, & ainſi doit eſtre entendu le paſſage du liure de Thobie, où eſt dict queRaphael a prins le diable Aſmodeus (qui ſignifie en Hebreu exterminateur) & la banny & lié au deſert de la ſuperieure Egypte, & auſſi tant de paſſages qu'il y a en l'Apocalipſe, où eſt ſouuent repeté que Sathã ſeroit lié puis qu'il ſeroit deſlié, qui n'eſt autre choſe

Tertul. lib. de anima c. de Somniis.

Tobie 8.

Apoc. 20.

à dire ſinon toute puiſſance & exercice luy eſtre oſtée par diuine puiſſance & apres luy eſtre reſtituée, il ſera deſlié aux derniers iours, quand il luy ſera permis d'executer toute ſa rage ſur les gens de bien par le miniſtere de l'antechriſt iuſques à faire de miracle : cõme faire deſcẽdre viſiblemẽt le feu du ciel & autres choſes ſemblables deſcrites au long par S. Iean en l'Apocalipſe. Et quant à tous ſes effets il en eſt maintenãt lié, biẽ que naturellemẽt il le puiſſe faire auſſi bien maintenãt qu'il le fiſt du tẽps de Iob & le ſera au tẽps de l'antechriſt, auſſi il a eſté lié par la mort & paſſiõ de Ieſus Chriſt à ne pouuoir pl⁹ parler ſenſiblement aux hõmes par les oracles cõme on peut voir en l'Apocalipſe, & l'experiẽce l'ẽſeigne: mais ſur la fin du mõde il ſera tellemẽt delié qu'il parlera familieremẽt aux perſõnes & s'aparoiſtra à eux en forme viſible. Tous ces diſcours ſont ſincopez en vn mot par S. Thomas quãd il dit *Dæmones dicũtur ligari quando impediuntur agere quæ naturaliter poſſunt & ſolui quando permittũtur*. Aiãt dõcques telle permiſſion cõme il eſt ſerpẽt & caut en ſes entreprinſes il vſe de pluſieurs & diuers moyẽs pour

Apoca. 16. & 2. ad Teſſalo. 2.

Apoca. 20.

S. Tho. in queſt de potent. q. 6. art. 5. & Augu. lib. 20. de ciuit. cap. 8. vid. locũ.

de leurs moyens pour nous tromper.

gaigner les hõmes lesquels nous pourrõs entẽdre tant par les deux apparitiõs visibles couchées en l'escriture l'vne à l'ãcien l'autre au nouueau testamẽt qui nous doiuent suffire, comme par l'experiẽce qu'en a prins vn bon & fort anciẽ pere Anthonius Monachus, duquel l'histoire a esté escrite au long par saint Athanase: car il semble à voir par le discours qu'il en fait que ce bon personnage soit esté esleu de Dieu, expressément pour endurer sensiblement (& qui plus est visiblement les assauts de Sathan: comme vn autre Iob les endura seulement sensiblement, & pour autant de luy deuons apprẽdre les façons de faire de Sathan, & les moyens pour nous garder de ses embusches. Quant à la premiere apparition visible de Sathan, qui est descrite en Genese 3. chap. il appert par icelle qu'il peut prendre vn corps visible pour se faire veoir aux hõmes non pas toutesfois qu'il soit en son pouuoir de la prendre à sa volonté (car il y auroit desordre, *Representaret enim se vxori tanquam maritus, seruo tanquam dominus, religioso tanquam prelatus, peniteti tanquam confessarius & sic nullus esset se-*

Athan. in vit. Anth.

Genese. 3.

Chrisosto. hom. 4. de Lazaro.

curus & tentaremur ſupra id quod poſſemus 1.Corint.10.& eſſet contra prouidētiam dei: en cela eſtant cohibé & empeſché par la toute puiſſance de Dieu : comme ſainct Auguſtin l'enſeigne & ſainct Thomas apres luy : mais quelquefois Dieu la ainſi permis d'vne part pour cõuaincre noſtre entendement à croire qu'il y a des malins eſprits qui ne ſ'eſtudient iamais à autre choſe qu'à no⁹ perdre d'autre coſté pour nous faire cognoiſtre à l'œil combien eſt ord & ſale ceſt eſprit immunde depuis le temps qu'il ceſt eſlongné de ſon Dieu & armé contre luy, puis qu'il ſe fait voir le plus ſouuent en vne forme ſi hideuſe que d'vn ſerpent ou autre beſte brute & à ces fins il nous eſt propoſé au beau commencement de la bible : cõme vn vilain coleuure, pour la ſeconde raiſon : & pour la premiere au beau commencement de l'euangile preſché par Ieſus Chriſt : cõme vn perſonnage qui a beau babil : mais duquel la fin n'eſt autre que de nous faire precipiter & rompre le col. Et pource qu'il eſt ainſi cauteleux il a de couſtume de ſ'accommoder aux gens en ce la faiſant le ſinge de Dieu qui c'eſt touſiours vou-

Augu. lib. 2. de gene. ad lit. S. Thom. 2. 2. q. 165. art. 2. ad 2.

lu demettre à noſtre imperfection, &
1. cor. 9. pratique le dire de S. Paul, *Omnia omnib⁹ fact⁹ ſum vt omnes lucrifacerẽ*, ſi biẽ qu'à
vne pauure femmelette qui n'a point
beaucoup de cognoiſſãce fors de ſa ſenſualité, cõmencera à detracter de Dieu,
& reuoquer en doute ſ'il eſt de luy tout
ce qu'õ en dict: puis comme il cognoiſt
que ce ſexe eſt fort amateur d'honneur
& de grandeur il permet cela, puis qu'il
luy reuiẽt, pour la troiſieſme, il permet
auſſi des voluptez charnelles cõme de
manger & de boire, voire les viandes q̃
peuuẽt plus attraire les perſonnes. toutes leſquelles choſes on peut aiſéement
obſeruer aux traicts dõt il a vſé à la premiere fẽme qui ioue le perſonnage de
toutes les autres qui mettent Dieu en
oubly, eſtãt choſe aſſeurée que ſ'il ſe fuſt
adreſſé à Adã il euſt vſé d'autres moyẽs
Geneſe. 2. biẽ plus couuerts q̃ de ceux la & pource
S. Paul rapporte la victoire à vne ſim-
2. cor. 11. plicité feminine quãd il conclud, *Ne ſicut ſerpens ſeduxit Euã ita ſeducantur ſenſus
veſtri à ſimplicitate quæ eſt in Chriſto Ieſu.*
Au reſte quãd il a voulu tromper Ieſus
Chriſt il y procede bien tout autremẽt:
car ſans detracter aucunement de Dieu,
car vn homme raſſis d'entendement &

de ſoy abhorre telle choſe & eſtouppe ſoudainemẽt ſes oreilles il cõmẽce parce qu'il n'a nulle apparence de mal,ains pluſtoſt ſemble auoir eſté vſitée par les ſaincts perſonnages, cõme ayãt Moyſe par ſa priere chãgé le ſang du fleuue en eaue & le rocher auſſi cõme il eſt eſcrit *Qui conuertit petrã in ſtagna aquarũ*,à cauſe que le peuple eſtoit en grande neceſſité de boire, ainſi il taſche à perſuader à Ieſus Chriſt de chãger les pierres en pain à ſçauoir au grand beſoin de manger & eſtant à vn deſert,auſſi bien que Moyſe. Puis pour la ſecõde fois ſçachãt que Ieſus Chriſt eſtoit verſé aux ſainctes eſcritures & à icelles il ſe plaiſoit le plus, il luy ameine des paſſages de la ſaincte eſcriture. Et comme il ne peut rien faire par cela il luypropoſé d'eſtre monarche du monde: car la ſçience enfle les perſonnes qui n'ont charité, & leur fait à croire qu'il ſont ſuffiſant de gouuerner tout vn monde voire mieux que tous autres. Somme il eſt tout ſemblable aux Crocodrilles d'Egypte leſquels ſ'apperceuans de quelque homme qui approche du Nil pourſuiuant ſon chemin il commence à contrefaire l'homme & à pleurer cõme ſ'il auoit

Pſal. 113.

Matth. 4.

grand beſoing de ſecours & le pauure homme approchant à la bonne foy eſt ſoudainemẽt deuoré. Ainſi recite ſaint Athanaſe, q̃ vn iour il ſe dueilloit fort aupres de la cellule de ce bon pere Anthonius & cõme il demanda qui c'eſtoit il reſpondit ſe voyant deſcouuert qu'il auoit bien grande occaſion de ſe plaindre, car tout le mõde le chargeoit d'eſtre cauſe de tous les forfaits du monde cõbien qu'il en fuſt innocent. Parfois auſſi il chantoit des pſalmes ſe voulant accõmoder à luy: mais il bouchoit pour lors ſes oreilles ne voulant eſcouter le chãt de Sathã & pratiquoit ce qui eſt eſcrit. *Ego autẽ tanquã ſurdus non audiebã*, autrefois il ſe preſentoit auec grãde ſplãdeur ſoy transformant en ange de lumiere: mais il fermoit les yeux, ne voulãt voir la clarté de Sathã & quãd il voyoit qu'il ne pouuoit le gaigner par to⁹ ces beaux moyẽs, car il auoit obtenu par frequẽtes prieres, larmes & ieuſnes, le don qui eſt appellé par S. Paul (*Diſcretio ſpirituum*) il venoit auec grãd bruit pour l'eſpouuãter maintenãt dit-il en guiſe d'vn Dragon, tantoſt en guiſe d'vne autre beſte effroyable, par fois ſe preſentoit à luy cõme vn hõme ayãt enorme grandeur

Athan. in vita Ant.

Pſal. 37.

1. Corint. 12.

plus que celle d'vn geant, si bien que la teste touchoit le ciel. Combien que les pieds fussent en terre, quelque fois aussi il faisoit vn grand tumulte, comme si la cellule eust esté enuironnee de cheuaux, chariots & gens armez, mais pour lors s'estant à Dieu recommandé il se mocquoit de luy par-ce qu'il est escript *Hi in curribus & hi in equis nos autem in nomine domini nostri inuocabimus*, Il n'oublioit aussi de mettre des lingots d'or par où il deuoit passer pour le tenter d'auarice, lesquels au signe de la croix dict sainct Athanase s'esuanouissent en fumee, & d'auantage il se presentoit aussi à luy en forme de femme pour le faire tomber en forme de peché de la chair, & quand par tous ces moiens il ne le pouuoit gaigner, en fin il l'exhortoit de veiller long temps la nuict en prieres, vacquer à ieusnes, & tous autres exercices spirituels, ou bien pour le degouster de toutes ces choses comme estant suadé par l'ennemy de nature, ou aux moins aux fins qu'il semblast faire quelque chose pour luy, mais ce sainct personnage qui pouuoit bien dire auec sainct Pol. *Non ignoramus astutias*

Psal. 19.

Vide Aug. lib 2. *de ciuit. c.* 26.

2. *Cor.* 2.

eius. Ne laissoit de continuer ces saincts exercices, ains il augmentoit d'auantage sa deuotion, non pour ce que le diable l'auoit dit, mais pour ce que Iesus-Christ nous a enseigné tant de faict que de parole sçaichãt bien que tout ce que le diable faict & dict le tout n'est qu'à mauuaise fin: & pour ce d'autant plus

Luc. 4. qu'il confessoit à haute voix que Iesus-Christ estoit filz de Dieu il luy imposoit silence le dernier moyen duquel il souloit vser, c'estoit d'increpation d'austerité, en luy remonstrant que c'estoit vne vie fort rude barbare & onereuse & que c'estoit destruire la creature de Dieu non pas l'ẽtretenir en son seruice, & que pourueu qu'õ n'excedat aux viãdes ce n'estoit peché que d'vser des creatures de Dieu auec actiõ de graces: finalemẽt aussi il le menaçoit de le biẽ battre & de le faire mourir en luy rompant le col, Mais à cela il auoit sa respõce tou-

Iob 1. te preste que s'il n'auoit peu aucunemẽt

Matth. 8. nuire à la moindre brebiette de Iob ny aussi aux porceaux immondes q̃ moins

Luc 8. pourroit il faire dõmage à l'hõme qui est peculierement soubs la protectiõ de Dieu & duquel tous les cheueux sont

nombrés, tellement qu'vn ſeul ne peut tomber de ſa teſte ſans l'expres vouloir de Dieu.

Que le but du diable n'eſt autre que de ſe faire adorer cõme Dieu, & trõper les hõmes, Que le diable ne ſçait point les choſes futures ny ne peut penetrer ou ſonder le cœur humain.

Le pretendu du Diable eſt d'eſtre adoré.

CHAPITRE. V.

IL nous faut auoir touſiours ſouuenance des deux pechez qui ſont propres à Sathan à ſçauoir orgueil & enuie & ce pour toute choſe que nous voudrõs deffinir de luy: car de ces deux vices ſpirituelz cõme de deux ſources procedent tous ſes effectz. Comme ainſi ſoit donques qu'il ait auecq'ſes Anges premierement peché par orgueil voulant par rapine vſurper l'equalité de Dieu il perſiſte touſiours en ceſte mauuaiſe volunté par la grande & impenitente obſtination qui eſt en luy & ne ceſſe de dire en ſon cœur *Similis ero altiſſimo.* Ce qu'il a practiqué au beau cõmancement, car en regardant le iargon qu'il tenoit à la femme il ne pretendoit autre choſe cõclure ſinõ qu'elle l'adoraſt cõme Dieu. *Eſaie.14.*

Tout ainſi comme quãd il y a vn tyrãt qui tache d'vſurper à ſoy vn Royaume lors qu'il detracte du Prince naturel il ne faict autre choſe ſinon tacher de perſuader aux gẽs d'eſtre receu & recogneu comme vray Roy: quand donc Sathan propoſoit à Eue que Dieu leur portoit enuie & qu'il ſeroit bien marry qu'ilz mõtaſſent ſi hault qu'ilz pouuoient biẽ monter il ne faiſoit autre concluſion ſinon que ce qu'ilz eſtimoiẽt eſtre Dieu n'eſtoit vray Dieu, pour autant qu'vn vray Dieu comme vray pere il tachera à ſublimer en toutes honneurs ſes enfans autant qu'il luy ſera poſſible, & dauantaige puis qu'il ſe preſentoit comme tel, c'eſt à dire ne demandant rien mieux que leur auancement & à ces fins apparoiſſoit à eux & leur parloit familieremẽt combien qu'il feuſt d'vne nature inuiſible & bien plus excellante que la leur comme les voulant diriger & conduire à vne ſupreme felicité iuſques à eſtre comme vieux, par cela il cõcluoid qu'il eſtoit le vray Dieu & cõme vray Dieu debuoit eſtre d'eux adoré, & au vray dire il n'a eſté du tout fruſtré: car pluſieurs peuples ont eſtimé que le

ſerpent de celuy qui parloit par le ſerpent eſtoit vray Dieu, tellement que les Grecs en ont prins l'ethimologie du ſerpent cõme remarque fort bien ſaint Athanaſe, car (dit-il) ὄφις, c'eſt à dire ſerpent, eſt ainſi appellé comme qui diroit ὀφὴς, c'eſt à dire celuy qui parle, à cauſe qu'il auoit parlé à nos premiers parens ayans opinion que ce feuſt pour leur grand bien & vtilité, & non ſeulement les Grecs, mais auſſi tout l'empire Romain a eſté abreué d'eſpuis qu'vn oracle leur fiſt reſponce que la peſte ne ceſſeroit à Rome ſ'ilz n'enuoioient querir le Dieu Æſculapius. Or les Ambaſſadeurs ſ'eſtant tranſportez au lieu par l'oracle deſigné treuuent vn grand ſerpent lequel ilz firent entrer en leur nauire & l'apporterent à Rome où il feuſt par l'eſpace de trois iours, dequoy Valerius Maximus en parle fort ſerieuſement comme de choſe appartenant à la veneration des dieux & Ouide n'a honte de l'appeler ſon Dieu.

Athan. in deffinitionibus prici.

Valer maxim. lib. 1.

Cum criſtis aureus altis
In ſerpente deus prænuncia ſibilla miſit

Ouid. lib. methamor 1.

Lucian. Lucian en fait vn Opuſcule, diſant que les Oracles qui procedoient de la bouche d'vn certain ſerpent conduict par vn Magicien appellé Alexandre, c'eſtoit diuins Oracles & bien plus venerables que ceux qui procedoient des preſtres:car (dit-il)ceux-là ſortoient de la propre bouche de Dieu,& qui eſt encores plus admirable à la primitiue Egliſe, il y a eu d'heritiques qui en diſoiẽt autant, ſoy perſuadans que ce ſerpẽt qui parla à Eue, fuſt vray Dieu, parquoy ils ſouloient faire monter ſur leur autel vn ſerpent auquel ils preſentoiẽt leurs ſacrifices & pour ceſte occaſion ils ont eſté appelez Ophiles c'eſt à dire ſerpentins ou gens qui adoroiẽt le ſerpẽt. Beaucoup mieux ont eſtimé les Syriẽs & Caldeens & autres peuples oriẽtaux leſquels diſoient(comme il appert parce que Pherecides Syrus en a eſcript) que le grand Dieu auoit chaſſé du ciel tous les Diables deſquels le Capitaine eſtoit vn nommé Ophianeus c'eſt à dire en Latin Serpentinus, & comme biẽ reſpond Lactance aux idolatres en cela ils ſe ſont abuſez quand ils ont prins le noir pour le blanc, & le Prince des dia-

Epiphan. lib. 1. contra hæreſes.

vide Plinium lib. 8. natural. hiſtoriæ.

Lactan. in diuinis inſtitutionib⁹

bles pour le Prince des hommes qui est le seul Dieu. Toute ceste digression ne tend à autres fins qu'à demonstrer que veritablement l'intention du Diable serpent, n'estoit autre que soy faire adorer comme Dieu ce qu'il a bien clairement demonstré par le progrés des tentations dont il a vsé contre Iesus Christ. Car pour le dernier propos il luy garde ce mot qui estoit son vray but, *Si cadẽs adoraueris me*. Et c'estpourquoy il s'est faict bastir des temples, dresser des autels, ordonner des festes, inuiter des prestres, presenter des sacrifices, aiant veu queDieu en auoit voulu autant auoir pour son seruice, non comme remonstre saint Augustin qu'il se plaise aucunement à l'odeur du rost des animaux ou autres choses sẽblables mais c'est pourautãt qu'il s'esiouit fort qu'õ lui exhibe leshõneurs deuz àDieu en cela aiãt vn cõtẽtemẽt fantasq quãd il est estimé dieu en aparẽce, iaçoit qu'il soit dãné & tourmẽté sãs cesse en verité *Dæmones nõ cadauerinis nidorib9*, (dit S. Augustin) *Sed diuinis honorib9 gaudẽt*. Or pour estre tousiours entretenu en ceste grandeur il n'a point sceu trouuer meilleur

Matth. 4.

Aug. lib. 10. de ciuit

Le Diable ignore les choses futures.

moyen ny plus expedient, que de parler familieremẽt aux perſonnes & leur dire choſes occultes, ce qu'il a faict par les oracles, le premier deſquels il faut nommer l'oracle du ſerpent parlant à Eue. Car dequoy importe il s'il eſt entré dans le corps d'vn ſerpent pour parler, ou s'il eſt entré dans vne ſtatue de marbre? Cela n'empeſche de rien qu'on ne puiſſe dire que le premier oracle ſoit eſté celui qui a parlé à la premiere femme, & pourtant Tertulien à bon droit met au premier rẽg de tous heretiques, la premiere femme conſiderant que de parler ainſi au Diable familierement ceſt apoſtaſie. Apres le deluge les oracles ont eſté plus frequentez & ont cõmencé à la poſterité deCham: de là viẽt que le plus anciẽ oracle que nous trouuons entre les autheurs. C'eſt *Oraculum Hammonium*, comme nous dirions *oraculum chammonium*, car le nom de Cham s'eſcript en Hebreu auec vne forte aſpiration, & à ceſte occaſion noſtre tranſlateur la traduit pluſtoſt cham que ham tant y a que c'eſt tout vn, & que tel nom mõſtre aſſez l'antiquité & la ſource auſſi des oracles faicts apres le deluge,

Tertul. de præſcript. hæretic.

c'eſtoit Cham le maudit de Dieu & 4.Reg. 1.
de ſon pere qui trouua ceſte inuention d'adorer le Diable pour continuer la cité du Diable comme Cain l'a- Gen. 2.
uoit deſia encõmencee pour oppugner la cité de Dieu baſtie par Abel & continuee iuſques à Noé. Nous voyons auſſi par l'eſcriture que les mauuais Roys mandoient aux oracles des gentils cõme à Accaron & autres pour auoir reſponces de leurs doubtes & ſolutions de leurs difficultez. Ainſi Sathã n'a iamais oublié ſa maniere de faire, car comme il vouluſt rauir l'honneur de Dieu prediſant les choſes occultes & futures à la premiere femme. *Aperientur*, dit-il, *oculi veſtri & eritis ſicut dii ſcientes bonum & malum*, auſſi par ce meſme moyen il a voulu pipper les hommes qui ont vn ſouhait naturel de ſçauoir les choſes occultes & futures ayans ce mauuais ſouhait de la nature d'Adam corrompue, qui a ſouhaitté auſſi d'eſtre comme Dieu, duquel le propre c'eſt de cognoiſtre les choſes occultes ſingulierement l'interieur des penſees & auſſi les choſes à aduenir, l'eſcripture nous enſeigne clairement ces deux points. Premiere-

Ieremie 17 ment en Hieremie *Inscrutabile est cor hominis & quis cognoscet illud? ego dominus probans renes & corda.* Et aussi pour le second il est dict en Esaie.

Esaie. 41. *Annunciate nobis quæ ventura sunt & dicemus quia dii estis vos*: si bien que si nous regardons bien de pres les histoires trouuerons que les oracles ne tendoient à autres fins que d'occasionner vne admiration aux hommes & leur dōner vn contentement de l'orgueil qui est naturellement en leur teste. Toutesfois les Diables n'ont iamais sceu ny l'vn ny l'autre ce que nous monstrerōs pour faire entendre aux curieux de ce temps combiē ils sont abusez de penser paruenir à la cognoissance de ces deux choses par le moien d'vne secrette familiarité qu'ils ont auec les Diables ou autrement par superstitions & magie. Les Theologiēs s'y sont fort doctemēt exercez au premier, tāt par la sētēce de Hieremie, que

1. cor 2. par-ce que S. Pol a dict. *Nemo scit quid sit in homine nisi spiritus hominis qui in ipso est.*

Psal. 7. Et de Dauid qui souuēt attribue cela au seul Dieu. *Scrutans corda & renes deus.* C'est donc le seul homme qui sçait par nature ce qu'il pēse en son cœur & quāt

aux autres ſubſtances, il ny a nul que le ſeul Dieu, ce que feuſt fort verifié en l'hiſtoire de Nabucodonoſor qui auoit mis en oubly ſõ ſonge & ſi vouloit qu'õ le luy deuinaſt, mais il luy fuſt reſpondu qu'il demãdoit choſe impoſſible. *Sermo enim quẽ tu quæris rex grauis eſt nec reperietur quiſquã qui indicet illũ in conſpectu regis exceptis diis quorũ non eſt cũ hominib⁹ conuerſatio*, où eſt bõ de noter qu'il auoit aſſẽblé nõ ſeulemẽt les philoſophes & aſtrologiens, mais auſſi les magiciẽs cõme dit le texte expreſſement, & cõbien qu'il ſoit certain que les magiciẽs aient familiarité ſecrete auec les malins eſprits qu'ils eſtimoient eſtre dieux, ſi eſt ce qu'ils mettẽt differẽce entre les dieux qui cõuerſent quelquefois auec les hõmes & ceux qui ny conuerſent aucunemẽt & confeſſent que ceux qui ont familiarité auec les hommes ne peuuent aucunemẽt ſçauoir ce qui eſt caché dãs le cœur des perſonnes, parquoy en fin reſolutiõ fut baillee par Daniel diſant: *Myſterium quod rex interrogat, ſapiẽtes, magi, hareoli, & aruſpices nequeunt indicare regi, ſed deus eſt in cœlo reuelans myſteria qui indicauit tibi Nabucodonoſor quæ*

Dani. l 2.

venturæ sunt nouißimis temporibus. Didymus precepteur de saint Hierosme traicte ce poinct à propos qu'il veut preuuer que le sainct Esprit est Dieu, par ce qu'il penetre les cœurs & faict cognoistre l'interieur des pensees,& en donne la raison naturelle, car l'ame n'a poinct de quantité corporelle comme ont les corps qui sont par telle quantité terminés, mais elle est vne substance simple & spirituelle qui n'a poinct d'autres limites que sa pure substance, qui fait q̃ si quelque chose penetroit telle substãce faudroit ou qu'elle feust la mesme substance de l'ame ou bien la vertu viuente qui est auec icelle en donnant vie à telle substance, & c'est pour autant qu'il n'y a que ces deux choses tressimples en l'ame. Or le diable ne peut estre la substance de l'ame, n'y la mesme vie de l'ame,& ne peut donc penetrer au dedans mais bien Dieu qui est celuy qui donne telle vertu de vie à l'ame & sans la concurrẽce duquel l'essence & la vie de l'ame seroient soubdainement redigees à neant, comme elle estoit au parauant sa creation, & c'est ce que disoit, *Didymus*
Iosi.13 *imparticipabilis diabolus est non creator sed*

creatura subsistens, introiuit ergo (in cor Iudæ) non secundum substantiam, sed secundum operationẽ quia introire in aliquẽ increatæ est naturæ: de là il viẽt à cõclurre que quãd nous trouuons que le diable est entré dans le cœur c'est à dire, la volonté de Iudas & qu'il a rempli le cœur de Ananias il faut entendre cela par suggestiõ de malice & suasion d'iniquité, comme d'auarice & autres meschancetez qui ne peuuẽt entrer dans l'hõme s'il n'ouure son cœur & ne preste consentemẽt à telles tẽtations,&de fait le mot de tẽter le dõne assez entẽdre,qui ne signifie autre chose q̃ essayer quelq̃ chose, ainsi Sathã s'efforce de cognoistre nostre bõté ou malice. Et s'il y a coniecture qu'il y a de la bonté dans le cœur,il employe toutes ses forces pour l'esbranler par les obiects & moyens qu'il nous presente.Sainct Hierosme disciple de Didymus a fort bien declaré ce poinct & comme commenté en peu de paroles ce que son maistre auoit dict assez obscurement: Ceux la,(dit-il) sont dignes de reprehention qui pensent que les pensees mauuaises viennẽt du diable & nõ plustost de nostre mauuaise volonté,car

Act.8.

Hieroni. lib 2. comment in Matheum ad cap 15.

certainement le diable peut estre suggesteur & moyẽneur des pensees mauuaises mais non pas l'autheur, bien est vray qu'il est le plus souuent comme vn boutefeu en nostre endroict allument en nostre chair vn feu d'ardeur charnelle, mais non qu'il vienne pourtãt à penetrer l'interieur de nostre cœur, ains seulement il en prent coniectures par l'habitude & gestes qu'il apperçoit en nostre maniere de faire comme quand il void, dit-il, qu'vn homme regarde fort souuent vne femme & laisse tout autre chose pour ce faire, de là il prend coniecture de penser que nous commẽcerõs à adulterer en nostre cœur, quand & quand il prent aussi occasion de nous instiguer à cela en mettant plusieurs phantasies en nostre teste lesquelles ne voulant de nous repousser ains nous y delectans de nous mesmes & de nostre franche volonté les enuoions aussi en nostre ame. Le diable en cela abuse les personnes quand il leur fait accroire qu'il cognoist le cœur des gẽs, il en peut bien auoir quelques coniectures : Mais l'homme estant de franc arbitre peult obmettre & quicter telles phantasies &

ainſi le diable ſe treuue le plus ſouuant menteur. De cecy ſainct Auguſtin en a faict vn liure intitulé de *Scientia demonũ* ou il monſtre amplement ce diſcours concluant qu'ils ne peuuent dauantaige ſçauoir les choſes futures qu'ilz ne font l'interieur des penſees. Nonobſtãt par les oracles il a voulu predire les choſes à aduenir. le Roy Ochoſias manda à ces fins ſes ſeruiteurs pour ſçauoir ſ'il gueriroit ou non & ſeul en voulut autant faire pour ſçauoir qu'elle yſſue auroit la prochaine bataille qu'il debuoit dõner contre les Philiſtins contreuenans à l'expreſſe parole de Dieu qui diſoit *Non accedetis ad magos neque ab hariolis aliquid ſciſcitabimini*. Auſſi ce feuſt l'occaſion de leur ruine & aduient ordinairement par diuine permiſſion que ſi le diable (ſoit de luy meſme en perſonne ou par vn ſien oracle mort ou viuant) predict quelque bon heur telle choſe n'aduient poinct, mais ſ'il predict choſe mauuaiſe elle ſortira infalliblement à ſon effect en peine de telle apoſtaſie ce qu'on peut aiſeement voir en l'hiſtoire de Saul laquelle nous doibt ſeruir de maxime ou reigle generalle en

Aug. lib. de ſcientia dæmonium

4. Reg. 1. & 1. Reg. 28.

Leuitic. 19.

ce faict icy, & est remarqué par sainct Chrisostome *Vide locum in fine huius capituli.* Or sainct Athanase voulant resouldre le Prince Antioche de ce point il procede sagement par l'experience. Il y a deux choses, (dit-il) que les anges mesmes soient bõs ou mauuais ne peuuent sçauoir, c'est l'interieur des cœurs & les choses futures bien est vray, dit-il, qu'õ a trouué quelquesfois q̃ les magiciens (lesquels i'appelle pour autheurs oracles viuans du Diable) ont predict quelque temps ce qu'est apres aduenu, les Diables le leur ayant ainsi reuelé, mais il n'ont predit sinon ce qu'estoit desia faict, comme voians qu'il pleut desia aux Indes & que le temps est disposé pour porter les nuees vers les quartiers d'Egypte, il faict sçauoir à ses oracles qu'il pleuura en brief en Egypte, & quand il void que grande abondãce de neige a fondu aux montaignes, ou commencé à fondre, il predit aussi que le Nil ou autre grosse riuiere desbordera, mais il ne dict sinon ce qu'il void, seulement il y a vne agilité plus grande en luy qu'à nous, si biẽ que si les oiseaux auoient raison, ils en feroient bien autant

Athana. q. 27. ad Antioc. princ.

tant

tant & le font selon leur naturel quand ils changent bien souuẽt de climat par le moyen desquels plusieurs Philosophes ont esté en admiration deuinans ce qu'ils ne voioient:mais c'estoit par la cognoissance qu'ils auoiẽt des oiseaux. Parquoy conclud sainct Athanase, deliberez vous de faire quelque chose dont on n'en puisse auoir aucune coniecture, & puis allez vous en aux oracles du diable qui sont les magiciens, & leur demandez s'ils sçauent point ce que vous auez deliberé de faire & trouuerez qu'ils en sont du tout ignorans. Sainct Athanase auoit ouy discourir Antonius Monachus sur ce point & est vray semblable que de luy (comme de celuy qui en auoit plus d'experience que homme du monde) il auoit retenu ses resolutions, car nous voyons qu'il recite presque les mesmes sentences en la vie qu'il a escript de luy, où il adiouste que c'est tout de mesme, comme si celuy qui a couru la poste nous disoit ce que ce faict biẽ loing de nous, ou comme si vn medecin touchant le poulse à vn homme il luy predisoit qu'il aura la fiebure, ou si vn agriculteur ayant veu l'innonda-

Athan. in vita Anton

tion des eaux predisoit qu'il y aura peu de bled & en sõme, dit il, ils sçauẽt ce qui est desia & non pas ce qui est à aduenir, Toutesfois dit encores, voilà le cõmẽcement de l'idolatrie & des nouueaux dieux, le pauure peuple ne sçachant la cause il les a estimez vrais dieux laquelle sentẽce qui est d'importance se peut tant par l'escriture que par les autheurs prophanes & externes verifier, car les plus celebres oracles qui furent iamais au monde, c'estoient du tẽps de Cyrus en Affrique & en Grece comme l'escrit Herodote, auquel temps les prophetes cõme Esaye, Hieremie, Daniel & autres auoient ia predict clairement plusieurs chãgemens qui deuoiẽt aduenir aux plus celebres nations du monde cõme estoient les Assiriens, Babiloniens, Grecs & Romains iusques à nommer mesmes les Grecs & voire aussi le Roy Cyrus par son nom propre, ioinct que les Sybilles en auoient desia autant fait dequoy les diables s'estans armez ils comencerent à predire ce qu'ils en auoient sceu par reuelation faicte aux prophetes & predisoiẽt choses fort grãdes. Au reste quand on les sortoit de

Herodot. initio lib.

Esai. 23. 14 45. Ieremiæ 23 Daniel 8. 10.

ces limites & commãçoit on a leur demander des menus affaires & particulieres negoces desquels ils n'auoiẽt ny cognoissance ny coniecture ils temperoient tellement leur langage par paroles ambigues, que quoy qu'il aduint ils auoient tousiours belle eschapatoire. De ce point ont escrit plusieurs graues autheurs Grecs & Latins & entre nous Latins nous auons Lactance qui en dit de beaux traicts & aussi saint Hierosme qui en a specifiez aucuns disant. *Apollo Delphicus & Loxias Deliusque & Clarius & cætera idola futurorum scientiam pollicentes reges potentissimos deceperunt.* Et puis il donne les exemples comment ils couuroient leur ignorance, mais (dit-il) quand il ny auroit autre chose sinon qu'ils n'ont sceu predire leur ruine faicte par l'aduenement de IESVS-CHRIST, ce seroit assez pour preuuer qu'ils n'en sçauoient rien de l'aduenir comme l'on recite d'vn homme prudent qui voulant faire cognoistre la bestise qui estoit en vn magicien & chiromantien, luy presenta la main gauche pour luy deuiner sa fortune & cõme il estoit attentif à regarder

Lacta. lib. diuinarum institutio.
Hyeronim⁹ lib. 11. comment. in Esaiam ad cap. 41.

les lineamẽs de la main il luy bailla de la main droicte vn grand soufflet en disant si tu cognois les choses futures, pourquoy ne les cognois tu premierement pour toy mesme, autant en dict sainct Hierosme des oracles. Enquoy l'on void combien s'abusent ceux qui font pactes & accords auec c'est Esprit immonde, pource qu'il leur promet de leur faire sçauoir les choses à aduenir & aussi ceux qui s'adressent à telles gẽs que n'est moins que de s'adresser comme iadis les idolatres à vn oracle, attendu que c'est le Diable qui faisoit & fait parler & l'vn & l'autre, & c'est à ceste occasion vne vraye apostasie de la foy prohibee soubs grãdes peines biẽ souuent en la Loy de Dieu. Mais disoit ce bon pere Anthonius quel profit y a il en cela de soy faire librement abuser d'achepter coquilles pour carquans outre qu'auec cela on s'estrãge de sõ Dieu & vend on pour telles vanitez & mensonges la pauure ame au Diable, & quãd bien ainsi seroit qu'on nous dict verité nous ne la debuons sçauoir par le moien de l'ennemy de Dieu & de nostre nature depeur qu'auec le miel il ne nous

Athan. de vita Anto.

baille aussi du poison comme il a faict à nos premiers parens & à ceste occasiō nostre Seigneur a commandé au Diable de se taire encores qu'il dit pure verité, & comme disoit le bon moine Antonius s'il se presente à nous auec grāde clarté, comme il se trāsforme quelquefois en Ange de lumiere il faut fermer les yeux & destourner la face pour ne voir la lumiere du diable. L'histoire de Saul porte qu'il auoit faict tout son pouuoir de sçauoir ce que luy importoit beaucoup, & c'estoit addressé à Dieu aux prestres & aux prophetes, en fin voiant que Dieu ne luy faisoit aucune responce cōme par necessité c'est adressé à vne femme sorciere, & a esté cause de sa ruine, il se faut donc addresser à Dieu, & si ne nous ayde si tost esperer tousiours en luy & prendre patience, sçachāt que le tout ce faict pour nostre grand bien, mais de cecy en parlerons plus amplement au chapitre prochain. Il y a vn autre point remarqué par S. Chrysostome. *Nemo quum fallunt attendit sed solum siquid verum prædixerint, aspicit.* Et puis apres il dict, *quia homo se dedit diaboli potestati de⁹ id permittit accidere.*

Luc 4.

Chrysost. Homili 8. in 2. episto. ad Thimo.

Que les hommes sorciers sont autant detestables & autãt prohibez par la loy de Dieu comme mesmes les oracles des Payens & leurs idoles que ce n'est fable ce qu'õ dit des sorciers, que les Prĩces y doiuẽt prẽdre garde, des diuers moyẽs dõt vsoyẽt les anciẽs sorciers, le tout preuué par l'escripture.

Sorcelerie peché enorme & detestable.

CHAPITRE VI.

COMBIEN que Pline ait estimé que la magie ne soit rien en verité, mais chose n'ayant rien que le seul mot non plus que les chimeres amenant pour toutes raisons l'experience de Neron qui estoit fort eschaufé à y entendre quelque chose iusques à ce faire imiter & consacrer à tel mestier, & ce nonobstant il ne peut venir à bout de rien qu'il pretendit faire iaçoit qu'il n'eust faicte ny d'engin ny de volonté moins d'authorité & puissance richesses & grands maistres fort sçauãs en tel art qu'il auoit faict venir de tous costez d'Orient, si est-ce pourtant que son opinion ne doit estre non plus receue entre nous, que celle qu'il ameine contre la diuinité d'isant qu'il ny a point d'autre Dieu que le Soleil & la resurrection de la chair s'en mocquant

Plin. lib 30 natural. histo. cap. 1.

cõme de chose vaine & ridicule, en ces deux points singulierement iouant le personnage d'vn atheiste (comme il estoit en verité) car la reigle de dialectique abbast suffisãmẽt sa collectiõ quãd il dispute d'vn particulier pour conclure vne proposition vniuerselle comme l'on dict. *Ex particularibus nihil concludi potest & à particulari ad vniuersale consequentia nulla.* Nous luy pourrions bien admettre aussi l'histoire de Iulien l'apostat qui auoit autant d'authorité richesses, engin & maistres que Nero & d'auantage de volonté, nonobstant moins d'effect s'en ensuiuoit apres qu'il s'y estoit fort eschauffé qu'auparauant Dieu ne le permettant (& c'est pour respondre à Pline) à cause que leur but principal estoit de aneãtir entieremẽt la memoire de Iesus Christ & des Chrestiens & le faire trouuer mẽteur en ce qu'il auoit dit *Ecce ego vobiscũ sum vsque ad cõsummationem seculi:* Mais de nier pourtãt les effets du diable executez par les sorciers ce seroit temerité grãde atẽdu que les autheurs voire les pl⁹ anciẽs & plus celebres en sont plains, & nous doibt pour maintenãt suffire ce que cy dessus Matt. 28.

en auons allegué apres Lactance & S. Augustin, qui ont donné la raison de tels effects admirables les rapportant aux malings esprits, adioustant seulemẽt ce que Philostrate a escrit d'vne sorciere laquelle par le moiẽ de son art apresta vn fort manifiq bãquet à Menippus son fauory & cõme il estoit là auec plusieurs autres aians grãde auidité de bãqueter soudainemẽt tous les mets s'euanouirẽt & aussi furẽt contraincts de sortir de table plus fameliques qu'ils n'estoient auparauant. Il vaut mieux le preuuer par l'escriture de peur que personne n'estime auec Pline ce propos fabuleux. En premier lieu S. Pol fait mẽtiõ de Iãmes & Iãbres desquels l'histoire est recitee au lõg au liure de l'Exode qui resisterent à Moyse & faisoient par magie tout ce que Moyse faisoit aussi par diuine puissance, ils changerent les verges en serpens, puis les serpens en verges, ils chãgerent l'eau en sang, puis le sang en eau, ils firent semblablement venir des grenouilles qui couuroient la terre d'Egypte vray est qu'au troisiesme signe, ils ne peurent faire comme Moyse nõ pour la raison qu'aucuns des

Philostrat. lib. 4.

2. Thim. 3.

Exod. & 8 Rabbi, Leuiben, Berson in cap. 8. Exod.

Hebreux ont voulu amener disans que le diable ne peut faire aucune chosequi soit moindre qu'vn grain d'orge, car à faire choses petites (disent il) il y faut grande subtilité, & que pourautant les magiciens ayans fait de grosses couleu-ures & des grenouilles, ils ne sceurent au troisiesme signe faire venir de petits poulx comme Moyse:telle opinio n'est receuable,car apres ils ne sceurent faire venir des grosses mouches ny des grosses tumeurs aux corps humains ny faire descendre du ciel la gresle, ny le feu, ny faire souffler le vent, ce que toutesfois le Diable feit au tẽps de Iob, mais ce fut pour autãt qu'à la troisiesme fois Dieu lia la puissance à Sathã, & le cohiba de ne passer plus outre cõme il le cohiba de Iob en cest effet de ne le mettre à mort cõme il feist à ses enfans & c'est ce que les magiciẽs furẽt cõtrains de cõfesser disãs. *Digitus dei est hic*, Ainsi ceste histoire mõstre assez qu'il y a des gens qui õt secrete familiarité auec le diable qui leur fait faire choses admirables & le plus souuẽt fort mauuaises & mesmes le Roy Dauid prẽd la similitude de l'en chãteur qui enchãte par son art les ser- *Psal*, 57.

pens estant dõcques cela veritable plusieurs fois Dieu deteste & prohibe en sa loy telle maniere de gẽs nõ moins qu'il faict les ydoles & oracles du diable, car voiãt Sathã que le peuple de Dieu detestoit ses oracles mors & faits de main d'hõme, il s'est insinué parmy eux par autre moien plus subtil parlant aux hõmes & soy faisant adorer couuertemẽt à eux, & c'est ce qui est prohibé tãt estroictement au Leuitique. *Leuit*. 10. 19. 20. *Nõ declinetis ad magos nec ab hariolis aliquid sciscitemini ne polluamini per eos*. Et aussi il repete peu apres. *Anima quæ declinauerit ad magos & hariolos & fornicata fuerit cũ eis ponã faciẽ meã contra eam & interficiam eã de medio populi sui*. Et en l'exode est dict, *maleficos non patieris viuere* où le mot Hebreu s'adresse aux sorciers en Deuterono. aussi il y a de beaux textes où Dieu dit à son peuple. *Quando ingressus fueris terram quã dominus deus tuus dabit tibi caue ne imitari velis abhominationes illarum gentium nec inueniatur in te qui lustret filium suum aut filium ducens per ignẽ aut qui ariolos scitatur & obseruat somnia atque auguria ne sit maleficus nec incantator neque qui Phytones consulat nec diuinos &*

Leuitic 19. & 20.

Exodi 22.

Deut 18.

quærat à mortuis veritatē omnia hæc abhominatur dominus, & propter istiusmodi scelera delebit eos in introitu tuo perfectus eris & absq; macula cū domino deo tuo gentes istæ quarū poßidebis terrā augures & diuinos audiūt, tu autē à domino deo tuo, aliter institutus es. En sōme de ceste maniere de gēs il en est parlé fort souuēt en l'escriture si biē qu'il ny a à peine liure en la bible où il n'ē soit fait mētiō: outre les passages ia citez on peut voir. *Nū.* 23. *Iosue* 13. 1. *Reg.* 15. & 28. 2. *Para.* 33. *Esaye* 47. & 44. *Mich.* 5, *Nahū* 3. Au nouueau testamēt il y a Simō Mag⁹, Elimas Mag⁹, Barieu Mag⁹, il est aussi faict mentiō d'vne fille qui deuinoit à cause qu'elle auoit vn esprit familier, & par ce moyen elle faisoit gaigner grande somme de deniers à ces maistres & aussi des Ephesiens lesquels estudioient aux arts de curiosité qui ne est autre chose selō les anciēs que l'art magicque: mais aiās esté instruits par sainct Paul ils bruslerent tous leurs liures qui furent appreciez à cinquante mille pieces d'argent. Le bon Roy Iosias voulant remettre la religion de Dieu en son entier & appaiser son ire par ce moien il feist assēbler vn concile

Acto. 8. 13. 16. 19.

Hieronim. prolog. in epis. ad ephesios.

general au temple de Hierusalem, où entre les autres choses necessaires à telle reformation feust ordonné que tous sorciers & sorcieres seroiēt mis à mort. Ce que ce bon Roy a executé. *Pithones,* dit le texte, *& Ariolos & figuras ydolorũ & immundicias & abominationes quæ fuerunt in terra iuda & hierusalē abstulit Iosias vt statueret verba legis.* Depuis tous bons Princes n'en ont fait difficulté la loy de Dieu y estãt toute manifeste, & mesmes au Code il y a plusieurs loix de malefices & mathematiciẽs saintement ordõnees par les Empereurs Chrestiens cõme Constantius & autres, Et pourquoy ne l'eussent ils fait attẽdu que les payẽs en ont fait punitiõ ? Cornelius Tacitus recite qu'vne loy fut faicte à Rome par laquelle tous mathematiciens & magiciens estoiẽt chassez (cõme gẽs excõmuniez & indignes d'habiter entre gẽs de bien) de toute l'Italie, laquelle executiõ fut faicte du temps de Iesus Christ non peut estre sans mystere, car comme nostre Seigneur venoit en ce mõde pour en chasser les Diables, aussi voulut il que leurs speciaux seruiteurs & adorateurs fussẽt par les princes tẽporels chas

Cod. l.

Cornelius Tacit.

Iosie 12.

ſez hors de leurs terres (cõme apparte-
nãs au tribunal externe) Appollonius Apuleius
Thianeus auſſi grãd magicien fuſt cité vtraque a-
par deuãt l'Empereur Domitiã à cauſe polog.
qu'il eſtoit ſorcier & auſſi Apuleius par
deuant le gouuerneur d'Affriq̃ du tẽps
de l'Empereur Antonius pius, vray eſt
qu'il s'ẽ purge aux deux apologies qu'il
a faictes à ces fins, car autrement il euſt
eſté mis à mort. Et ne faut faire comme
l'on fait auiourd'huy à Geneſue (ſour-
ce de tous ces atheiſmes & adorations
des diables) où l'on n'accuſe ny condã-
ne à mort ou à peine quelconque fors
ceux qu'on peut prouuer auoir geté
quelque ſort dõmageable aux hõmes
ou aux beſtes domeſtiques encores que
ils ſçachẽt biẽ qu'il ſoit de la Synago-
gue du diable, car pour tout vray le plus
enorme peché qui ſe puiſſe trouuer en
ce fait c'eſt d'apoſtater de la vraye reli-
gion de Dieu pour adorer le Diable ce
qui ſe void clairement en l'eſcriture la-
quelle ne vient point à aggrauer beau-
coup ceſte impieté d'autre forfaict que
de l'idolatrie peché qui eſt directement Exod. 22.
contre la Maieſté de Dieu & non con-
tre le prochain. Ainſi en l'Exode 22.

peu apres qu'il a dit tu n'endureras poĩt que les sorciers viuẽt il est adiousté quiconque imolera aux dieux fors au seul Dieu il sera mis à mort. Au Leuitic. 18. où il est dit, vous n'aurez point recours
Leuit. 18 aux magiciẽs ny nẽ demãderez aucune doute aux sorciers de peur que ne soiez souillez par eux il est dit pour cõclusiõ de toute raisõ. Ie suis le seigneur vostre Dieu, cõme voulant inferer c'est vn peché qui est grãd par ce qu'il est directemẽt
Leuit. 20. cõtre la maiesté de Dieu, au chapitre suiuãt qui est le 20. on y void le mesme l'ame dit Dieu laquelle declinera aux magiciẽs ou sorciers & paillardera auec eux ie mettray ma face cõtre icelle & la mettray à mort l'ostant du milieu de mõ peuple s'ensuit, soyez sãctifiez & saints, car ie suis saint moy qui suis vostre Dieu, en Deuteronome 18. chap. Il est aussi dit gardez que personne de vo⁹ ne soit magiciẽ ou sorcier, ou demãdãt
Deut. 18. cõseil aux enchanteurs & deuins, car c'estoit le peché des gẽtils lesquels pour ceste occasion i'ay chassé de leurs terres pour vous y introduire à leur place. mais toy tu és autrement aprins du seigneur ton Dieu s'ensuist. Dieu auec le

tẽps vous ſuſcitera vn prophete lequel vous parlera familierement & non pas comme ie vous ay parlé à la montagne auec du feu eſpouuentable :mais il parlera à vous & ſera ſemblable à vous, vous l'orrez donc & quiconque ne le voudra eſcouter i'en prendrai vengence,il eſt beau à voir que par ce prophete eſt entẽdu Ieſus-Chriſt tant par le texte que parce qu'on a expliqué Saint Eſtiẽne aux actes des Apoſtres C'eſt donque a dire que telle meſchãceté eſt directement contre la maieſté de Dieu & ſingulierement contre la perſonne de Ieſus-Chriſt noſtre Dieu & redempteur puis qu'on vient à adorer vne ſuſtance inuiſible lors qu'elle ſe preſẽte en forme viſible,en cela voulant vſurper la gloire du fils de Dieu qui c'eſt fait viſible pour eſtre auſſi adoré viſiblemẽt quand Gamuel veut grandement exagerer le peché de rebelliõ & meſpris commis contre la diuine maieſté c'eſt dict-il à Saul comme le peché des ſorciers & magiciens, il n'a ſceu trouuer vn peché plus ſemblable que le peché des ſorciers & magiciens que de n'obeir au commandement de Dieu, l'experience le luy a

Act. 7.

I. Reg.c.15.

assez enseigné, car ayant Saul mesprisé
le cōmādemēt de Dieu il a esté delaissé
de luy qui depuis ne luy voulut faire au
cune respōce ny par les prestres ny par
les sōges & aduertissemēs nocturnes ny
aussi par les prophetes. Toutesfois il e-
stoit encores Roy d'Israel, mais depuis
qu'il se fut addressé à vne sorciere il tō-
1.Reg.23. ba au comble de toute impieté & des le
lendemain il fut tué auec tous ses enfās
si bien que depuis nul de ceste maison
4.Reg.23. n'eust authorité entre le peuple d'Israel
& ce que les Roys & Princes doibuent
bien remarquer il est dit encores 4.Re-
gum 23. que le bon Roy Iosias aiant fait
tout son pouuoir de remettre la religiō
de Dieu en sa premiere integrité, Dieu
ne fut pourtant du tout appaisé sur ce
Royaume qu'il ne le voulust liurer aux
mains des barbares Babiloniens pour
accabler ce peuple & ce à cause de son
grand pere Manasses, lequel auoit tous-
iours entretenu les magiciēs & sorciers
au Royaume d'Israel estant luy aussi du
mestier. *Nō est auers⁹* (dit le texte) *domin⁹*
ab ira furoris sui magni quo iratus est fu-
4.Reg 23. *ror eius contra Iudam propter irritatio-*
4.Reg. 21. *nes quibus prouocauerat eum Manasses.*

Or

Or les meſchancetez de ce Manaſſes ſont deſcrites au 4. liure des Roys chapitre 21. entre leſquelles il y a qu'il faiſoit les augures & s'appliquoit aux diuinations & pource faire il auoit grand nombre de magiciens & ſorciers auec luy & augmẽtoit ce meſtier le plus qu'il pouuoit faiſant touſiours mal deuant Dieu & l'irritant de plus en plus, & qui eſt encores plus admirable pour ce meſme crime il a fort rigoureuſement chaſtié les Roys de la terre qui n'auoient aucune cognoiſſance de la loy de Dieu, comme l'on veid en Eſaye où Dieu menace de ruiner la grande ville de Babillone & tout ſon empire à cauſe, dict-il, de la grãde multitude des malefices qui regnent dans toy, & de l'obſtination de tes enchanteurs ou ſorciers, pareillement en Ezechiel le Roy de Babilone eſt là repreſenté eſtant debout au milieu de deux chemins entremeſlant des fleſches par art magicque, pour ſçauoir ce qu'il deuoit faire : mais, dit Dieu, il en ſera griefuement puny. A ce propos nous pourrons bien parler aux princes chreſtiens & leur dire auec ce grand Roy & Prophete Dauid, *Nũc re-*

Eſaye 47.

Ezechiel. 28.

Pſalme. 2.

ges intelligite erudimini qui iudicatis terram nequando irascatur dominus & pereatis de via iusta. Car il ny a peché au monde qui plustost face perdre les coronnes & royaumes aux Roys de ce monde principalement aux roys chrestiens, que de tollerer telle impieté manifeste cõtre Dieu & Iesus Christ son fils au milieu de son Eglise, pourtãt concluoid Dauid selon la fontaine hebraique, baisés ou adorés l'enfant de peur que ne perissés quand Dieu aura embrasé son ire: faire baiser ou adorer l'enfant c'est faire adorer auec toute purité & sincerité Iesus-Christ qui ne veut auoir aucune aliance ou societé auec belial comme l'enseigne
1.corin.6. Saint Paul & ne point faire cõme nous auons dict de ceux de Geneue (suiuant la relation, mesmes de ceux de leur religion qui ont long temps cõuersé auec eux) car pour tout vray ce crime doit estre à toute rigueur de iustice vengé, à cause que c'est le plus grand crime qui soit contre la diuine maiesté, bien est vray que tel crime n'est iamais exercé sans porter dommage au prochain cõme nous entendrons cy apres par leur depositions, toutesfois l'honneur de

Dieu doit estre à toute autre chose preferé & non pas tourner les choses au rebours & cõme lon dit mettre la charrette deuãt les beufs. Il n'est toutesfois de merueilles, si ainsi on le pratique à Geneue: car outre ce qu'ils ont deprimé tãt qu'ils ont peu l'honneur de Dieu & des saints (cõme auoit esté predit en l'Apocalipse qu'on viẽdroit à blasphemer cõtre le nõ de Dieu & son tabernacle, l'humanité de Iesus Christ & cõtre to⁹ ceux qui habitẽt au ciel. C'est chose naturelle aux heretiques d'aymer les magiciẽs & sorciers, cõme l'on peut voir du premier heretique Simon Magus aux actes des Apostres & de to⁹ les autres qui s'en sont ensuiuis apres, en sainct Irenée. Les Turcs comme i'estime n'en font nul cas pour le moins les Sarazins permettoient qu'on enseignast ceste impieté publiquement desia enuiron l'an mil, apres Iesus Christ. Et si des Turcs l'antechrist doit sortir, cõme il y a grãde apparẽce, telle monarchie est signifiée en l'Apocalipse par Babilone & par la beste sauuage laquelle doit receuoir du grand Dragon grãde vertu & puissance pour faire choses fort admirables iusq̃s

Apoca. 13.

Act.

Ireneus, lib. 1.

Genebrar. princip. vnd. secũda Chronolo.

à faire deſcendre le feu du ciel moyennant la puiſſance naturelle du diable
Apoca. 13. ſignifiee par le Dragon. Quant eſt des moyẽs dont telles gens vſent pour faire leurs charmes, on n'en ſçauroit bailler vn certain nombre, car ils ſont infinis : comme le diable eſt caut & malicieux, & comme l'on dit d'vn meſchant homme, *Habet mille technas mille nocendi artes*, auſſi il controuue tous les iours nouueaux moyens, iouxte ce qu'il void plaire d'auantage à vn homme pour le mieux tenir ſerré en ſes pattes, voyant bien que les vns ſe plaiſent à vne choſe autres à vne autre, En ſõme ſi les moyẽs ne nuiſent aux gẽs ils nuiſent au moins à l'ame du ſorcier, car ils ſont touſiours plaines de ſuperſtition, qui eſt vne eſ-
Iosi. 8. pece d'idolatrie. Toutesfois tant que le diable peut il faict vſer des moyens qui nuiſent aux perſonnes : comme il eſt homicide & ſanguinaire dés le commencement : mais voyant qu'il rencontre quelque fois perſonnes conſcientieuſes au fait du meurtre ou d'autrement endommager les gens il ſe contente de ſ'accommoder à eux pour gaigner au moins leur pauures ames.

Et est vray semblable (attendu qu'ils sont tant diuersemẽt nommez à la Bible Hebraicque) que comme les diables en l'escriture prennent leur denomination des effets qu'on cognoist en eux, que aussi les sorciers sont diuersement appellez selon la diuersité des effets ou moyens dont ils ont de coustume d'vser, Ainsi donc les magiciens de Pharaon pour faire leurs charmes, outre les verges qu'ils tenoient en leur main pour faire comme Moyse, ils vsoient (soit-il secretement, ou publiquement) des lames d'acier flamboyã-tes & nouuellement forgees : car leurs charmes sont appellez en l'Exode chap. 7. du mot lahatim qui signifie lames flãboyantes, ainsi est appellé le glaiue flamboyant à la main du cherubin en Genese 4. chap. ce que a esté proprемẽt remarqué par Raby Dauid quimhhi. Surquoy on pourroit bien faire vne belle moralité, apres saint Paul qui no⁹ enseigne que en ceste histoire les magiciens representoient les heretiques, cõme Moyse les docteurs catholiques, Moyse se contentoit de la verge qu'il auoit en sa main par cõmandement de

Exod. 7.

Genese. 4.

Raby Dauid quimhhi.

Isaye. 11. Dieu & le docteur catholique tiẽt aussi la verge de la parole de Dieu ainsi appellée en l'escriture, l'heretique tient aussi en sa main la verge de la parolle de Dieu : mais il ne peut rien effectuer s'il n'a d'abondant le glaiue flamboyãt qui sont les armes & l'effusiõ de sang, pourroit bien estre aussi à ce propos que en forgeant telles especes ils y mettoient du sang humain:cõme il se pratique encores auiourd'huy & iadis on le pratiquoit aux Theraphins, voyons des autres. Au Leuitique 19.&20.chap. Ils sont appellez de ce mot Aob qui signifie vne cruche ou vn petit tõneau &par aduenture il y auoit vne maniere de sorciers qui vsoient des cruches : cõme font encores plusieurs qui iettent de noms propres par dedans vne cruche ou bassin plain d'eaue pour deuiner quelque chose, aussi en Deuteronome 18. sont appellez de ce mot Menahhesh, qui vaut autant à dire cõme vser de serpent ou s'il faut faindre le mot serpentiser, ils vsoient possible de serpẽs en leur maniere de faire cõme nous auons cité cy dessus des Romains pour chasser la peste de Rome: vray est que Abẽ Esdras rappor-

Vide Heliam Leuitã in Thisbi Dictione. Zeraphin

Leuit. 19. & 20.

Deut. 18.

Leuit. 19.

te cela parties aux figures & caracteres qu'on fait& ainsi l'on dira que telles gẽs faisoiẽt des figures de serpẽs moyẽnant lesquels ils pratiquoyent leurs malefices. Le Roy Manasses qui fust vn des plus grãds sorciers du monde est accusé d'auoir esté mecasheph, lequel mot viẽt d'vn verbe qui signifie farder ou par fard attirer & abuser les hõmes qui est le propre des femmes lubriques. Cõme dit Raby Dauid quimhhi, sur Nahun, qui a esté cause que Abẽ Esdras cite auec quimhhi tãt par Sãctes Pagninus, q̃ par Mũstere a expliqué que ce sont gẽs qui semblẽt chãger vne chose en autre trõpãt & abusant par ce moyẽ les gẽs qu'ils facinẽt par leurs prestiges faisant voir & croire ce qui n'est en verité : comme font les fẽmes mauuaises qui font voir vne blancheur qui n'est veritablemẽt en leurs persõnes. Il y a vn autre verbe c'est quassam en Michée 3. lequel pour autãt qu'il n'a point d'autre significatiõ Dauid quimhhi, cõme il est à presumer par les choses dessusdites a dit qu'il signifie toute maniere de malefice& ensorcelemẽs. Cõbien dõques que les diables facẽt vser de diuerses manieres de faire, cõme

2. parali. 33

Rabi Dauid Quimhi in Naun prophahin

sãctes Paginus in Thesauro. Munsterus in lexico.

Michee 3.

il peut cognoistre que selon le temps la superstition en sera plus grande ou que l'esprit de l'homme se plaist, si ne faut il pourtant penser qu'il y gist aucune vertu naturelle ou autre à tous ces instrumens diaboliques, ou que les malins esprits se plaisent plus à vne chose que à autre pour en pouuoir estre alechez plꝰ à faire facilement ce qu'on veut, mais il faut cela rapporter pour la troisiesme & generale raisõ à la malice du diable qui veut en toutes choses faire le singe de Dieu, comme le dict & le preuue Tertulien, il void dõcques que Dieu a choisi certains instrumẽs corporels de sa pure & franche volonté pour effectuer ses graces & promesses aux hommes: cõme sont le pain & le vin au sacremẽt d'Eucharistie, l'eaue au baptesme, lesquelles choses toutesfois n'ont d'elles mesmes aucune force naturelle pour exhiber ce qui est par la puissance de Dieu effectué, ainsi le diable de son plain gré choisist ce que bon luy semble pour accomplir ses promesses faictes aux hommes & executer ses forces qui sont grandes, & telle est la resolution qu'en dõne sainct Augustin, *Dæmones, inquit, alliciuntur her-*

Tert. lib. de bapt.

bis non tanquam animalia cibis sed tanquam spiritus signis, vn asne sera attiré quand on luy monstrera l'auoine & la brebis aussi, quand on luy presentera vn rameau verdoyant: mais il n'est ainsi des esprits qui n'vsent des choses corporelles pour leur necessité: mais seulement ils en vsent comme de signes exterieurs pour signifier leur volonté aux hõmes, laquelle autrement leur est incogneuë, & c'est le propre des substances tant raisonnables que intellectuelles de notifier leur volonté par signes exterieurs: parquoy ne faut estimer que le son de la harpe de Dauid chassast le malin esprit de Saul, n'y le foye du poisson de Thobie Asmodeus: car il ne craint les choses corporelles, tant qu'elles sont corporelles, aussi elles ne peuuent auoir aucune action sur luy moins le toucher: mais bien entant que telles choses sont instruments deputez de Dieu & moyennant la foy des gens de bien, comme il nous est commandé par sainct Pierre, *Cui resistite fortes in fide*. Vray est qu'il obserue quelque fois la Lune, qui est nonobstant chose corporelle, ce que nous voyons en sainct Matthieu chapitre

Matth. 4. *&* 17.

quatriesme & dixseptiesme d'vn possedé qui estoit lunatique : mais dict sainct Hierosme c'estoit pour donner infamie à la creature de Dieu & faire à croire ou que c'estoit vne creature du diable : cōme pensoient les Manicheens de plusieurs autres creatures ou veritablemēt pour la faire adorer cōme Dieu & ayant toute puissance sur les hommes ou bien il faudra dire auec sainct Augustin, que comme il est fort sçauant & comme il en porte le nom, voulant appliquer les choses naturelles, les vnes aux autres il a besoin pour mieux & plustost faire d'obseruer le cours de la Lune laquelle aide naturellement à tels effects : comme l'on void par experience aux lunatiques & pour ceste occasion les doctes medecins l'obseruent aussi aux cures qu'ils font. Ce pendant il n'a que faire des choses corporelles sinon en tant qu'elles lient les personnes à son seruice comme font les elemēs externes des sacremens les chrestiens au seruice de Dieu, tellement que ce sont signes purement volontaires encores que tels signes soient les vrayes effigies de ceux sur lesquels ils veulent exercer leur ma-

Hieron. in Math. & Chrisosto.

Augu. lib. 21. de ciui. S. Thom. 1. p. q. 115. Art. 5.

lefices comme nous trouuons en Zonare qu'on auoit fait la propre effigie de Simon prince des bulgariens à laquelle aucuns ayãt couppé la teste ledit prince fust soudainement trouué mort & pour semblable fait le Roy Loys fist brusler toute viue vne certaine femme nõmée Claude à cause qu'elle auoit fait sa propre effigie en cire & l'approchoit souuent du feu pour le faire tomber en languer, secher & mourir peu à peu, comme ceste image se fondoit au feu. Or puis que ceste histoire nous a conduit là de parler des femmes il faut voir si elles si adonnent comme les hommes.

Zonare tom. 3.

Genebrar. lib. 4. chronolo.

Des sorciers & que les femmes y sont plus adonnées que les hommes.

CHAPITRE VII.



SI le diable a eu ceste puissance de pouuoir gaigner les hõmes en chose tant execrable

on ne doit s'esmerueiller s'il a aussi intrinqué & prins en ses lacs, les femmes, attendu qu'il s'efforce tousiours à les gaigner premierement comme estant faciles à toute persuasion, pour la simplicité naturelle qui est en ce sexe, ainsi q̃

Corint. II.

sainct Paul le donne entendre, quand il dict gardez vous d'estre seduicts par la simplicité qui est en vous, prouenante toutesfois de Iesus Christ, tout ainsi que le serpent a seduit Eue nonobstãt qu'elle fust encores en iustice originelle, le diable s'en efforce aussi à cause qu'il cognoist bien que c'est vn organe propre à attirer l'homme à sa volonté, ce qu'il a dés le commencement pratiqué, & pour la troisiesme raison ce sexe a cela d'estre fort ardent & tenace à quelque chose que ce soit bonne ou mauuaise, si bien que si la femme s'adõne à bien faire, elle y est plus feruente que l'homme: comme aussi au contraire si elle s'adonne à mal faire il y a plus d'obstination qu'en l'homme, ainsi qu'a bien remarqué sainct Chrisostome en ces parolles,

Chrisost. hom. 4. de fide Ann.

Contentiosum est, inquit, hoc animal & importunum ac victoriæ amans siue ad malum declinet siue ad bonum. Si bien qu'on en

peut parler : comme des anges en commun & dire auec les Theologiens, *Cui adhærent immobiliter adhærent*. Dequoy les histoires en sont toutes pleines, entre les prophanes suffira d'vne qu'on trouue entre les histoires romaines de Martine fort noble dame iadis à Rome, laquelle se delibera de ne parler n'y regarder homme du monde iusques au retour de son mary Torquat⁹ qui estoit mandé par les Romains en païs estrange, pour y conquester des villes & prouinces, aduint vnze ans apres qu'à Rome fust mené vn homme sauuage n'ayant qu'vn œil au milieu du front, trouué au deserts d'Egypte, ce qu'elle entendist par le rapport de sa chambriere dont elle fust esmeuë d'vn tresgrand & tres ardant desir de le voir, mais elle ne vouloit interrompre son dessein iusques qu'vn iour ce sauuaige passoit au deuant de sa maison & luy fust intimé par sa chambriere qu'il passoit, ioinct qu'elle entendoit aussi le bruit qu'on en faisoit parmy la rue, comme c'est la coustume d'vn peuple quand il void passer quelque chose admirable, elle toutesfois cohiba tant ses passions qu'elle ne

Theodoret lib. hist. cap.

voulust iamais soy monstrer à la fenestre pour le voir, dont elle en mourust peu apres. Entre les histoires Ecclesiastiques suffira aussi celle qui par Theodoret recitée des femmes aussi romaines, lesquelles voyant que leurs maris senateurs & autres n'osoient parler à l'Empereur en faueur de Tiberius Pape de Rome qu'il auoit meschãment banny à cause qu'il ne vouloit condescendre à l'heresie, elles se delibererent d'y aller & tant crier & l'importuner qu'elles ne cesserent iusques à ce qu'il eust reuoqué leur pasteur. L'escriture aussi en est toute pleine Iudith & Hester nous doiuent suffire d'exemple, à propos de celles qui aimẽt Dieu, & la maistresse de Ioseph auec Hiesabel pour celles qui s'adonnent à mal faire. Comme donc on void par experience encores auiourd'huy que les femmes de biẽ (iaçoit que leur naturel soit procliue à cõpassion) gettent les premieres pierres contre les sorciers & crient plus haut qu'il les faut brusler, aussi void on par experiẽce semblable, que plus sont obstinées & adonnées les femmes sorcieres aux malefices & aux moins de con-

ſcience commettent choſes plus execrables que non pas les hommes, tellemẽt qu'on trouue que ce ſont elles qui ſuffoquent les petis enfans, les portent & preſentent au diable & font de leur graiſſe longuent, dequoy toutesfois les hommes ſorciers ne ſ'en meſlent point du tout ou peu ſouuent. Et c'eſt la raiſon pourquoy la premiere prohibition qui eſt faicte en la loy de Dieu de ſes malefices, elle ſ'adreſſe aux femmes & non pas aux hommes, ainſi qu'a bien remarqué Sanctes Pagninus, diſant que la où nous auons au nombre plurier en l'Exode 22. chap. *Maleficos non patieris viuere*, il y a en la fontaine Hebraique, le mot Mechashepha, qui ſignifie vne femme ſorciere & le ſens eſt tel, tu ne permettras que la femme ſorciere viue à cauſe dit-il, que c'eſt vn meſtier bien plus ordinaire & commun aux femmes que aux hommes, ce qui eſt tout euident par l'hiſtoire de Saul lequel auoit faict mettre à mort tous les ſorciers & magiciens, nonobſtant en fin ſe voyant abandonné de Dieu par ſes iniquitez ſ'eſtant deliberé d'auoir recours au

Exode. 22.
Sanctes Pagninus in theſauro
1. Reg. 28.

diable il demanda à ses seruiteurs y a il point aucune femme sorciere, cherchez moy, dict-il, qui ayt vn esprit & que i'aille à elle, pour sçauoir par son moyẽ ce que ie veux, où est à notter que Saul ne demande pas s'il ya quelque homme sorcier: mais s'il y a quelque femme: comme voulãt dire que quoy qu'il eust faict ne pouuoit estre qu'il n'y eust encores quelque femme de ce mestier, & à la verité il est presque impossible d'en venir à bout d'elles cõme on peust plus aisément venir à bout des hommes, & de faict il n'a esté frustré: car ses courtisans qui s'adressoient voluntiers à telles gens, (comme c'est leur coustume) il luy en nommerent promptement vne, à laquelle estant arriué Saul, elle faisoit ses protestations d'estre fort femme de bien & de ne vouloir entreprendre telle chose prohibée de Dieu & du Roy: mais estant vn peu flattée auec belles promesses, vous fist bien tost venir vn diable à son seruice, pour autãt les Hebrieux ne se sont contentez de les appeller des mots communs à tous sorciers hommes & femmes, lesquels nous auons recueillis au precedent chapitre, mais

mais ils ont voulu leur bailler vn nom ſpecial qui s'entende proprement des femmes, ainſi qu'on peut voir en Helie Leuite en ſon thisby lequel recite que ſelon les traditions des Hebrieux il y à des femmes qu'ils appellent meres des diables & les nõment du mot de Lilith leq̃l mot viẽt d'vnautre nõ Hebrieu qui ſignifie la nuit & c'eſt pourautant qu'elles vont de nuict, ce que ayant imité les Latins les ont appelez Striges ou Lamies qui ſignifient oiſeaux & monſtres dangereux qui vont de nuict, & dit encores le ſuſdict *Helie* que vn grand ſeigneur ayant demandé iadis aux anciẽs peres de la Synagogue d'où venoit que les petis enfans qui n'ont gueres plus de huict iours ſont trouuez morts bien ſouuent, il luy fut reſpondu que c'eſtoit Lilith qui les mettoit à mort ce que nous appellons les ſorcieres, Car le mot Hebreu eſt feminin cõme il appert plus clairement par le participe & adiectif feminin qu'il met auec ce mot Lilith: & parce auſſi que au premier il dit que ce ſont Nashim c'eſt à dire femmes. Ce qu'eſtant perſuadé entre les femmes des Hebrieux, comme elles

Helias leuita in Thisby.

ſont ſur toutes les femmes du monde ſuperſticieuſes, elles ont couſtume de faire quatre cercles auec de croye ou de charbō au dehors des quatres murailles de la chambre où giſt l'acouchee, y faiſant vn cercle en chaſcune muraille & metāt à l'vne le nom d'Adam à l'autre le nō d'Eue, à la troiſieſme le mot hhuts que ſignifie dehors & à la quatrieſme le mot Lilith, comme ſ'ilz diſoient (ainſi que i'eſtime) Adam & Eue ſont les premiers parens & progeniteurs de nature humaine, pour autāt hors d'icy la ſourciere. Au dedans de la chambre ils eſcriuent les quatre noms des quatre anges qu'elles penſent eſtre protecteurs des petis enfans à ſçauoir Senoy Sanſenoy & Samangueloph diſans que ainſi l'apprinſt aux femmes des Iuifs Lilith deuant que mourir, & eſt à preſumer qu'il y auoit quelque grande ſorciere ia dis fort renommee entre eux laquelle on appelloit Lilith pour autant qu'elle alloit de nuict laquelle enſeigna toutes ſes ſuperſtitions deuant ſa mort à ſes filles ou autres, depuis telles femmes ſont appellez Lilin. Comme que ce ſoit ce diſcours d'Elie Leuite monſtre

aſſez l'antiquité des ſorcieres qui vont de nuit & ſuffoquent les petis enfans & faict entendre que ce ne ſont fables, ce que auroit bien plus d'authorité ſi nous voulions accorder que Ieſus fils de Sirac euſt compoſé le liure qui faict ample mention de toutes ces choſes comme il luy eſt attribué au liure Hebraique. Tant y a que ce mot Lilith eſt trouué en l'eſcripture ſignamment en Eſaye 34. par lequel ſainct Hieroſme a entendu & traduict la ſorciere quand il dit *Ibi cubauit Lamia* ſignifiant les femmes qui vont de nuit & auſſi aux lamentations de Hieremie il a interpreté ce mot Lilith pour la ſorciere, diſant, *Sed & Lamiæ*, Lamia dict Duris, c'eſtoit iadis vne femme laquelle eſtant ialouſe de ce que ſon mary auoit eu vn enfant d'vne autre femme & par grand deſpit donna ordre de ſuffoquer c'eſt enfant & tous les autres qu'elle pouuoit auoir en ſa puiſſance & depuis telles femmes ſont par les latins appellees Lamiæ leſquelles viennent (comme diſoit Hieremie) à mõſtrer & preſenter leur mammelles

Eſaye 34.

Threno. 4

Duris lib. 2 de rebus Libicis.

aux petis enfans pour les garder de plorer & les attirer doucemēt à elles pour les ſuffoquer plus ſecrettement. quand donc Dieu menaçoit ou Babylon, ou

Iſaye 34. Threnor.

Hieruſalem que les ſorcieres y frequenteroient & qu'elles y viendroient à decouurir leurs mammelles ce n'eſt autre choſe à dire ſinon que tels lieux ſeroiēt redigez en ſolitude & faits deſerts entierement, car tels lieux ſont frequentez par les ſorcieres leſquelles y viennent faire leurs aſſemblees y eſtāt portees le plus ſouuent par le Diable pour plus librement y exercer le myſtere d'iniquité, comme les brigans & meurtriers obſeruent auſſi ſemblables lieux. Quant à l'autre maniere de ſorcieres qui n'eſt tant execrable par ce qu'il ny a point de pacte expres auec Sathā mais ſeulement tacite S. Chryſoſtome *Homil. 13. in 1. ad Thimoth.* nous enſeigne qu'il y faut proceder d'autre façon. *Si quis (inquit) ligaturas inanes, aut aliud quippiam eiuſmodi ſciēs & prudens ſequitur præcepto atque imperio tantum arcendus eſt, ſin vero ignarus in ea inciderit docendus eſt.*

Chryſo. hom. 13. in 1 ad Thim.

Responce à ceux qui demandent, quel danger il y a de soy seruir du Diable.

CHAPITRE. VIII.

C'Est vne reigle generalle à tous ceux qui mettent Dieu en oubly s'ils negligent long temps d'eux retouruer à luy, que de tomber en cecité d'entendement toute semblable à celle des damnez & des diables d'enfer, car comme il y a vne sympathie & simbolization des gens de biẽ auec ceux qui sont desia en Paradis si bien qu'ils peuuent dire que cheminãs en terre & habitans cy bas ils conuersent en verité au ciel tout de mesme en voyons nous aucuns qui ne sont en riẽ presque differens des damnez, voire (comme dit Theodoret) qu'on peut biẽ dire veritablement qu'il y a des meilleurs diables en enfer eux estans plus meschans que les Diables: car pour le moins comme dit S. Iaques, *Dæmones credunt & contremiscunt.* mais ceux cy ne croyent ny craignent, qui est venir à ce que disoit le sage que quand l'impie est

Theodoret. hæretic. fabulis.

paruenu au profond & cõble de peché il ſe rit & mocque de tout ce qu'on luy dict, & ſans diuaguer plus loing on le void par experience à ceux qui ont deſia rẽdu leur pauure ame captiue au diable leſquels penſent que ce ſoient fables quand on leur dit qu'ils ſeront dãnez eternellement. Et quel danger y a il, diſent ils, de commander aux diables, Ieſus Chriſt ne leur a il point commandé? Dieu ne ſe ſert il point d'eux? les Apoſtres auſſi n'ont ils pas vſé de cõmandement en leur endroict. Auſquels nous pourrions faire la demande laquelle faiſoit vn iour ſainct Athanaſe à Arrius en luy demãdãt. *Si quis Sathanã adoret ne rectè an malè fecerit?* Auquel ſoudainement Arrius (bien qu'il fuſt fort aueugle d'entendement) reſpondit, *impius & ſine deo eſt neque communem ſenſum habet, nec meretur hominis appellationem.* Doncques par la propre confeſſiõ d'vn membre de Sathan nous auons quatre choſes de celuy qui adore Sathan. Premierement il eſt plein de toute impieté & meſchanceté. Secondement il eſt vray atheiſtẽ en troiſieme lieu il faut accorder qu'il a perdu ſõ ſẽs & pour le dernier il n'eſt digne d'eſtre appellé hom-

Atha. in diſputatione cõtra Arriũ in Niceno concilio.

me. En cela Arrius a fort bien dict conuaincu par la verité que surmonte toutes choses. Car si nos premiers parens, sont tombez en tous ces Labyrinthes, & sont à bon droict appellez heretiques, aueugles, incensez, bestes brutes sibien qu'ils fussent esté abusez par simplicité & ignorance n'aians iamais ouy parler de l'astuce & malice du diable à combien plus forte raison serõt dignes de telles & plus griefues appellations ceux qui ont premierement renoncé à Sathan & à toutes ses œuures instruicts par la saincte escripture en infinis passages, admonestez si souuent par la bouche de Iesus Christ, des Apostres de toute l'Eglise, laquelle ne crie iamais autre chose sinon qu'il nous faut fuir, euiter & resister, à Sathan, prier Dieu incessamment que ne succombions à sa tentation à cause qu'il ne dort point ains est tousiours veillant sur nous cõme vn lion affamé & bruiant aux deserts? Si bien doncques que nous sommes venus en ce temps miserable que comme iadis on disoit que biẽ heureux estoit celuy qui n'auoit esté abreué de la doctrine d'Arrius nous sommes

Tertul. lib. 2. contra Marcio

au contraire contrainćts de ſouhaitter aux hommes aueuglez de noſtre temps pour le moins vne tant bonne conſciẽce qu'elle eſtoit iadis à ce miſerable & puant Arrius. Car voions ie vous prie en combien de manieres leur ſophiſme eſt plain de menſonge. Premierement il n'eſt pas vray que l'homme doiue inmiter Dieu en toutes choſes ny auſſi Ieſus Chriſt ſon fils. Ains comme diſoit quelque bon & ancien pere, *In diuinis rebus quædam ſunt credenda, quædam admiranda, qu ædam verò imitanda.* Comme quand nous trouuons que Ieſus Chriſt du pain en a faićt ſon corps, c'eſt vne choſe qu'il nous faut croire & non imiter quand il reſſuſcitoit les morts cela nous eſt propoſé pour admirer ſeulement ſa diuine puiſſance, ſi bien que ſi quelqu'vn attentoit d'en faire tout autant il ſeroit iugé vſurpateur de la gloire de Dieu qui eſt le vray but où le Diable pretend faire venir par ce ſophiſme ces pauures aueuglez comme par ce moyen il a faićt tresbucher nos premiers parens leur perſuadant d'aſpirer d'eſtre comme Dieu tout ainſi cõme il auoit deſia praćtiqué en luy meſme &

ſçachant que ce auoit eſté le vray moiẽ par lequel il auoit eſté expulſé à iamais de Paradis pource qu'il auoit dict en ſon cœur *Similis ero altißimo*, & auoit auſſi perſuadé à l'homme & à la femme *eritis ſicut dii*, ainſi fait-il a l'endroit de ceux cy qui veulent auoir autant d'auctorité comme Dieu n'aduiſant point que Dieu eſt autheur & createur de toutes choſes viſibles & inuiſibles comme le monſtre ſainct Paul. *Ex ipſo & per ipſum & in ipſo ſunt omnia ſiue quæ in cœlis ſunt ſiue quæ in terris ſunt viſibilia & inuiſibilia & in ipſo flectitur omne genu cœleſtium terreſtrium & infernorum.* Et pour ce comme createur d'icelles creatures il en peut vſer comme bon luy ſemble & ce par le droict de creation qu'il a ſur toutes creatures par lequel il eſt adoré d'adoration de ſouueraineté qu'on appelle Latrie propre & peculiere à luy ſeul *Adorate deum*, diſoit S. Iean. *Qui fecit celum & terram mare & omnia quæ in eis ſunt.* Or en cela nos Luciferians (ainſi peuuent ils eſtre appellez pour eſtre imitateurs de Lucifer) veulent eſtre eſgaux à Dieu comme s'ils eſtoient compagnõs de Dieu en la creation des ſub-

Col. 1.

ſtãces viſibles & inuiſibles, & en veulẽt vſer & diſpoſer à leur cõmoditez & bõ plaiſir, ſans auoir eſgard que Dieu cõme s'eſt reſerué pluſieurs choſes auſquelles n'appartiẽt en façon quelcõque à l'hõme d'y toucher, comme ſont ſa propre gloire de laquelle il dit, *Gloriam meã alteri non dabo.* La cognoiſſance des pẽſees interieures de l'hõme, la vengeance de nous ennemis, & la puiſſance de ſouueraineté qu'il a ſur toutes ſes creatures, au nõbre deſquelles sõt les malins eſprits, qui ſont ſouſtenus & conduits ſous ſa prouidence, ne plus ne moins que les meſchans hommes qui ſ'arment en ce monde contre luy, l'autre faute commiſe en ce ſophiſme eſt que la reigle ou balance de toutes noz actions doit eſtre la parolle de Dieu, de laquelle il ne fault decliner ny à la dextre ny à la ſeneſtre. Or la parolle de Dieu nous prohibe ſi eſtroitement telle commerce ou familiaritez auec Sathan qu'elle commande que celuy qui ſ'adreſſera au Magiciẽ ou ſorcier, pour faire quelque choſe que ſoit, ores qu'il ne parle au diable qu'il ſoit ſans miſericorde lapidé, nous enſeignant par ce moyen que c'eſt vne vraye

Idolatrie, par ce qu'on laiſſe au beſoin le vray Dieu pour auoir recours à ſon aduerſaire, & en luy mettre ſon appuy & en luy mettre toute ſon eſperãce, recognoiſſant qu'il reçoit tel bien de luy qui n'eſt autre choſe que l'adorer & pratique, ce qu'il diſoit quelquefois, *Hæc omnia tibi dabo ſi cadẽs adoraueris me*. Qui a eſté l'ocaſiõ de la ruine d'Ochoſias, Saül & pluſieurs autres qui pouuoiẽt auſſi biẽ dire que nous atheiſtes & magiciẽs, quel danger y-a-il de ſoy ſeruir d'eux au beſoin, puis que Dieu ſ'en ſert quand il veut. La troiſieſme faute, que tant ſ'en faut qu'on face cõme Ieſus Chriſt, qu'au contraire on fait tout autrement. Car Ieſus Chriſt tant ſ'en faut qu'il euoque à ſoy les diables, qu'il ſ'eſt muny & armé contre leurs tentations, par la ſucceſſiõ des Sacremens, prieres, & ieuſnes admirables: & quãd Sathan ſ'eſt à luy preſenté ſans eſtre demandé, il le repoulſe en arriere auec rudes parolles diſant, *Vade retro Sathana, ſcriptum eſt dominum Deum tuũ adorabis & illi ſoli ſeruies*. Par leſquelles parolles le diable la quite, ne pouuãt endurer ſi on viẽt à luy reſiſter, & pour autãt S. Iaques aiãt eſgard à c'eſt exẽple

de Iesus Christ, Il nous baille ceste leçõ disant *Resistite diabolo & fugiet à vobis* Conformemẽt S. Pierre qui disoit aussi, *Cui resistite fortes in fide*, voila ce que nous est commandé de faire à l'exemple de Iesus Christ prier & ieusner auec fins qu'il n'aproche de nous & au cas qu'il se presente de luy mesmes de luy resister par le moien de la foy & le repousser aigremẽt de nous, ainsi que fist sainct Martin comme recite Seuerus Sulpitius le voiant aupres de luy va dire. *Quid hic astas cruenta bestia?* & c'est le commandement qu'a esté faict à l'hõme dés le commencement du monde, pour nous le rendre plus odieux, Dieu a voulu faire vne loy d'inimitié entre les hommes & le Diable disant, *Inimicitias ponam inter te & mulierem inter semẽ tuum & semen illius*. Ie veux dict Dieu qu'il y ait inimitié mortelle entre le serpent & la semence de la femme, sçachant bien ce grãd gubernateur & preuoyeur de l'vniuers que quelque beau pretexte qu'il puisse auoir il ne demande que la ruine de l'homme cõme nous auõs desia dit des crocodilles d'Egypte qui feignent la voix humaine pour de-

uorer l'homme, Il est dõc de besoin que l'homme apprenne en ce faict icy la sagacité & prudence des chiens d'Egypte lesquels cognoissant leur malice & rapacité sanglante quand il vont le long du Nil apres leurs maistres ils ne s'arrestēt iamais à boire à ce fleuue que si la soif les presse par trop ils boiuent tousiours en courant sans si arrester aucunement: de mesmes l'homme doibt euiter toutes œuures de Sathan que si quelquesfois les pensees mauuaises se presentent il ne faut nullement s'y arrester, mais passer outre en destournāt l'entendement de telles cogitations autrement si nous y arrestions serions en danger d'estre deuorez, car la conclusiō est veritable qu'il ne va iamais en lieu quelconque sinon pour deuourer quelqu'vn à ceste occasion nostre seigneur qui n'ignoroit pas sa sanglante malice n'a voulu permettre qu'il le confessast estre fils de Dieu, car il ne disoit cela, (comme a bien remarqué sainct Athanase) que pour faire tort à Iesus-Christ & abuser le monde par ce moyen. La quatriesme faute est qu'on ne regarde point comme Iesus Christ a baillé puis-

Erasme in Chiliad.

Luc. 4. Athan. orat. 1. contra Arrian.

sâce à ses Apostres & à leurs successeurs par dessus les Diables. En premier lieu ça esté pour luy briser la teste& le mettre dessoubs nos pieds comme il auoit esté predit que la semence de la femme luy casseroit sa teste venimeuse, ainsi disoit Iesus Christ à ses Apostres. *Dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes,* & sainct Paul par apres, *Deus autem conterat Sathanam sub pedibus vestris.* En secōd lieu telle puissance a esté baillee à l'Eglise par le merite de la mort precieuse de Iesus Christ à la charge de le chasser & repousser, en troisiéme lieu aussi que le tout soit faict & exercé par l'inuocation du nom de Iesus Christ lesquels deux points sont cōprins en ces parolles. *In nomine meo demonia eiicient.* Or les sorciers & magiciens n'vsent point du diable pour luy casser la teste en luy resistant, mais ils le flattent & appellent à eux auec certaines choses que emportent vne subiection & recognoissance, & à brief dire ils l'adorēt premieremēt Pareillemēt au lieu de les chasser & expulser ils les font venir pour leur demāder aduis ayde & faueur ou Iesus Christ ne vouloit endurer qu'ils parlassent &

Origen. homi. in numeros.

pour l'autre (cõme a biẽ remarqué Ori gene cela n'eſt point faict par force & violence en inuocquant le nõ de Dieu, mais ſeulemẽt par vne certaine familia rité cõmerce & accord qu'ils ont auec eux, de maniere que le tout bien conſi- deré ils font tout au rebours & contrai- re de Ieſus Chriſt & des apoſtres, biẽ eſt vray que quelques fois ils font ſemblãt de pleurer encore qu'il n'en ſoit rien en verité: & à ce propos S. Auguſtin recite vne hiſtoire d'vn certain magiciẽ qui ſe vãtoit de pouuoir cõmãder aux eſprits diſant que quãd ils eſtoiẽt trop tardifs à faire ce qu'il vouloit en les menaçant de faire deſcẽdre le ciel ſi bas qu'il tou- cheroit la terre ils executoient prõpte- mẽt ſa volõté craignãt d'eſtre briſez en tre le ciel & la terre où ils demeurẽt tout ainſi que le grain eſt briſé en pieces en tre deux meules de moulin mais qui ne verroit que c'eſtoient regrets & pleurs de crocodilles, c'eſt à dire fictiõs ſathani q̃s pour pipper les gẽs, car premieremẽt de faire deſcẽdre le ciel en terre il n'eſt meſmes en la puiſſãce des anges auſq̃ls cõme dit S. Paul Dieu n'a point aſſuie- ty l'vniuers de ceſte machine ronde. *Nõ enĩ* (dict-il) *Angelis ſubiecit deus orbem.*

Auguſt. lib 10. de ciuit c.11

Tant s'en faut qu'ainsi soit qu'il ne seroit en la puissãce naturelle de tous les malins esprits de tourner le ciel de la Lune qui est le moindre de tous, car cõme Dieu à limité les mouuemens naturels du corps humain à l'ame raisonnable, si bien qu'il n'est en la puissance des Anges de faire viure ce corps de vie vegetatiue, sensitiue, ou humaine encores qu'il soit en leur puissance de y entrer dedans, comme nous voyons aux energumenes & possedez: ainsi Dieu a limité la puissance passiue du mouuement des cieux à certains anges qu'il y a deputez ioinct que c'est chose ridicule d'estimer que les esprits puissent estre brisez ils font dõc quelquefois des bons valets (comme ils sont cauts & plains d'astuce) pour coupper la gorge à leur maistre. Et c'est la cinquiesme erreur qui les aueugle puis qu'ils ont opinion que Sathan se rend à leur seruice, car comment est il possible que le Diable se rẽde seruiteur & esclaue d'vn hõme qui n'est qu'vn ver de terre attẽdu qu'il ne veut par sõ grãd orgueil qui mõte tousiours estre seruiteur de Dieu leq̃l il sçait toutesfois estre sõ createur?

Comment

Commēt (di-ie) fera-il du laquay pour ſ'humilier à l'homme puis qu'il a mieux aimé eſtre priué de ſa part de paradis & felicité eternelle, mieux aimé eſtre à iamais en vn feu, que de recognoiſtre Ieſus Chriſt pour ſon chef luy ayant eſté propoſé qu'il ſeroit homme, non, dit-il, en ſon cœur deuāt que recognoiſtre vn homme, vn verd de terre, i'ayme mieux eſtre damné, ainſi que tresbien la explíqué ce deuot & ancien pere ſainct Bernard. Il faict donc le ſemblant de vouloir faire ſeruice à l'homme: mais c'eſt pour eſtre ſon maiſtre : car ſ'il ſe plaiſt de poſſeder corporellement vn homme à cauſe qu'il ſe rend maiſtre de ſon corps, à plus forte raiſon il ſe plaiſt d'auantage quand il peut poſſeder par ſes ruſes la pauure ame en luy oſtant la cognoiſſance de Dieu : car quand il poſſede le corps tel tourment eſt ſouuent inſtrument de ſalut. Comme dict ſainct Paul. *Tradidi huius modi Sathanæ vt ſpiritus eius ſaluus fiat.* Mais quand il poſſede l'ame l'ayāt retirée de la grace de Dieu, c'eſt vn inſtrument de damnation. Pour autant la ſaincte eſcriture nous repreſente Sathan touſiours par exemples de I. Cor. 5.

choſes autant pernicieuſes à l'homme que eſpouuantables & dãgereuſes d'vn ſerpent, d'vn dragon, d'vn lion bruiant de peur que nous ne diſions comme les atheiſtes que le diable n'eſt point ſi noir qu'on le paint: ains au contraire il eſt ſi eſpouuantable & dangereux qu'on ne le ſçauroit aſſez repreſenter auec tous les centaures, chiens à trois teſtes & autres tels monſtres repreſentez par les poëtes. Si donc quelqu'vn vouloit familiariſer & approcher de telles beſtes furieuſes ſeroit il pas biẽ hebeté & hors du ſens? Ce que toutesfois font & pratiquent les ſorciers & magiciens. Ce point fuſt remonſtré à Iob lequel auoit en partie experimenté la rage & malice ſanglante de Sathan: mais non du tout ne luy ayant eſté permis de faire ce qu'il euſt bien voulu. Dieu donc luy deſcrit Sathan par l'exemple du plus grand & horrible monſtre du monde appellé Behemoth. Ceſte beſte (dit Dieu) c'eſt la plus effroiable & dangereuſe beſte du monde, ſon corps eſt comme tout maillé qui eſt cauſe qu'il eſt plus dur q̃ pierre & ſi on le penſe briſer à grãds coups de marteaux ou à grãds coups de lãces tout

Hiero. aduerſus Vigilant. Iob 40. 41.

cela ne luy ſçauroit nuire non plus que paille. Si on taſche à l'aſſommer à grãds coups de pierre d'vn rocher tout eſt fait en vain & ne peut non plus l'endõmager que les eſtouppes : puis de ce monſtre : il dit à Iob, as tu bien opinion de le pouuoir prẽdre à l'ameçon en la maniere qu'on prẽd les poiſſons : ou que quãd tu te preſenteras à luy, penſes tu qu'il ait peur & crainte de toy, *Nunquid multiplicabit tibi preces aut loquitur tibi mollia :* fera il point cõme le chien qui flatte ſon maiſtre & ſe met à ſes pieds de peur d'eſtre battu : puis s'il eſt queſtion de faire quelque accord auec toy, penſes tu bien qu'il le vueille, ou puiſſe faire ſinõ à l'intẽtion de toy deuorer : *Nunquid feri & tecum pactũ & accipies eum quaſi ſeruũ ſempiternum:* & puis as tu biẽ opinion de toy pouuoir iouer de luy cõme d'vn oyſeau auquel tu mettras vn fillet au pied & le feras voler quãd tu voudras ou le retiẽdras à tõ plaiſir? *Nũquid illudes eï quaſi aui!* En fin pour cõcluſion Dieu dit, *Memẽto belli nec vltra addas loqui*, ayez ſouuenãce qu'il eſt homicide dés le cõmencemẽt & qu'il eſt tõ ennemy capital & te fait inceſſammẽt la guerre & ne t'abuſes point

a ces folles parolles, de dire que tu t'en sers cõme d'vn seruiteur : car pour tout vray cela est impossible : car c'est par la seulle foy qu'on le peust maistriser & non par conuention ou accord: car il est mẽteur & te trompera au besoin & puis quand il t'aura fait rompre le col contre sa promesse deuant lequel iuge le mettras tu en cause pour auoir reparation de sa tromperie, vne autre chose qu'il faut considerer, c'est qu'estant menteur & n'ayant eu honte de mentir manifestement à Iesus Christ en luy promettãt ce qui n'estoit en sa puissance disant, *Hæc omnia tibi dabo,* il ne faut s'abuser de dire qu'il rougira deuant l'homme en luy promettant ce que n'est en sa puissance : cõme de ne pouuoir estre tué en bataille, ou le garentir, ou aussi deliurer de tous dangiers, dequoy nous auõs en Gregoire Nazianzene l'histoire de S. Cyprien, qui se fist sorcier & magicien deuãt qu'il fust chrestien pour pouuoir iouir d'vne fille qu'il aymoit follement: le diable la luy ayant promise en fin il fust cõtraint par cõmandement de Dieu de luy confesser qu'il luy auoit promis chose qui n'estoit en sa puissance, qui

Matth. 4.

Grego. Nazian. orat. in Cypria.

fust l'occasion de sa conuersion en la religion chrestienne, sainct Athanase qui s'estoit rendu familier à Anthonius Monachus qui a esté vn autre Iob au nouueau testament il descrit fort eloquemment les ruses de Sathan, il dissimule dit-il & couure ce qu'il est en verité, prenant vne belle espece externe auec vn beau nom comme il cognoist que les choses nous reuiennent à gré en cela semblable à ces pirates qui rencontrent quelquefois les petis enfans au long du riuage de la mer & s'approchent d'eux & les mignardent, les appellant si doucement que son pere ou sa mere n'en feroient point d'auantage: ils leur presentẽt des pommes & leur baillent certaines petites choses qu'ils sçauent estre agreables aux petis enfans: mais les ayans attirez ils dressent leurs voilles & les retirent bien loing de leur pere & mere pour les faire esclaues toute leur vie en estrange païs. A la mienne volõté que tous ceux qui se sont ainsi laissez abuser à Sathã qu'ils retinssent bien ce propos de ce grand personnage & qu'ils retournent comme prodigues en la maison de leur pere nostre Dieu

Athanas. ora. prima aduersus Arrianos.

en quittant ce dur & rude tyran qui ne leur sçauroit faire manger que pures escorces, c'est à dire promettre choses vaines, inutiles, friuoles & pleines de mensonge, comme il est le pere de mensonge que s'ils ne veulent retourner il faudra faire comme la loy de Dieu porte au leuitique vingtiesme chapitre. C'est qu'ils soient mis à mort de mort non vulgaire: mais telle qu'elle puisse effrayer & seruir d'exemple à toute maniere de gens, ce qui a esté sainctement executé en Auignon la presente annee mil cinq cens octante deux, Ainsi qu'on pourra entendre par la sentence contre eux donnee, l'extrait de laquelle est au prochain chapitre, afin qu'vn chascun entẽde combien telles gens sont eslongnez de la cognoissance de Dieu & dignes de feu. Seulement auons à noter pour resolution de ce discours, ce qui est enseigné par Tertuliã, à sçauoir que iamais Iesus Christ ny ses Apostres, ny gẽs de bien en l'eglise n'ont euoqué ou appellé à eux les esprits malings: mais seulement les ont chassez & expulsez

en vertu de la parole de Dieu & quant est de Iesus Christ, il est dict en l'euangile, *Erat Iesus eiiciens dæmonium, si in digito dei eiicio dæmonia*, & en somme il appert par l'euangile que tout ce que Iesus Christ en faisoit en leur endroit c'estoit seulement pour cest effect qui est de les chasser & rendre odieux & abominables aux hommes, aussi n'a il baillé autre puissance aux Apostres sinon de les chasser: comme appert Mathieu 10. où est dict que les ayant esleuz pour ses Apostres il les enuoya leur baillant puissance sur les esprits immondes, à cest effect, de les expulser & chasser, *Dedit eis potestatem* (dit le texte) *Spirituum immundorum, eiicient eos*, pareillement apres sa resurrection les enuoyant par tout le monde, il n'oublie de leur bailler puissance sur les diables : mais il declare que c'estoit seulement pour leffect susdict, à sçauoir de les chasser, disant, *In nomine meo dæmonia eiicient*, qu'on lise les actes des Apostres & ne trouuera on autre chose d'eux sinon qu'ils

chaſſoient les malins eſprits, & depuis eux en l'egliſe de Dieu iamais vn homme de bien ne ſurpaſſa ceſte limite, & ceux qui ont paſſé plus outre en cela ſe ſont declarez n'eſtre de l'egliſe de Ieſus Chriſt: mais de l'eſcolle de Sathan, & c'eſt ce que Tertulien en diſoit en ſes parolles, *Nos non inuitatoria operatione ſed expugnatoria dominatione tractamus*, & en vn autre endroit il dict q̃ les ſeuls chreſtiens chaſſoient les diables, cõme voulant dire que les payens & magiciens auoyent quelques commerces auec les eſprits malings, mais les ſeuls chreſtiẽs ne ſ'en meſloient iamais ſinon pour les chaſſer, ſuiuant la puiſſance qu'ils en auoyent receu de Ieſus Chriſt, voyez les paſſages citez au commencement de l'epiſtre luminaire de ce liure.



EXEMPLAR SENTENTIAE CONTRA FASCINArios latæ Auenioni, anno domini 1582.

Visis processibus contra N. N. N. &c. coram nobis cõstitutos reos accusatos & delatos quibus tam per vestram & quorumlibet vestrum relationem ac propriã confessionem iudicialiter coram nobis factam in qua sepius repeti iuramento vestro medio, quam per testium depositiones eorũque accusationes & alias legitimas probationes. Ex dictis actis & processu resultentes nobis legitimè constitit & constat quod vos & vestrum quilibet Deum nostrũ omniũ creatorem & opificem vnum & trinum abnegastis & immitẽ diabolum hostem antiquum humani generis coluistis, vosque illi perpetuò deuouistis & sacratissimo baptismati & his qui in eo fuerant susceptores leuantes & proparentes vestræque parti paradisi & æternæ hæreditatis quampro vobis & toto genere humano dominus noster Iesus Christus sua morte acquisiuit coram præfato cacode-

A 1. pars. p.

B. 2.

vide. A. 1. part. 2.

mone in humana ſpecie exiſtente abrenunciaſtis infundente ipſo rugiente diabolo denuò a-
C. 3. quam quam accepiſtis veſtro vero mutato nomine in ſacro baptiſmatis fonte vobis impoſito, ſicque aliud commentitium nomen vobis imponi fictitio baptiſmate paßi fuiſtis & ac-
D. 4. cepiſtis atque in pignus fidei dæmoni datæ veſtimentorum veſtrorum fragmētum & particulam illi dediſtis, & vt à libro vitæ vos deleri & obliterari pater mendacii curaret ſigna veſtra propria manu ipſo mandante & iubente in reproborum damnatorum mortiſ-
E. 5 que perpetuæ libro nigerrimo ad hoc parato appoſuiſtis: & vt ad tantam perfidiam & impietatem vos maiori vinculo deuinciret notam vel ſtigma cuilibet veſtrum veluti rei ſuæ propriæ inuſſit & illius mandatis & iuſ-
F 6. ſis iureiurando ſuper circulo quod diuinitatis ſimbolum eſt in terram ſculpto quæ ſcabellum pedum dei eſt per vos & quemlibet veſtrum præſtito vos obſtrinxiſtis ſigno dominico &
G. 7. part. prima. cruce conculcato & illi parendo adminiculo baculi quodam nephandißimo vnguento ab ipſo diabolo vobis præſcripto illiti cruribus
H. 8. & poſiti per aera ad locum conſtitutū intempeſta nocte hora cōmoda malefactoribus ſtatiſque diebus ab ipſo tentatore portati & tranſlati fuiſtis ibique in communi ſinagoga

plurimorum aliorum maleficiorum ſortilegorum & hæreticorum faſcinariorum cultorũque demonum accenſo igne tetro poſt multas iubilationes ſaltationes commeſſationes compotationes & ludos in honorem ipſius præſidentis beelzebus principis demoniorũ in formam & ſpeciem fœdiſsimi & nigerrimi hirci immutati vt deum re & verbis adoraſtis & ad illum complicatis genibus ſupplices acceſsiſtis & candelas piceas accenſas obtuliſtis & illius fœtidiſsimum ac turpiſsimum anum proſpudor ſumma cum reuerentia ore ſacrilego deoſculati eſtis, illumque ſub veri dei nomine inuocaſtis illiuſque auxilium & pro vindicta in omnes vobis vel infenſos vel petita denegantes exercenda efflagitaſtis atque ab ipſo edocti vindictas maleficia faſcinationes tum in humanas creaturas tum etiam in animalia exercuiſtis atque homicidia infantium quamplurima cõmiſiſtis, imprecationes ablactationis tabes & alios grauiſsimos morbos ope iam dicti ſathanæ immiſiſtis infanteſque per vos nonnullis etiam ſcientibus tantum & annuentibus arte iam dicta malefica oppreſſos confoſſos & interfectos fuiſſe ac denique in cemiterio ſepultos noctu & clàm exhumaſtis atque in ſinagoguam prædictam faſcinariorum collegum portaſtis: denique demoniorum

I. 9. K. 10. vide G. 7. part. 2.

principi in solio sedenti obtulistis detracta & vobis conseruata pinguedine capite manibus & pedibus abscisis truncunque decoqui & elixari & interdum assari curastis, iubentéque ac mandante præfato patre vestro comedistis & damnabiliter deuorastis, mala denique malis addendo vos viri cum succubis vos mulieres cum incubis fornicati estis, sodomiam veram & nephandissimum crimen miserè cũ illis tactu frigidissimo exercuistis. Et quod etiam detestabilissimum est Augustissimum Eucharistiæ sacramentum per vos in ecclesia sancta dei aliquando sumptum iam dicti serpentis à paradiso eiecti præcepto in ore retinuistis illudque in terram nephariè expuistis vt cum maiori omnis contumeliæ impietatis & contemptus specie deum nostrum verum & sanctum dehonestaretis, ipsum vero diabolum eiusque gloriam honorem triumphum & regnum promoueretis, atque omni honore decore laudibus dignitate authoritate & adoratione honoraretis decoraretis & honestaretis. Quæ omnia grauissima horrendissima, ac nephandissima sunt directè in omnipotentis dei omnium creatoris contumeliam & iniuriam. Quam ob causam, Nos frater florus, *prouincius ordinis fratrum prædicatorum sacræ theologiæ doctor ac sanctæ fidei in tota*

ista legatione Auenionẽsi inquisitor generalis dei timorem præ oculis habentes, pro tribunali sedentes per hanc nostram sententiam diffinitiuam quam de theologorum & iurisperitorũ consilio more maiorum in his ferimus scriptis Iesu Christi domini nostri ac beatæ Mariæ virginis nominibus piè inuocatis dicimus declaramus pronunciamus & diffinitiuè sententiamus vos omnes supra nominatos & vestrum quemlibet fuisse & esse veros apostatas idolatras sanctissimæ fidei defectores dei omnipotentis abnegatores & contemptores sodomiticos & nephandissimi criminis reos adulteros fornicatores sortilegos maleficos sacrilegos hereticos fascinarios homicidas infanticidas demonũque cultores sathanicæ diabolicæ atque infernalis disciplinæ & damnabilis ac reprobatæ fidei assertores blasphemos periures infames & omnium malorum facinorũ & delictorum conuictos fuisse. Ideo vos omnes vestrumque quemlibet tanquam sathanæ membra hac nostra sententia curiæ seculari remittimus realiter & in effectu condignis & legitimis pœnis eorum peculari iudicio plectendos.

Scholies sur la ſentence donnee contre les ſorciers.

I. A. *Pars prima.*

P*Er veſtram propriam confeßionem &c. & infra &c. Cacodœmone inhumana ſpecie exiſtente , &c.* Comme il comte par le procés treſtous hommes & femmes conuiennent en cela que le diable ſ'apparuſt à eux en forme d'homme : mais les occaſiõs ſont diuerſes. Vne fẽme depoſe (car il appert que les femmes ont touſiours conduict les hõmes à ce malheur : comme Eue fiſt à Adam) qu'eſtant fort mẽlãcholique & preſque hors de ſens pour la perte qu'elle auoit faicte d'vne ſienne fille n'auoit gueres treſpaſſée vn certain homme tout veſtu de noir aagé de vingt cinq ou trente ans ſ'apparut à elle en luy diſant ie vois bien dit-il, bonne femme que vous eſtes en grand faſcherie, toutesfois ſi vous me voulez croire ie vous feray bien heureuſe. Les autres depoſent que du temps de la grande famine quand pauures gens eſtoient contraints de manger des herbes ſauuages & de faire ſeicher & cuire le fiant des cheuaux & des aſnes, comme elles n'a-

uoient nul moyen de bailler à manger à leurs enfans vn certain homme ſ'apparuſt veſtu de noir, aagé, ſaluãt & parlant comme deſſus eſt dict, pour les attirer à luy, vray eſt que la plus part d'elles depoſe que pour la premiere fois il ne les fiſt condeſcẽdre à ſon intention: mais bien à la ſeconde fois ou à la troiſieſme, quand ils l'eurent vn petit accouſtumé. Surquoy on ſe doit prendre garde combien eſt à Dieu agreable & profitable à nos ames, d'ayder aux pauures gens en les conſolant en leur deſolation, ou les ſecourãt en leur pauureté & neceſſité : attendu que c'eſt autãt que les garder ou tirer de la gueulle de ce grand lion infernal & n'eſt ſans cauſe ſi des œuures de miſericorde il nous ſera faicte mention ſpecialle au grand iour du iugement ou à noſtre ſalut, ou bien à noſtre condemnation. Car comme dit ſainct Iaques quiconque deſtournera vn ame du chemin de perdition il gaignera & ſauuuera la ſienne & couurira par ce moyen la multitude de ſes iniquitez, ce q̃ cognoiſſant les Apoſtres pour la premiere pollice qu'ils ordonnerẽt en l'egliſe ce fuſt d'auoir gẽs deputez

Matth. 25.

Iacob. 5.

Act. 6.

au ministere & seruice des pauures & preuoyãs qu'vne famine deuoit suruenir en leur temps ils firent de bõne heure vne queste generalle par toutes les villes où il y auoit des chrestiẽs pour secourir les poures à leur necessité à quoy singuliemẽt S. Paul s'employe fort, cõme il appert par ses epistres & mandoit on tel argent de bien loin: cõme de Corinthe Thessalonie & autres villes en Hierusalem & par la Iudee où il y auoit grande pauureté à cause des guerres ordinaires & garnisons qui estoient mises par les Romains, si bien que comme de leur predication il est dict, *In omnem terram exiuit sonus eorum*, aussi pourroit on dire de leur aumosne, *In omnem terram exierunt elemosinæ eorum*, & à leur exemple les premiers Empereurs & Princes chrestiens : comme Constantin & autres donnerent grande abondance de bien temporel à l'eglise & fonderent infinité des hospitaux, si biẽ que Iulien l'apostat ne pouuant nier que ce ne fust chose fort sainctement & piteusement faicte, il ordonna que plusieurs hospitaux fussent bastis & rentez richement ne voulant estre en ce faict (comme

Act. 2.
2. Cor. 16.
Psal. 18.
Nicepho. Histo. ecclesiasti. cap.

me il disoit) surmonté des Chrestiens. De ce fait dõç tant execrable sont coulpables ceux qui tiennent le bien de l'eglise,& aussi tous ceux qui ont honnestement du bien de ce monde à ceux cy dis-ie, seront presentés ces pauures gẽs qui se sont en ce monde vouez au diable & desdiez à luy, à faute qu'on ne les a voulu secourir. D'autre part les pauures gens doiuent considerer que Iesus Christ vray fils de Dieu & Roy de gloire, il s'est voulu faire pauure en ce monde, pour nous faire entendre qu'il nous faut pour l'amour de luy endurer toute pauureté, quand il luy plaira nous l'enuoyer, considerant que telle misere est instrument de salut & nous forge iournellement vne couronne de gloire enrichie de tous les thresors & pierres precieuses qu'on pourroit dire ou penser : comme il est aduenu veritablement au pauure Lazare qui n'auoit seulement des miettes de pain qui cheoiẽt dessous la table, aux chiens : encores *Luc. 16.* qu'il fist son pouuoir & deuoir d'en demander ayant eu tousiours sa confiance en Dieu & prenant sa pauureté en patience il a esté digne d'estre porté

apres sa mort par les anges de paradis
au deuant de Dieu. Iesus Christ: mes-
Math. 8. me n'auoit le plus souuent vn oreiller
Luc. 2. pour reposer sa teste, & son berceau
2. Cor. 8. à sa natiuité fust vne creche, sa couette
ce fust la paille & le foin, brief, comme
dict sainct Paul, *Cum diues esset egenus pro*
A pars 2. *nobis factus est*. Or doncques quād à l'ap-
parition visible du diable, on ne la doit
trouuer estrange, mesmement en ce
Apoca. 20. temps duquel a esté predit que, *Soluetur*
Genese. 3. *Sathanas*, car il est apparu visiblement à
Matth. 4. Eue parlant familierement auec elle &
quand est de la forme humaine on ne
peut nier qu'il ne se soit en telle forme
presenté à Iesus Christ iusques à pren-
dre des pierres & les luy monstrer en
disant, *Dic vt lapides isti panes fiant*, pour
le regard des bons anges il n'y a nulle
difficulté attendu qu'à tous propos sin-
gulierement au liure du Genese, il est
faict mention des anges qui se repre-
sentoient aux hommes en forme hu-
maine & si les diables ont representé
des serpens grenoilles & autres cho-
ses deuant Pharaon & tout le peuple,
Exode. 8. il n'est de merueille s'il se represente
à l'homme en forme d'homme ainsi

qu'il ſe preſentoit ſouuent à Iob durant ſa temptation comme le monſtre & preuue ſainct Iean Chriſoſtome diſant que les meſſagiers qui luy venoient apporter les nouuelles ſoudainement l'vne quand & quand apres l'autre diſant ſ'eſtoient diables en guiſe d'hommes, car autrement on ne ſçauroit bien accorder comment par voye ordinaire vn homme eſtant dans vne maiſon qui ſ'accable tout à vn coup puiſſe eſchapper la ruine d'icelle maiſon, ny auſſi que les degaſts eſtans faicts bien loing l'vn de l'autre : comme des brebis conſommées par le feu qui deſcendiſt du ciel, des chameaux qui furent prins par les Chaldeens, la maiſon qui fuſt abbatue, peuſſent eſtre rapportez, ſi à propos que ce pendant que l'vn parloit encores, l'autre venoit pour apporter d'autres nouuelles : ioint que Sathan ayant permiſſion de tuer non ſeulement les brebis : mais auſſi les bergers & non ſeulement accabler la maiſon : mais aſſommer tous ceux qui eſtoient dedans il n'eſt vray ſemblable qu'il vouluſt faire grace à vn ſeul luy qui eſt ſanguinaire & meur-

Iob. 2.
Chriſoſt. homel 3. de patient. Iob.

trier de l'homme & loup rauissant, qu'il tue premierement tout ce qu'il peut rencontrer, attendu qu'il estoit en sa puissance de faire aussi bien les messages que les meurtres & desgats pource qu'il auoit eu permission de faire tout ce qu'il vouloit à l'endroit de Iob, excepté vne seule chose, *Tantum* (dict Dieu) *ne tangas animam eius.* Or c'estoiét ces nouuelles qui le temptoient le plus, donc il n'y a inconuenient de dire que ce fust le diable : aussi le texte ne dict pas iamais recitant les desgats que vn seul en fust eschappé : mais seulement que celuy qui portoit les nouuelles le disoit : ainsi comme l'escriture a recité que L'amalechite contoit à Dauid
2. Reg. 1. qu'il auoit tué Saul. Combien qu'en verité il ne fust ainsi : car Saul s'estoit
1. Reg. 28. tué luy mesme : comme il est dict, *Irruit super gladium suum*, à plus forte raison ce pere de mensonge pouuoit dire vne chose pour autre : ainsi donc sainct Chrisostome ne trouue estrange de dire que le diable ce soit apparu à Iob en forme d'vn messager ou seruiteur aagé (comme il est à presumer par tels messagers & tant soudains) de vingt-

cinq ou trente ans. Sainct Augustin ne s'est contenté de dire que cela se puisse faire : mais aussi il donne la raison : comme cela se faict, c'est par l'application des causes naturelles moyennant lesquelles il forme tel corps que bon luy semble quant aux qualitez & quantité qui ne sont que purs accidens & mouuent aussi d'vn mouuement local tels corps : mais non qu'il les viuifient comme faict l'ame raisonnable le corps humain, car tel corps est vn corps mort & n'a que les seuls accidens exterieurs qui semblent auoir vie par le mouuement qui est operé par les anges secrettement : tout ainsi que par les anges les corps celestes sont tournez & meuz d'vn mouuement local, ores que tels corps ne soient viuans, par ainsi resoult sainct Augustin, *Diabolus aptat sibi corpus aliquod tanquam vestem*, & en telle maniere il est souuentesfois apparu visiblement à sainct Anthoine, comme le recite sainct Athanase & aussi vne fois à sainct Martin, comme l'escrit Seuerus Sulpitius, bref iamais aucun pere de l'eglise chrestienne ne nya que cela ne se puisse

August. lib. 7. de trinit. c. 7. 8. lib. 83. quæst.

Athanas. In Antho. Seuerus Sulpic.

Epiphan. Tertul. de carn. christi.

faire ou qu'il n'ait esté faict, en verité les Marcionistes & Manicheens qui trouuoient estrange que Iesus Christ fust esté par vn diable touché, & pource ne nioient pas que le diable ne se fust visiblement & corporellement demõstré à luy : mais ils aymoient mieux dire que Iesuschrist n'auoit vraie chair, ains seulement vn corps tout semblable à celuy qui peut estre formé par les esprits : Nous auons d'abondant sainct

2. Cor. 11.

Paul qui nous enseigne que Sathan se transforme en ange de lumiere, c'est à dire qui prend quelquefois vn beau corps humain en la maniere des bons anges pour se familiariser aux hommes comme nous voyons à l'euangile des bons anges qui s'apparurent aux bonnes dames qui cerchoient Iesus Christ au sepulchre elles virent deux anges qui estoient comme iouuenceaux de

Matth. 28.

dixhuict ou vingt ans. Doncques c'est vn poinct hors de controuerse en l'escriture & aux docteurs de l'eglise. Parquoy ce seroit ignorance & te-

Grego. Nazian. de orat. Cyprian.

merité d'en d'oubter, s'il y a à ce propos infinité d'histoires : comme de ce que recite sainct Gregoire Nazienze-

ne d'vn magicien auquel le diable parla familierement : mais ce que dessus doit suffire pour n'exceder la iuste mesure d'escholies, seulement auons à remarquer qu'entre autres predictions de la fin du monde sainct Hipolite a escrit que grand nombre de diables s'apparoistront aux hommes en forme humaine & que estant ainsi couuers de forme humaine s'assembleront aux montaignes spelonques & lieux desers, toutes lesquelles predictions conuiennent proprement aux depositions des sorcieres. A ce propos sera bon de remarquer l'antiquité & authorité de ce glorieux martyr, pour resouldre plusieurs points trouuez au lieu prealegué qui pourroient offencer les personnes, il estoit plus ancien que Origene au moins contemporanee, attendu que sainct Hierosme recite mesmes par ses homelies qui preschoit, Origene assistant à ses predications il est donc à presumer, puis qu'il faisoit estat de parler des choses futures, non comprinses expressement en l'escriture ou bien qu'il auoit quelque fois le don de prophetie duquel plusieurs estoiēt douez en

Hipoli. ora. de antichrist.

Hiero. libr. de scripto. ecclesiast.

Cor. 1. 13. 14. l'eglise primitiue : comme l'enseigne sainct Paul & duroit encores du temps de sainct Irenee ou bien qu'il auoit apprins telles choses des disciples des

Irenee lib. cap. Apostres comme sainct Irenee recite auoir escrit plusieurs choses les ayant aprinses des disciples de sainct Iean l'euangeliste, & qu'il luy soit aduenu comme à certains autres voisins des apostres lesquels ayās fidellement gardé ce que les plus familiers disciples des apostres leur en disoient, ont voulu adiouster quelques autres choses de leur cerueau : comme ils le pouuoient coniecturer d'eux mesmes, enquoy ils se sont abusez : ce qu'on void claire-

Eusebe lib. histo. ecclef. ment en Irenee Papias & autres, ainsi est il aduenu à ce sainct personnage auquel on veut remarquer plusieurs propos veritablement procedens de l'esprit de prophetie & aussi d'autres prouenans de son iugement particulier: à ces derniers il faut mettre celuy de l'antechrist qu'il dict deuoir estre vn diable prenant forme d'homme ce qu'il donne assez à entendre quand il ne l'affirme absoluement : mais il enentremesse que quant à luy il en a tel-

le opinion, *Hanc opinor* (dit-il) *dilecti carnis suæ substantiam phantasticam assumet organi vice*. Pourroit bien estre aussi que toutes ces choses luy auroient esté recitées par les disciples des Apostres: disans que sur la fin du monde vn prince des diables se demonstrera aux hommes ayant forme humaine & leur parlera comme vn homme faict à l'autre pour les seduire & dauantage qu'il aura vn grand nombre d'autres diables auec luy en forme semblable : mais que ce bon pere auroit de là conclud par soy mesme que l'antechrist donques seroit tel & pour autant il adiouste ce mot *opinor*, à ce propos, ce qui est fort vray semblable & mesmes necessaire pour excuser ce grand personnage lequel adiouste aussi qu'il y aura sur la fin du monde plusieurs malings esprits en forme humaine, *Dæmones inquit, congregabit hamana specie*. Et c'est ce qu'en deposent les sorciers qu'il s'en trouue vn si grand nombre à leurs assemblees que hommes & femmes en ont chascun vn pour leur donner du plaisir abhominable : sainct Augustin ayant esgard à l'escriture qui dict que

Hipol. ora. de fine seculi.

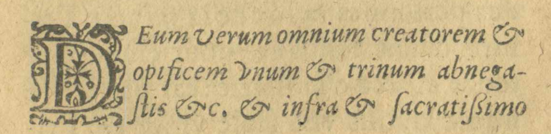
August. lib. 20. de ciuit. cap. 8.

les trois ans & demy derniers & ausquels regnera l'antechrist, toute puissance sera permise aux diables, il demande ceste question, à sçauoir si pour lors les peres chrestiens pourront baptiser leurs enfans & resister aux incursions des diables qui seront pour lors fort frequentes. Tertulien dict qu'ils n'ont aucune difficulté naturelle d'entrer par tout ou ils veulent pource que quant à leur nature Dieu ne les a point circonscripts ou limitez à aucun lieu & pource, dict-il, il n'y a homme au monde qui puisse nier que les diables n'entrent non seulemẽt aux maisons : mais aussi dedans les cabinets. *Nemo inquit dubitauerit domos quoque dæmoniis patere, nec tantum in aditis sed in cubiculis homines imaginibus circunuenire.* Et donnant la raison, il adiouste, *Vtique non clausa vis est nec sacrariorum circumscribitur terminis vaga & peruolatica & interim libera est:* Et c'est ce que veut conclurre sainct Augustin que puis qu'ils seront pour lors desliez, ils pourront facillement aller par tout : mais non pas qu'il faille entendre pourtant qu'ils puissent estre en diuers lieux : comme bien le

Tertul. lib. de anima c. de somniis.

preuue ſainct Iuſtin martyr en la queſtion quarantieſme. Or de cela on en void deſia quelques commencemens par les frequentes apparitions qu'ils font à ceux qu'ils ont abuſé à l'endroit deſquels ils font quelques operations qui ſont manifeſtement diaboliques, & comme diſoit ſainct Paul parlant des diſciples de Simon Magus & autres ſemblables : *Qui & nunc operatur in filios diffidentiæ*, Concluſion le diable peut former de telle forme & figure que bon luy ſemble, vn corps prins de l'air & ſ'en reueſtir ſ'il n'eſt particulierement cohibé par la diuine prouidence : comme nous auons declaré cy deſſus & ainſi le reſoult ſainct Thomas, apres ſainct Auguſtin en ces parolles *Poteſt formare corpus ex aere cuiuſcunque formæ & figuræ, vt illud aſſumẽs in eo viſibiliter appareat. P. P. Q. 114. Ar. 4. Ad. 2.*

Scholie ſeconde.



Eum verum omnium creatorem & opificem vnum & trinum abnegaſtis &c. & infra & ſacratiſsimo

baptiſmati, &c. que le diable taſche perſuader à l'homme de nier ſon Dieu c'eſt choſe ordinaire, *Venit diabolus*, dict Ieſus Chriſt, *& tollit verbum de corde eorum ne credentes ſalui fiant*, ainſi il eſt autheur de toutes les hereſies qui furent iamais, entre leſquelles on en trouue qui ont introduict pluralité de dieux: comme Baſilides, Carpocrates & autres. Les Ariens ont nié la ſaincte Trinité, il a perſuadé aux atheiſtes qu'il n'y a point de Dieu & le tout il pratique ſeulement pour vſurper la gloire de Dieu: car il pretend touſiours paruenir à ce qu'il diſoit dés le commencement diſant dans ſon cœur. Ie ſeray ſemblable au treshaut: pour autant tresbien dict ſainct Auguſtin, que ce que plus ſouhaite le diable : c'eſt qu'on luy preſente les honneurs qu'on a de couſtume preſenter à Dieu, *Dæmones, inquit, diuinis honoribus gaudent*, ce qu'il ne peuſt aucunement extorquer des chreſtiens, ſi premierement ils ne nient la Trinité, des perſonnes la foy de la ſaincte Trinité eſtant ſuffiſante pour empeſcher toute eſpece d'idolatrie: car par icelle nous croyons vne ſeule vnité en Tri-

Luc. 8.

Irene. lib. 1. Tertul. lib. aduerſus Valẽtin.

Eſa. 14. Auguſt. lib. 10. de ciuitate cap. & lib. 20. cont. fauſt. manich. cap. 22.

nité & vne seule Trinité en vnité que faict que autre chose ne peut estre adorée & recogneuë pour Dieu excepté le Pere, le Fils & le sainct Esprit, nostre foy estant limitée à ces trois personnes & faisant par consequent exclusion de toute autre chose, qui est à ces trois personnes autant inferieure qu'est la creature au createur il failloit donc que Basilides & autres semblables eussent entierement perdu la foy de la saincte Trinité, puis qu'ils admetoient plusieurs dieux & aussi les Arriens & Sabelliens, puis qu'il n'accordoient les trois personnes en vnité d'essence & Trinité de personnes. Le diable donc ny creature quelconque ne pouuant estre adorée du chrestien, s'il ne quitte premierement la foy qu'il a en la saincte Trinité. Ce n'est de merueille si le diable en sa synagogue requiert cela premierement des chrestiens : car autrement il ne sçauroit passer plus outre, dont vient qu'à peine trouuera on heresie si on veut bien regarder de pres laquelle ayt iamais entierement retenu la croyance de la saincte Trinité : ce que nous voyons estre pratiqué

mesmes à ceux de nostre temps qui sont vrais Sabelliens & mal sentens de la distinction des personnes & qui ont ouuert le chemin aux Trinitaires de nostre temps qui se mocquent de la saincte Trinité : comme si c'estoit vne chimere ou chose fainte par l'esprit humain. Par mesme raison il faict renier le baptesme lequel nous est conferé au monde la saincte Trinité. Sainct Hipolite, fort ancien pere & martyr ne faisoit difficulté d'accorder que le diable s'apparoistroit sur la fin du monde, visiblement aux chrestiens pour leur dire, ie veux que tu renies ton baptesme : car il pense que l'antechrist sera vn diable vestu d'vn corps humain seulement en apparence, enquoy il n'est suiuy, parce qu'il appert par sainct Paul qu'il sera vray homme & en fin mis à mort par la puissance de Iesus Christ : mais comme qu'il soit il dict que le diable fera dire ces propres mots aux chrestiens, *Nego creatorem cœli & terræ nego baptisma nego adorationem à me deo præstari solitam tibi adhæresco in te credo*, & l'autre raison c'est pource qu'au baptesme nos ames sont fiancées & es-

Sainctes aux atheismes traicté de la saincte Trinité.

Hipolite orat de antechristo.

2. Thessalonis. 2.

pousée à Iesus Christ où nous receuons de luy l'aneau de la foy, si auec cela nous renonçons expressément au diable & à toutes ses œuures : Au baptesme aussi exorcismes & comme les appelle sainct Augustin exuflations, sont faciles contre Sathan, & voila pourquoy il faict plustost renier le baptesme que tout autre sacrement & que de longue main il ayt voulu aussi auoir son baptesme pour faire tousiours le singe de Dieu, Tertulien en est tesmoin suffisant, *Hic quoque, inquit, studium diaboli recognoscimus res dei æmulantis cũ & ipse baptismum in suis exercet*, & puis il vient à conclure que pour ceste occasion l'on venoit à experimenter de son temps que les diables frequentoient fort les fontaines & les puis. *Tertul. lib. de baptis.*

Scholie troisiesme.

MVtato vero nomine, &c. aliudque commentitium, &c. Il y a deux choses à cõsiderer sur ce point pour l'instruction des peres & meres, le premier c'est de leur faire imposer

noms qui puiſſent ſeruir d'inſtruction aux enfans pour faire teſte au Diable: le ſecond de les pouruoir de parrins & marrines qui ſoient gens de bien: car puis que le Diable ne ſe contẽte de faire renier le bapteſme, mais auſſi il faict renõcer aux parrins & marrines & leur chãge le nom impoſé au bapteſme c'eſt ſigne euident que telles choſes luy ſont contraires: ce que eſt tres-veritable: Pour autant nous voions que les anciẽs peres des Hebrieux impoſoient noms à leurs enfans, le iour de leur circonciſion (ainſi qu'il appert par les hiſtoires euangelicques de la Circonciſiõ de Ieſus Chriſt & de ſainct Iean Baptiſte) à cauſe que pour lors ils eſtoient entierement deliurez de la puiſſance de Sathã
Luc 1. & 2.
& eſtoient enrollez ſoubs l'enſeigne du vray Dieu pour virillement combatre à l'aduenir cõtre ſon aduerſaire qui eſt le Diable: Comme dõc iadis les ſoldats au iour qu'ils eſtoient receuz ſoubs l'enſeigne d'vn Empereur ou Capitaine ils faiſoient enregiſtrer leurs noms pour eſtre touſiours preſts à marcher quand ils ſeroient nommez, tellement qu'à l'Empire Romain *Nomen dare*: ſignifie

gnifie tout cela, ainsi à ce sacrement on imposoit les nõs pour faire auoir tousiours souuenãce aux enfans de ce qu'ils auoiẽt promis & soubs qu'elle enseigne ils debuoient militer, mesmes cõme remonstre sainct Hierosme telle estoit la coustume entre les gentils qui se conduisoient bien moralement selõ la loy de nature, de n'imposer à leurs enfans noms vains ou friuoles, mais plustost prins des noms appellatifs qui signifiẽt quelque vertu? lesquels ils faisoient propres à leurs enfans pour leur donner instruction de viure iouxte la signification de leur nom: ainsi trouuons nous plusieurs auoir esté appellez de ces noms, Victor, Castus, Commodus, Pius, Probus, & entre les Grecs Sophronius, Eusebius, Theophilus: Mais il y auoit autre obseruation entre les peres de l'ancien testament: Car combien que plusieurs feussent appellez des nõs signifians les bonnes mœurs comme le mot de Michee qui signifie humilité: toutesfois le plus souuent on y adioustoit le nom de Dieu, comme en Helisee, Samuel, Abdias, Zacharias, Esayas, ce qui est regle generalle aux Anges,

Hiero. prolog. in lib. I. cõmẽt in Micheam.

qui sont nommez Michaël, Gabriel, Raphaël: ou au moins ils retenoient le nom de quelque sainct personnage, pour estre imitateur de ses vertus & pour ceste cause s'esmerueilloiēt ceux qui assisterent à la circoncision de saint Iean Baptiste, qu'on le vousust appeller Iean, attendu qu'il ny auoit personne de sa race tant illustre qui fust ainsi nommé: Ce que monstre assez qu'ils retenoient les noms de leurs bons progeniteurs, autant ou plus exactemēt que l'heritage qu'on leur delaissoit: qu'a esté cause que sainct Chrysostome admonestoit le peuple de n'vser d'aucune chose vaine au Baptesme singulierement d'obseruer ceste reigle de n'imposer autre nom aux enfans que les noms des saincts, & quant aux enfans de bien retenir ce nom & ne permettre qu'il leur soit changé à autre par aucun euenement & faire comme Ioseph auquel Pharaon ayant changé le nom en sa mode Egyptienne si voulut il non-obstant retenir son premier nom, comme il appert, quand il dist *Ego sum Ioseph frater vester*: Aussi l'escripture l'appelle tousiours du nom

Chrysost. hom. 12 in 1. ad Cori.
Gen. 45.
Dan 3.

de Ioseph mesprisant l'autre prophane imposé par Pharaon : autant en ont faict Daniel & ses trois compagnons: car bien que Nabuchodonosor eust nommé Daniel d'vn nom Chaldeen de Balthasard & les autres trois des noms, Sidrac, Misac, & Abdenago, nonobstant quand Daniel escript, son liure il dict tousiours *Ego Daniel*, comme aussi les trois enfans estants dans la fournaise: disoient. *Benedicite Anania Asaria, Misael domino*, ne recognoissant, autres noms fors ceux qu'on leur auoit imposé en Iudee: & la raison de cecy est baillee par sainct Chrysostome, tels noms dict-il estoient imposez pour seruir d'instruction aux enfans d'estre imitateurs des saincts dont ils portoient le nom: car si on n'est imitateur de tel sainct, c'est chose, asseuree, (comme il dict ailleurs) que les prieres & merites de tel sainct nous profiteront beaucoup à nostre salut de là il vient à conclurre qu'il ne faut imposer les noms des hommes pecheurs ores qu'ils soyent esté illustres en ce monde ou bien nos progeniteurs, à raison que telle imposition ne leur sçauroit

de rien seruir sinon peut estre d'esguillon pour estre imitateurs de leur orgueil & mauuaise conuersation, doncques sont reprehensibles les peres & meres qui desdaignans les noms des saincts, ils ayment mieux leur faire imposer les noms des Payens & Idolatres qui bruslent maintenāt au feu d'enfer. Est à doubter que si nostre Seigneur eust voulu nommer le mauuais riche par son nom à l'Euangile qu'on prendroit plustost ce nom pour l'imposer aux enfans que non pas le nom du Lazare, mais il ne la voulu faire pour plusieurs & bonnes raisons entre lesquelles, peut estre celle icy en est vne: l'on void doncques que c'est vne Astuce de Sathan puis qu'il abhorre le nom baillé au Baptesme & selon la façon de faire plus commune aux Chrestiens, prins des noms des saincts qui nous aident & portent faueur specialement pour cela: & les Allemans sont remarquez d'auoir fort long tẽps retenu vn certain barbarisme en deux choses, à sçauoir d'auoir mangé le lard sans cuire, & aussi la chair des cheuaux, & pour le second d'auoir imposé

les noms des Scytes à leurs enfans quand ils les baptiſoyent, combien que en fin eſtants mieux inſtruicts, ils s'en ſoient emandez. Pareillement il leur faut choiſir parrins qui ſoyent gens de bien, laquelle couſtume eſt fort ancienne en l'Egliſe & practiquee depuis Theleſphore Pape en çà, lequel n'eſtoit que cent ans apres la mort & paſſion de IESVS-CHRIST. Car pource que la foy au Bapteſme n'eſt infuſe au petit enfant pour opperer, mais ſeullement pour purifier l'ame, il luy faut vn parrin pour l'inſtruire aux œuures de la foy & proteſter pour luy qu'il croira en IESVS-CHRIST, & ſera de ſon egliſe autant en faut il faire pour vn muet & ſourd: comme a touché ſainct Hieroſme & auſſi pour l'induire à receuoir le ſacrement de cõfirmation où l'enfant baptiſé viẽt à ratifier la promeſſe par ſes parrins & marrines faicte par luy au bapteſme & conſequemmẽt il vient à receuoir nouuelle grace pour eſtre corroboré en icelle contre tous aſſauts de temptations dont vient que pour autant qu'en ce temps ce ſacremẽt eſt negligé de pluſieurs, le diable trom-

pe tant de gens & leur faict renoncer facilement leur baptesme qu'ils n'ont encores approuué en leur faisant dire seulement, ie ne tiens pour faict ce que mes parrins & marrines ont faict pour moy: & pour ceste mesme raison sainct Cyprian ne s'esmerueilloit si Nouatus auoit quitté la foy promise au baptesme: car il ne l'auoit dict-il ratifiée par le sacrement de cõfirmation. A quoy doiuent estre vigilans les pasteurs de l'eglise & aussi les peres & meres de peur qu'il n'aduienne aux vns & aux autres, comme à Hely & à ses enfans ausquels sont opposez diametralement Anne & le petit Samuel.

Euseb. lib. histor. eccl.
Cip. li. epi.

Scholie quatriesme.

VESTIMENTORVM *vestrorum fragmentum, &c.* Le diable n'a besoin d'aucune chose que nous puissions auoir en ce mõde (excepté la foy infuse & la grace de Dieu) toutesfois, pour ce que comme ia auons allegué de sainct Augustin, il se plaict grandement qu'on luy face hommage

D.4.

comme à Dieu, il veut que ses pauures hebetez en signe de recognoissance, luy presentent quelque chose, comme est vne piece de vestemēs à ses pauures gēs qui n'ont rien plus cher entre les biens de fortune, que leur vestement, & pour autant Dieu prohibe fort estroitement en la loy ancienne, que aucun ne prenne pour gage le vestemēt du pauure, ou s'il le prend, il fait commandement à telle personne de luy rendre deuāt que le soleil se couche, autrement, il menace telle personne d'en prēdre vengeance. Ainsi verrons-nous que ceste maudite beste veut qu'on luy presente le meilleur de ce qu'on peut auoir: quant aux biens de fortune il veut du vestement, & quant aux biens de nature il demande les enfans, & quād aux dons de grace & biens spirituels, il demande la Foy & le Baptesme, il a demandé aussi quelquefois le sang de l'homme, cōme nous trouuōs des sacrificateurs de Baal, quād ils vouloient faire descendre le feu du ciel, ils picquoient leur chair auec des lancettes: Mais pour ce qu'on auroit horreur de ce faire, il luy suffist de ce qui viēt apres aux biens personnels qui

ſont les veſtemens, & peut eſtre qu
veut eſtre par cela recogneu ſpeciale-
3.Reg.18. mẽt comme Roy: car c'eſtoit la couſtu-
me des Iuifs, quand ils vouloient reco-
gnoiſtre quelqu'vn en qualité de Roy,
de deſpouiller leurs veſtemẽs, & les em-
ployer au ſeruice de tel Roy, en les
mettãt deſſous ſes pieds, dequoy no⁹ en
auons l'hiſtoire de Iehu & auſſi de Ieſus
4.Reg.9. Chriſt receu en Hieruſalem auec triõ-
Math.21. phe le iour des rameaux. On pourroit
donc bien appliquer à ces pauures mi-
ſerables l'adage des Grecs, qui dit tra-
Erasm.in chiliade. 1. duit en Latin, *Veste circunfers ignem.* Car
tel veſtement leur ſert d'vn ſigne exte-
rieur, qu'ils ſe ſont obligez à iamais au
feu eternel, & d'auantage leur accom-
moder l'autre qui dit, *Vestis virum facit.*
A ce propos fait auſſi ce que diſoit Ter-
tulien, *Diabolus tunc se regnare putat, quã-
do sanctos à religione Dei deturbat.*

Scholie cinquieſme.



IGNVM *seu stigma cuilibet ve-
strum, &c.* Le ſeul poinct eſt
ſuffiſant pour conuaincre tous
ceux qui penſent que ce ſoiẽt

ſonges : car l'experience monſtre euidemment que telle marque qu'ils ont en leur corps eſt tellement lepreuſe, qu'elle eſt parfaictement inſenſible, ſi bien que (comme auons veu de noz œils, & prouué auec vne eſguille ou eſpingle) ſi ſubtillemẽt, on vient à ficher là dedans vne eſpingle, elles ne ſentent non plus que ſi elles ou eux eſtoyent vray ladres: mais il ſe faut garder qu'ils ne ſ'en apperçoyuent, car ils font ſemblant de ſentir, comme que ſoit goutte quelconque de ſang, n'en ſont iamais: ceſte façon de faire eſt fort ancienne à Sathan. Tertulien dit que le diable a de couſtume de marquer les ſiens, & c'eſt pour cõtrefaire Dieu qui nous marque interieurement au Bapteſme d'vne marque ou caractere inherant à noſtre ame,comme le diſoit ſaint Paul & ſaint Iean, & auſſi il veut que nous ſoyons marqués exterieurement par le chreſme & ſigne de la croix , auſſi Sathan marque en l'ame les ſiens de la merque de peché & non content encores il veut adiouſter vne merque exterieure, & combien que poſſible il ne merquoit iadis les ſiens d'vne merque ſemblable,

Tertul. lib. 2. aduerſus Iudæos. c. probatio Natiuit. Chriſti

E. 5.

Tertul. lib. de corõ. mili. & de baptiſmo

Ephe. 1. 4.

Iean. 2.

Tertul. lib. de veland. virg.

car comme dit Tertulien le propre du
Apoc.13.14 Diable c'eſt de controuer tous les iours
16.19. quelques nouuelles façons de faire, cy
eſt-ce que ce point eſt ſi clair en l'eſcri-
ture que rien plus ſainct Iean prediſant
ſouuent en l'Apocalypſe, que ſur la fin
du monde il y aura certaine maniere
de gens qui porteront la marque ou ca-
ractere de la beſte ce qu'il faut enten-
Apoc. 13. dre corporellement à la lettre, comme
les textes le donnent entendre, quand
il eſt dict que par telle marque on aura
accez auec les hõmes peruers qui por-
teront ladicte marque à la main ou ail-
leurs, & quand il n'y auroit que ceſte
ſeulle experience elle nous donne aſſez
à entendre qu'il faut ainſi prendre
ces textes à la lettre comme auſſi quãd
le Diable eſt appellé au meſme paſſage
vne beſte qu'il faut entendre qu'il ſe
doibt preſenter en forme de beſte com-
me nous le verrons practiqué cy apres,
ce que fort bien remarque & predict S.
Hypolite martyr treſ-ancien vſant de
ces propres mots & parlant du Diable,
qui debuoit prendre vn corps fantaſti-
que: *Adducet inquit, eos ad adorandũ ipſum ac ſibi obtemperantes ſigillo ſuo notabit.* De

Hypolit. orat. de con ſummat. mundi.

maniere qu'il ſemble veoir que ces pauures idiots de ſorciers & ſorcieres euſſent leu l'oraiſon de ce glorieux martyr ſi proprement leurs depoſitions conuiennent à ce qu'il en a predict.

Scholie ſixieſme.

SVper circulo quod diuinitatis ſymbolũ, eſt &c. La raiſon eſt bonne de dire que ce cercle eſt Symbole de la diuinité à cauſe que telle figure n'a ny commencement ny fin:on pourroit auſſi dire que la figure qui plus eſt eſlongnee de la figure de la croix c'eſt la figure circulaire la croix ayant par neceſſité quatre bouts ou ceſte icy n'en a vn seul il vſe des marques les plus eſlongnees qu'il peut trouuer au ſigne de noſtre redemption & de ſa ruine qu'il ne peut voir comme aux ſiens comme l'eſcript Nazianzene de Iulien l'Apoſtat lequel il quitta ſoudainement qu'il eut fait le ſigne de la Croix à quoy s'accordent pluſieurs hiſtoires recẽtes de certains qui ſe trouuans en telles aſſẽblees faiſant le ſigne de la croix eſtoient delaiſſez ſeulz ſur le champ ce que aduint

F.6.

Nazianſenus orat. quarta cõ Iullian apoſt.

dernierement ainsi qu'il est plus ample ment deduict au procez faict en Auignon contre ces sorciers) à vn ieune garçon mené à la synagogue par son pe re voyant choses toutes enormes il fist (comme tout espouuanté qu'il estoit) le signe de la croix en disant ces paroles Iesus qu'est-cecy ? & soudain tout disparust & il demeura seul & le lendemain s'en reuint à son village qui estoit loin de ceste Synagogue (qu'ils appellent) de trois lieux & accusa son pere de l'auoir mené là, depuis les villageois ses compatriotes l'appelloyent en leur langage masguillon, c'est à dire *le petit sorcier*, lequel garçon est encores à ce iour aux prisons du palais d'Auignon, detenu pour luy faire descouurir d'autres choses. Ainsi doncques Sathan fait effacer la croix en sa presence & enseigne à ses disciples de faire d'autres marques qui soient fort differentes & voire (s'il se peut dire) contraires au signe de la croix, dequoy on se pourroit apperceuoir aux caracteres des magiciens qui ont esté mis meschamment en lumiere par Agrippa grand promoteur de la secte de la beste. On peut encores

mediter (car le diable ſoubs vne choſe externe couure mil impietez) ce qu'en ſçauoit Iulian l'Apoſtat qui eſtoit homme fort familier au diable lequel interpretoit que la croix encloſe dans vn cercle ſignifioit qu'il falloit preſſer & abolir la religion de Ieſus Chriſt & qu'en peu de tẽps apres tel ſigne, cela ſeroit executé. Lõ trouue auſſi que le Liõ bruiãt voulãt deuorer ſa proie il faict auec ſa queuë premieremẽt vn cercle, du q̃l la pauure beſte n'oſe ſortir en maniere quelconque, de grande peur qu'elle conçoit de ſon aduerſaire: & ainſi pouuons nous appliquer au Diable ce petit mot, apres ſainct Pierre, *Circuit quærẽs quem deuoret*. Si bien que ces pauures hebeſtez depuis qu'ils ont preſté le ſermẽt ils ſont touſiours en craincte qu'on leur rompe le col, meſmes par leur confeſſiõ propre, s'eſtans librement aſſeruiz à ce cruel tyrant & pratiquans ce qui eſt eſcrit: *Qui facit peccatum ſeruus eſt peccati à quo quis ſuperatus eſt eius & ſeruus eſt*. Cõme au contraire il eſt dict des gens de bien. *Si manſeritis in ſermone meo vere liberi eritis, & vbi ſpiritus domini ibi libertas*

Nazianze. orat. In Iullian. Apoſtat.

I. Pet. 5.

Ioan. 8

II. Petri II

Ioan 5,

2. Corinth 3.

G. 7. Pars prima

Scholie septiesme.

ADMINICVLO *baculi quodã nefãdißimo vnguento, &c.* Que de longue main les sorcieres ayẽt vsé des bastons, il appert par ce qu'en a escrit Abben Ezra sur le Leuitique, où est prohibé de faire aucun acte appartenãt à l'art diabolique, où il explique par quels moyens cela se pratiquoit, & dict (comme Sanctes Paguinus a traduit ses poroles) *Non facietis experimenta per figuras, per baculos, per opera, per motus, per dies, & per horas:* En quoy il semble auoir touché les principaux points comprins en ceste sentence & procés des sorcieres: car pour les figures nous y voyons le cercle, pour les œuures, les mauuais actes qu'ils commettent sur les morts, & singulierement sur les petits enfans, comme nous dirons cy apres, pour le mouuement, le transport des corps d'vn lieu en autre, pour le iour & heures, le Ieudy enuiron la minuict, auquel seullemẽt ils sont trãsportez comme trestous ont conuenu en cela: peut estre pour ce que le diable

Abben esra In Leuitic. Leuitic 19. Sanct. pag, in thesau.

veut auoir les premices & estre recogneu au premier reng de la sepmaine: car les Turcs celebrent le Vendredy, les Iuifs le Samedy, les Chrestiens le Dimanche, & quant à luy il s'est mis deuãt tous pour auoir la premiere celebratiõ: Et n'est-ce pas la hautesse de Sathan de laquelle est escrit en l'Apocalipse, que heureux seront ceux-là qui n'auront point cogneu ny experimenté, *Altitudinem Sathanæ*: Finalement par les bastons dont parle ce Docteur Hebrieu, nous y voyons les bastons qu'ils mettent entre les iambes, chose laquelle ce grand & docte Rabin n'a point aduãcé sans bon tesmoignage de l'Escripture: car comme remarque propremẽt Arias Montanus. De cela est faite mentiõ en Osee quand il est dict: *Populus meus in ligno suo interrogauit & baculus eius annunciauit ei:* Pourroit estre que le diable cõtrouuoit ceste maniere de faire pour cõtrefaire Moyse qui vsoit d'vn baston ou verge pour faire choses admirables, & aussi Aaron lors que son baston se fleurist, & parla des fruicts miraculeusemẽt: mais quant à l'onguent duquel ils viẽnent à oindre tel baston, & aussi leur

Apoc. 2.

Ose. 4.
Arias monta. in Oseeũ

corps, c'eſt choſe aſſeuree que le diable pour abuſer les gens, & couurir plus cauteleuſement ſa rage, il y fait mettre pluſieurs drogues du tout vaines & inutiles à cela comme herbes,racines & autres choſes: Le diable ſçachant bien que tels meſlanges ne peuuent de rien ſeruir à tranſporter les corps par l'air d'vn lieu en autre, & l'experiẽce le peut ſuffiſamment enſeigner: il fait donc cela pour couurir ſa malice: car ſon but n'eſt autre choſe en cela ſinon de faire commettre des meurtres, ainſi qu'il appert clairement par les depoſitions de toutes les ſorcieres, qui conuiennent en cela, que pour la premiere fois ſuffiſt d'emprunter de l'onguent de leurs voiſines: mais comme elles ſont à l'aſſemblee, il leur eſt declaré par Sathan, qu'il faut d'hors en la auoir de l'onguent, & qu'il ne ſe peut faire ſans auoir de la greſſe des petits enfans par elles ſuffoquez: il eſt doncq bien vray que toutes ces herbes & fleurs ne ſont que (comme lon dict) *Parerga* c'eſt à dire choſes que ne ſeruent de rien qu'à donner quelque luſtre à ce qui eſt principal & premier à l'intention comme quãd vn painctre faict

faict quelques traictz ou lignes à l'entour de l'imaige parfaicte: & ce sont les belles œuures dont faisoit cy dessus mention Aben Ezra: Helie leuite aussi quand il recite que Lilith (c'est à dire la fēme qui va de nuit) entre dās le cabinet des acouchees pour tuer les petis enfans qui n'ont plus de huict iours, & dit aussi que les Cherafins d'ont l'escripture faict mention ne se pouuoiēt faire sans occasion: sainct Hierosme a escrit que les sorciers font leurs malefices par les moyens des corps mors, *Attingunt, inquit malefici corpora mortuorum.* Et Tertulien le dict encores plus clairement a nostre propos disant, *Pluribus notum est dæmoniorum quoque opera & immaturas & atroces effici mortes quas incursibus deputant* & vn peu deuant: *Per vim inquit & iniuriam sæuus & immaturus finis extorsit* & dict là que le diable faict toutes ces belles besognes par le moien de ceux qui se sont vouëz à luy. A ce propos S. Augustin s'esmerueille en soy mesme & demande pourquoy est-ce que Dieu permect telz massacres estre faictz sur les petis enfās innocēs mesmes sur ceux qui sont desia baptisés & respond que

G.7. Pars.2.

Helias in thisby.

Hiero. lib. 1 comment. in dan. ad c. 2.

Tertul. lib de anima f. 3. 79.

August. lib de ciuit. c.

cela procede du iugement de Di eu qui est à nous occul & caché & que quand il n'y auroit autre chose que l'obligation que nous auons à la mort pour le peché originel ce seroit asses pour conclure que Dieu permect tout cela en toute equité qui n'est chose nouuelle puis que par diuine permission tant de petits enfans feurent tuez en Egyte par Pharaō & en Iudee par Herode à cela estant induictz par Sathan :d'abondant il nous faut bien remarquer ce qu'en a escript Apuleius lequel ioua luy mesme l'histoire l'aiant veue premierement iouer à vne damoizelle sourciere dont il feust preuenu d'estre sorcier & pour autant que de son temps les sorciers estoient sans misericorde mis à mort (comme il dict il fut contraint de faire deux belles apologies par lesquelles il s'en purge deuant les magistrats d'Affrique, bien est vray que aucuns pourroient penser que son histoire fust fabuleuse:mais cōme il recite d'vn grand orateur, lequel voyant qu'Apuleius ne vouloit croire qu'on pouuoit estre porté en l'air ou changé en chat huant) il luy dit tout court, mon amy vous parlez comme

Apuleius l. de asino aureo cap. 19.

Apuleius Apol. 1. & 2.

vn ieune homme qui n'eſt point experimenté encores en choſes d'importance, ioinct qu'il recite qu'apres il en a eu l'experience & ce qui doit donner plus d'authorité à ſon hiſtoire c'eſt que ſainct Auguſtin pluſieurs fois l'allegue & ne l'eſtime fabuleuſe: il recite doncq que vn ſoir par le moien d'vne chambriere, il vit qu'enuiron la minuict la maiſtreſſe de la maiſon s'oignit de certain onguent qu'elle tenoit dans vn pot & que cela faict elle fut chãgee en chathuant & commença à voller & s'en aller hors de la maiſon, il deſigne auſſi de quoy tel onguent eſtoit faict à ſçauoir de certaines herbes aromatiques & des membres des corps morts enſepuelis & puis deterrez le tout eſtãt bouilly dans vne chaudiere de cuiure auec de l'eau de la fontaine, du lait de vache, du miel de montaigne & autres choſes ſemblables en proferant quelques parolles, de l'art magicque, ce qui a eſté trouué veritable en ſes ſorcieres qui ont confeſſé qu'il faut bouillir les corps morts qu'elles viennent à deſterrer de nuit & de la greſſe des roignõs en faire l'õguẽt auec certaines herbes & c'eſtoit la vraie

raiſon pourquoy les Romains du tẽps d'Apuleius faiſoiẽt mourir les ſorciers ou ſorcieres, pourautant qu'ils violoient les ſepulchres pour rauir les corps mors qui eſt contre le droict non ſeulement de nature, mais auſſi de toutes gẽs qu'on appelle *Ius gentium*: car ſi ceux qui violent les ſepulchres pour y deſrober les bagues & anneaux qui eſtoient auec les corps eſtoient ſans miſericorde iadis mis à mort comme ſacrileges à plus forte raiſon ceux qui ſe prenoiẽt aux corps morts eſtoient griefuement prins ſi biẽ que Apuleius recite auſſi que la nuict qu'on gardoit vn corps mort à vne maiſon on auoit de couſtume de gager certains perſõnages pour le garder de peur que les ſorciers ne le vinſſent ou mordre ou deſpecer adiouſtant qu'eſtant luy pour vn ſoir à vne ſalle commis à garder vn mort, il vit venir vne bellette qui vouloit ronger ce corps, mais l'aiant d'eſcouuerte elle s'enfuit par où elle eſtoit entree c'eſt doncq choſe fort authentique que le Diable ait pratiqué ceſte maniere de faire que ne pouuant exercer ſa rage ſur l'homme qu'il hait capitalement il la faict exequuter par

ſes membres ainſi il contente aucunement ſa ſanglante malice qu'il a ſur l'hōme & pour autant il eſt appellé ſouuent en l'Apocalypſe le dragon roge c'eſt à dire furieux, eſchauffé, & ſanguinaire, en enſuiuant ce que diſoit Ieſus Chriſt il eſt homicide dés le commencement: auſſi comme Dieu eſt appellé par les Grecs, φιλάνθρωπος c'eſt à dire amateur de l'homme auſſi le Diable eſt appellé μισάνθρωπος c'eſt à dire haineux de l'homme.

Scholie huictieſme.

PER *aera ad locum conſtitutū, &c.* Aucuns doutent s'il ſe peut faire qu'vn corps humain ſoit porté en l'air, mais cela procede faute d'auoir la cognoiſſance de la nature & proprieté des eſprits & auſſi de la ſaincte eſcripture vn eſprit eſt excellēt par deſſus tous corps pour autant il le peut naturellement mouuoir à ſa volōté vray eſt que l'homme eſt ſpecialemēt ſoubz la garde & protection de la prouoiance de Dieu nonobſtant Dieu le permect quelque fois comme il eſt tout

euident quand il trāſporta Ieſus Chriſt du deſert au clocher du temple & de là ſur vne montaigne, à plus forte raiſon il peut aduenir quand l'homme miſerable abandonne ſon Dieu pour adorer le Diable, le Diable auſſi apportoit du deſert d'Egypte de gros ſerpens au deuant de Pharaon & du peuple ce que accorde ſaint Auguſtin, concluant qu'ils eſtoiēt vrays ſerpens & apres luy ſainct Thomas en dit tout autant il ſe faut auſſi ſouuenir de ce que nous auons dict cy deſſus d'Apuleius qui recite l'auoir veu de ſes œils & de tout ce qu'en auons traité au chapitre ſixieſme de ce liure & ne faut que l'homme trouue cela eſtrange, que Simon Magus fut porté en l'air par les Diables & de peur qu'on ne penſe que ce fuſt par fantaſie, il eſt dict en l'hiſtoire qui ſe rompit le col eſtant abandonné (par commandement de Dieu & des bons Anges,) des Diables qui l'auoient eſleué en l'air auſſi ſainct Hypolyte dict que l'Antechriſt ſe fera porter en l'air par ſes Diables dequoy il y a apparence en l'eſcriture & pour venir aux autheurs plus recens, aucuns chroniqueurs & hiſtoriographes recitent que

Berengarius (lequel eſtoit ſorcier) fut vne certaine nuict à Rome & à la meſme nuict, il fiſt vne leçon à Tours en Touraine.

Clemens lib. recogn. Hyp. or. de Antichriſt. Theſſaloni. Polid. li 9. Hiſtor. ang Gulielm. naugiac. l. 9. Gal. 5. Exod. 34. Hieronym. lib. 3. comẽ. in epiſt. ad Epheſ. cap. 4.

Scholie neufieſme.

S*Altationes, compotationes, comeſſationes, &c.* Les œuures de Sathan ou de la chair ſont (comme dict ſainct Paul mẽger, boire, yurongner, & paillarder ce que fuſt effectué au peuple d'Iſraël quand il dãſoit au deuant du veau. Comme font nos ſorciers au deuant du Diable, il eſt dict d'eux. *Comederunt, & biberunt, & ſurrexerunt ludere* I. *fornicari*: ainſi le diable faict icy ſaulter & danſer ſes gens, (comme il les apelle) puis il les faict bãqueter en fin (comme nous verrõs) auſſi paillarder. Sainct Hieroſme a remarqué ce poinct quand il eſcrit ces propres mots, *Nam & barbara quædam nomina eorum eſſe dicuntur vt ſæpe confeſſi ſunt hi quos verè vulgus maleficos vocat: & incantationes & preces & colores varii & diuerſa vel metallorum quam vel ciborum adquæ inuocati aſiſtere dœmones & infœ-*

lices animas capere memorantur. Or quand sainct Hierosme dict que les Diables conuiennent en quelque lieu à cause de certaines viandes qu'on leur promet il faut cela entendre des corps morts qu'on luy voue & promet on porter en certain lieu, la où il les faict cuire & puis manger aux assistans par vne miserable anthropophagie, soit ou pour infirmer l'article de la resurrection, car cõme argumentoit Pline vray atheiste, comment pourroient les corps resusciter, mesmes par diuine puissance, en leur propre substance, la chair estant par d'autres mangee & desia changee en la propre substance de ceux qui l'ont mangee? pour leur faire aussi transgresser la pure loy de nature qui est les rendre du tout bestes brutes. Tant y a que quand saint Hierosme escript que les Diables font plusieurs choses pour ceux qui luy promettent certaines viandes, il ne faut entendre qu'ils mangent telles viandes, car ils sont esprits, mais qu'ils induisent les autres à les manger par ce que en cela il y cognoist de l'impieté ou meschanceté, car c'est contreuenir au premier commandement que

Dieu fist à l'hõme apres le deluge pour reformer le droict de nature qui auoit esté par les geans & mauuais garçons fort prophané & contẽné. Ie vous dõne, dict il, permission de manger de tous animaux viuants sur terre, mais ie vous deffens de respandre le sang humain il faut adiouster & entendre pour manger la chair humaine, car en ce passage de Genese, comme il appert par le texte, il n'estoit question de l'homicide mais seulement de l'vsage des viandes & par ce texte est expressement prohibé l'anthropophagie laquelle le Diable faict exercer à ses gens comme estant chose toute inhumaine & hors de toute raisõ & c'est pourquoy il s'assemble & donne du passetemps aux gens. Au reste quand aux autres viãdes qu'il leur fait menger & boire par la disposition des sorciers biẽ qu'en les mãgeãt & beuuãt ils ayẽt de la volupté, si est ce q̃ pauures gẽs estãs de retour en leur maison ils ont autant ou plus de faim que auparauant, & c'est ce que remonstre Saint Thomas disant que, combien que tous corps naturels obeissent aux esprits quand au mouuement & qualitez si est-ce qu'ils ne peu-

uent changer les ſubſtances deſquelles le ſeul Dieu eſt createur, mais ſeullement alterer ou changer les accidens: de là vient que le Diable ne peut changer vne pierre ou autre choſe en pain pourtant il faut conclurre que puis que telle choſe eſt hors de ſa puiſſãce naturelle q̃ telles viandes ſont là ſeulement en apparence ayãs quelques qualitez de pain vin ou chair mais telles qualitez ne peuuent long temps durer, car comme dict auſſi S. Thomas, les œuures du Diable ne ſont point ny ne peuuent eſtre long temps permanentes à cauſe qu'elles n'ont point leur vraye ſubſtance pour-
3. Reg, 19. quoy en cela Ieſ⁹ chriſt s'eſt mõtré vray Dieu d'auoir nõ ſeulemẽt faict manger mais auſſi d'auoir repeu pour long tẽps les cinq mille hõmes & auſſi le pain cuit
Pſal.. 14. ſoubz la cendre mangé par Helye feuſt par diuine puiſſance formé, car en vertu de tel pain il chemina apres quarante iours & quarante nuictz autant en faut il dire de la manne du deſert laquelle ſouloit ceux qui en mangoient comme il eſt dict *Pane cœli ſaturauit eos* nourrir donques & ſaouller corporellement les perſonnes cela appartient au ſeul Dieu

ou par le moyen de ses creatures ou par autre puissance extraordinaire: *Iacta*, disoit Dauid, *Super dominum curam tuam & ipse te enutriet & aperies tu domine manum tuam & imples omne animal benedictione*. Ce que ne scaichant ces pauures gens s'abusent apres Satan au temps de leur necessité pensent qu'il soit en sa puissãce de les garder de la fain ou dautre necessité de viandes ou d'argent cõme il leur promect de ce susdict propos il faut aussi conclure auec sainct Thomas que quand telles gens sont changés en chatz loups ou outre chose semblable comme les sourcieres ont deposé & sainct Augustin en fait ample mẽtion cõme de chosé de son temps toute euidente, Apuleius aussi, Vincentius pareillement en son histoire & aussi Ephordiẽsis il ne faut pẽser que la vraye substance de l'homme ou de la femme soit en ces bestes chãgees (car cela n'est en la puissance du diable) mais biẽ qu'il couure leurs corps dv'ne nuee d'air ayant telle forme de beste & pour autant tout ainsi cõme il semble veritablemẽt hõme, car il a prins telle forme de l'air, ainsi il semble à ceux qui regardent tel- Psal. 54.

les persõnes & aussi à elles mesmes que ce sont bestes iaçoit qu'ainsi ne soit en verité sainct Thomas le conclud ainsi disant, *Illæ transmutationes corporalium rerum quæ non possunt virtute naturæ fieri: nullo modo operatione dæmonum secundum rei veritatem perfici possunt. Sicut quod corpus humanũ mutetur in corpus bestiale &c.* Et puis apres descriuent le moyen commẽt il se faict en apparance il dict: *Cum dæmon posit formare corpus ex aere cuiuscunque formæ & figuræ vt illud assumens in eo visibiliter appareat: potest eadem ratione circumponere cuicunque rei corporeæ quãcunque forman corpoream: vt in eius specie videatnr.* Elle preuuue quand & quand par vne sentence de sainct Augustin prinse du dixhuictiesme liure de la cité de Dieu il se peut bien faire aussi comme il est dict au susdit lieu que le diable imprime en la fantasie des Anges telles especes & lors il leur sẽblera voir qu'ainsi soit en verité comme on void l'experience des phrenetiques ausquelz il semble qu'ilz voient des Crapaux Serpens & Dragons volans en la chambre où ilz sont decombans & ne leur sçauroient on persuader du contraire puis

que telles eſpeces ſont autant proprement inherentes au ſens commun & en la phantaſie comme ſi elles y auoient eſté tranſmiſes par le moyen des yeux: meſmes de Nabucodonoſor on ne doit eſtimer qu'il ſoit eſté veritablemẽt chãgé en beſte nonobſtant qu'en cela la diuine puiſſance y interuinſt: mais qu'il a eſté pour vn temps hebetté d'entendement en peine de ſon peché & puis par grace ſpeciale remis en ſon bon ſens auſſi le texte ne dict pas que ſa ſubſtance ſoit eſté changee mais bien ſon cœur ce que luy meſmes vient apres à interpreter quand il dict, *Senſus meus reuerſus eſt ad me* ſurquoy dict ſainct Hieroſme, *Quando dicit ſenſum ſibi fuiße reditum oſtẽdit ſe formam non amiſiſſe ſed mentem.* Cõme donc vn homme inſencé ne faict difficulté d'habiter auec les beſtes & manger auec elles ainſi en eſt aduenu à Nabucodonoſor iuſques à ce que Dieu a eu pitié de luy & lors il s'eſt recogneu demandant pardon à Dieu quand à la femme de Loth elle a eſté veritablement changee en ſtatue de ſel: mais ç'a eſté apres ſa mort où à l'inſtant d'icelle comme auſſi ſon corps par ſucceſſion de

temps ſe feuſt redigé en terre, ainſi dõ-
q̃s le diable ne peut riẽ ny ſur la ſubſtã-
ce ny ſur la figure de l'homme, mais il la
peut bien couurir d'autre choſe & telz
ſeront les miracles de l'Antechriſt qui
ſeront ſignes menſongers en toute de-
ception par art diabolique, ainſi quand
ſainct Auguſtin traite l'hiſtoire des ho-
ſteſſes d'Italie qui en baillant vne
certaine maniere de fromaige qu'elles
cõpoſoient, à leurs hoſtes & ſoudaine-
ment eſtoiẽt changés en cheuaux mu-
letz ou aſnes leur faiſant porter toutes
charges & hardes qu'elles vouloi ẽt iuſ-
ques à certain lieu, tels hommes ne per
dant point pourtant la raiſon humaine
auec laquelle il ſe voyoient & iugeoiẽt
eſtre beſtes quant au corps & eſtans ar-
riuez audict lieu ils retournoient com-
me auparauant, il ne dict pas que ce ſoi-
ent fables, mais bien que telles choſes
peuuent eſtre en verité, ou bien par pre
ſtiges ſeulement. Concluant que quãd
il eſt ainſi en verité il ne faut pẽſer que
la ſubſtance de l'homme ſoit changee
en ſubſtance de beſte, mais que c'eſt ſeu
lement en aparence externe par opera-
tion diabolique. *Nec ſanè, inquit, dœmo-*

nes naturas creant, si aliquid tale faciunt de qualibus factis ista vertitur quæstio: sed specie tenus quæ à vero deo sunt creata commutant, ut videantur esse quod non sunt. Et vn peu deuant parlant d'Apuleius qui recite auoir esté changé en vn asne, il dict qu'Apuleius ou bien il a controuué & faint telle chose, ou bien il a couché par escrit tout ainsi comme elle estoit aduenue, *inquit, ista aut indicauit aut finxit*, Et quant aux fardeaux qu'il portoit il dict que c'estoit le diable qui portoit & soustenoit tel fardeau.

Scholie dixiesme.

K 10.

Coluistis & adorastis in formã & speciem fœdissimi & nigerrimi hirci &c Que le diable ne cherche rien mieux sinon d'estre adoré cõme dieu nous l'auons cy dessus monstré mais à sçauoir en qu'elle forme visible il se presente nous auons aussi monstré par saint Augustin qu'il ne luy est tousiours permis de prẽdre telle forme qu'il voudroit ou pourroit naturellement, mais seulement telle qu'il plaist à Dieu luy permettre & pource dict S. Augu-

ſtin il ne faut faire aucun doubte que ſi Dieu l'euſt permis il euſt prins vne plus belle forme que celle d'vn ſerpent quand il vouluſt tempter la premiere fẽme: mais Dieu ne le vouluſt permettre. Singulieremẽt quand il ſe veut faire adorer il ne ſe preſente point en forme humaine mais comme les ſourciers ont depoſé quand il eſt queſtiõ de mõter ſur l'autel (qui eſt aux champs vn petit rocher) pour y eſtre adoré il ſe change ſoudainement en forme d'vn bouc noir combien qu'à tous autres affaires on le voye ayant figure d'homme Dieu ne le voulãt permettre parce que Ieſus Chriſt ſon filz naturel eſt vray homme & adoré Dieu & homme tout enſemble à cauſe de l'vnion hypoſtatique qui eſt aux deux natures laquelle eſt tant eſtroicte & indiſſoluble qu'elle ne cõſtitue que vn ſeul eſtre ou qu'vne ſeule perſonne. Si auſſi le diable ſe feuſt preſenté en forme humaine noz premiers parens euſſent peu eſtimer que c'eſtoit le meſſie qui eſtoit deſia reuelé
Geneſ. 2. & promis à Adam ainſi que l'explique
Epheſ. 5. ſaint Paul Dieu donques ne luy permet prẽdre telle forme du filz de Dieu quãd il ſe

il ſe veut faire adorer mais ſeulement ou de beſte ou de choſe monſtreuſe qui eſt demy beſte cōme l'on dict des Centaures & autres ſemblables monſtres qui n'eſtoient en verité que diables & luy aduient cōme ce que dict Pline des mōſtres marins qu'ilz ont treſtous vne queue de ſerpent par laquelle on cognoiſt que ce ſont vrais monſtres, à ce ſens ſainct Iean repete ſouuant en l'apocalypſe qu'on viendra à adorer la beſte par laquelle on peut entendre Sathan prenant figure de beſte car il n'eſt beſoin d'aller chercher ſens myſtiques ou ce qu'on peut veritablemēt verifier les paroles de l'eſcripture à la lettre. Mais quand à la forme de la beſte qu'il prend c'eſt choſe fort autentique qu'il ſe ſoit preſenté en forme de bouc ſurquoy il faut notter qu'il y a trois ou quatre paſſages en l'eſcripture qui ont grande apparence de ce poinct: le premier eſt au Leuitique dixſeptiéme ou il eſt dict, *Nequaquā vltra immolabūt hoſtias ſuas dæmonibus.* Le ſecond & le tiers ſont en Eſaye treiſieſme & trente quatriéme où nous auons, *Piloſi ſaltabunt ibi.* Auſquelz lieux y eſt le mot Hebrieu Sehir

Apoc. 3
Leuitic. 17
Eſaye 13 34

lequel ſignifie ſingulieremẽt trois choſes au texte de la bible. Premierement vn bouc, ſecondement vne choſe velüe comme Eſau qui eſtoit velu feuſt ſurnommé Sehir & les montaignes où il habitoit *Montes Sehir*. Troiſieſmement ſignifie vn diable ainſi a traduict ſainct Hieroſme ce mot au dixſeptieſme chapitre du leuitique & auſſi l'aucteur de la
verſio. calda- verſion Chaldaique. Quant aux deux premieres ſignifications il appert que l'vne depend de l'autre à cauſe qu'vn bouc eſt fort velu entre tous les autres animaux: mais quant à la troiſieſme & pourquoy les diables ſont appellés du
ff. quimhhi in lib radic. mot de bouc ou de velu Rabby Quinhhi interpretateur ſouuerain entre les Hebrieux des motz hebraiques il dict que le diable eſt ainſi appellé parce que il ſe demonſtre en telle forme velue de bouc à ceux qui croient en luy & pour autant le chaldeã interprete & ſainct Hieroſme ont par ce mot entendu & interpreté le diable bouc, qu'eſt ainſi appellé meſme par les ſourciers cõme ilz ont depoſé Ce n'eſt donc choſe nouuelle que le diable ſe demõſtre en forme de bouc à ceux qui ſe deſdient à ſon

ſeruice & luy font hommage ſuiuant laquelle ſignification Sainctes Paguin⁹ ſur Eſaye treizieſme & trantequatrieſme où le texte dict que les Sehirin ſauterõt ou dãſerõt aux deſertz il a traduit ainſi les diables y ſauteront ce que a eſté verifié par le teſmoignage des ſorciers qui diſent que le Diable bouc ſaulte & dãſe auec eux en la ſynagogue qui ſe faict de nuit aux deſerts. Eſt bon encores à remarquer que les ſeptãte interpretes au Leuitique dixſeptieſme chapitre ont traduict ce mot Hebrieu au mot Grec ματαίους *id eſt* fatuelles que les Italiens vſurpent le mot Grec appellent Mathous c'eſt a dire foullaſtres: & de faict en ce pays de Prouence on appelle tels eſprits follettons par ce que ils font pluſieurs folies, comme de rire ſauter, danſer & ſifler à quoy ayant eu eſgard les ſeptante interpretes ils ont bien traduict le mot en ματαίους. A ce propos ſainct Thomas dict que bien ſouuant les diables font pluſieurs legeretés comme rire, ſauter, & ſifler qui ne ſont aux hommes ſinon que peché venielz mais c'eſt pour ſe rẽdre familiers aux hommes & les attirer en fin à eux

Eſay.13.& 34.
S. *Pagui.*
Septuagin. interprete.
S. *Thom.1. 2.q.89.art. 4. ad 3.*
Athana. in vita Anth

parce moyen & pareillement sainct Athanase faict mention des diables qui chantoient des chansons. Quant aux histoires prophanes l'on trouue que les deux plus anciens oracles l'vn appellé *hhammonium* qui viẽt du nom de hham ou comme nous prononcerons cham, l'autre appellé *dodonœum* qui vient du nom de Dodonum duquel est parlé en Genese dixiesme chapitre entre les nepueux de Noé le premier estoit en forme de bouc & le second en forme de mouton à grãd cornes il ny a doncques rien de nouueau en cela de dire que le diable se face adorer en forme de bouc. Et pour venir aux plus recents le docteur Alphonse de Castro recite que au pays de Bisquaye ilz trouuerent que les femmes & aucuns hommes s'assemblerent à la montaigne où se presentoit vn bouc noir visiblemẽt lequel ilz adoroient trestous.

Gene. 10.

Alphon. de castro aduersus heres. lib. 1. *ca.* 15.

Scholie vnziesme.



Os viri cum succubis vos mulieres cum incubis fornicati estis, &c. L'on pourroit d'icy prendre la raison pourquoy il apparoist en forme de bouc: car entre tous les animaux c'est l'vn des plus puãts, il est aussi le plus luxurieux de tous, car il n'a point temps determiné à ses chaleurs naturelles comme toutes les autres bestes. Or il assemble là son peuple pour les faire paillarder, & luy-mesme s'y met le premier, prenant forme d'homme aux femmes, & forme de fẽme aux hommes, les induisant à vne tres-sale & tres-vilaine paillardise pour estre commise auec luy, non qu'il y ait aucune delectation. Mais cõme dit sainct Thomas, donnent raison pourquoy sainct Augustin a dit, que plus se plait le diable au peché d'Idolatrie & de paillardise qu'à tout autre, c'est dit-il, pour autãt que par le premier il vsurpe la gloire de Dieu qui est son premier but, & par le second il tient les hommes & les femmes plus serrez à ses pattes, à cause que par le peché de luxure, pour la vehemẽ-

L.11. *Augusti in Leuitic.* *S. Thomas q.3.art.5. ad.2.*

te delectation corporelle qu'il apporte auec ſoy fait que l'homme y eſt plus tenace, & plus ſouuent il y tombe, & auec plus grande difficulté il ſ'en releue, fait auſſi que l'homme perde entierement l'vſage de ſa raiſon, & n'en peut nõ plus vſer que ſ'il eſtoit beſte ſingulierement ſur la fin de la delectation qu'à eſté cauſe que Tertulien a cuidé que comme le corps de l'enfant eſt engẽdré d'vne portion de la ſubſtãce corporelle, que auſſi l'ame eſtoit engendree d'vne portion de l'ame du pere: car, dit-il, on void qu'à l'acte de generation, l'ame comme eſtãt couppee par pieces ne peut auoir aucune operation de raiſon. Le diable donc il ſe plait d'auãtage à ceſte ordure pour toutes les raiſons ſuſdites. Et ne faut douter ſi telle choſe ſe peult faire par le miniſtere du diable, puis qu'il eſt hors de controuerſe, qu'il peut prendre hors de l'adoration, telle forme externe que bon luy ſemble particulieremẽt à l'endroit de ceux qui ſe ſont deſia donnés à luy luy faiſant hommage. Et quãd il n'y auroit autre preuue ſinon que les deux plus celebrez Docteurs l'vn entre les anciens peres, l'autre entre les Docteurs

Tertul. lib. de anima.

Auguſt. lib. 15. de ciuit. c. 5. Thomas. p. q. 51. art. 3. ad 6.

ſcholaſtiques qui ſont ſainct Auguſtin & ſainct Thomas conuiennent en ce poinct, & dient expreſſément que c'eſt impudence de vouloir nier cela, & ſeroit argumẽt ſuffiſant pour faire à croire que c'eſt choſe treſaſſeuree & meſme voila pourquoy le Turc ne treuue eſtrãge ce que nous diſons en noſtre ſymbole qu'vne vierge a conceu du ſainct eſprit & le croient auec nous: car ilz penſent que c'eſt choſe poſſible à toutes vierges ayans veu ſouuent par experiẽce que leurs vierges bien qu'elles feuſſent eſtroictement cloſes & ſans auoir eu aucun accés aux hommes elles ſe trouuoient groſſes d'enfant telle choſe aiant eſté pratiquee par le diable, *Qui ſurripit ac demum infundit ſemen.* Laquelle choſe ſe trouue à tout propos aux poëtes & hiſtoires anciennes où il eſt ſouuent repeté que les dieux venoiẽt coucher auec de belles dames & en auoiẽt d'enfans Apuleius en recite autant de ſon tẽps, mais ces deux eſtoient diables comme il eſt eſcript, *Omnes dii gentium dæmonia.* Pour concluſion de la precedente & preſente ſcholie en ce que Dieu veut que le diable ſe demonſtre

Apuleius de aſino au.
Pſal. 113.

en guiſe de bouc il donne entẽdre à ſes pauures hebetez d'entendement qu'ilz ſ'aſſeurẽt d'eſtre auec les boucz au grãd iour du iugemẽt puis qu'ils ont familiarité & cõmerce auec eux en ce mõde & leur adorent vilainement comme leurs dieux ſeulemẽt adiouſterõs que la pluſpart des anciẽs peres Grecs & latins accordent clairemẽt que les diables deſirent & pratiquẽt l'acoinctãce charnelle auec femmes & meſmes ſainct Hieroſme vſe deſdicts mots *dæmones quibuſdam amoribus ſeruiunt & c.* Et ſainct Iuſtin martyr dit q̃ ce n'eſt ſeullemẽt auec les femmes mais auſſi auec les hõmes (dõnant entendre clairement qu'ils changent de ſexe & en cela ils ſont approuuez par S. Auguſtin vray eſt que ceux qui ont voulu interpreter & accõmoder le ſixieme chapitre de Geneſe a ce propos ſont par luy à bon droit reprins par ce que le texte precedent & ſubſequent donne entendre qu'il y eſt parlé des hommes & non des anges comme bien demonſtre ſainct Auguſtin ce pendant il n'improuue pas l'oppinion des anciẽs quand au fait de la cõmixtiõ charnelle ains il dit q̃ ce ſõt impudẽces de le nyer.

Hieronime in 6. ca. Epiſt. ad Epheſi.

Iuſti. martyr. apolog. Auguſt I. lib. 15. de ciuitate dei ca. 23.

Fin des Scholies.



CONCLVSION DV LIVRE OV EST TRAICTE, A SÇAVOIR, *si les articles contenuz en la deposition des sorciers, doiuent estre prins comme aduenuz par songe, ou biẽ en verité ou realité.*

LA question que i'ay à traicter, suyuant la promesse que i'en ay faict à mon epistre, elle est, amy Lecteur, autant difficile que necessaire, difficile pource que ie ne sçache m'estre encores escheu entre mains aucun autheur ancien ny moderne, qui l'aye esmeüe ou debatue, necessaire à cause qu'en ce seul point gist le nœud de la difficulté qui est de resouldre à sçauoir si ce que les sorciers deposent, leur aduient seulement par songes & illusiõs diaboliques, ou s'ils le pratiquent realement & de faict. Sainct Iustin martyr (comme recite sainct Hierosme feist de son temps vn liure exprés de la nature & proprieté des esprits malins, lequel si l'iniure du temps ne nous eust comme rauy des

Hieronym. lib. de scri eccles.

mains, & qu'il feut encores auiourd'huy nous en pourrions tirer à nostre propos (ainsi que pouuons coniecturer par ses autres escripts qui se trouuēt) d'amples & claires resolutions, pour faire entendre que ce qu'ō dit des sorcieres ce n'est point tout fable ains pure verité. Car en sa premiere Apologie qu'il fait pour les Chrestiens, il ose tout haut & tout clairement affermer que les malings esprits ont bien souuent accointance charnelle par fois auec des femmes parfois aussi auec d'hommes. Puis en sa seconde Apologie, il donne entēdre que les Diables ne veulent tousiours faire ce qu'on veut si ce n'est auec certaines conditions, cōme en la Necromantie (dict-il) veut qu'on luy ameine vn ieune garçon qui n'aye encores attaint l'aage de puberté: & si auec cela il nous donne assés entēdre en q. 52. qu'il addresse aux chrestiēs que en ce faict icy des espritz malings & des sorciers il y faut sagement & fort droictement proceder. En quoy il nous faict aussi entendre que d'auancer d'eux choses estranges au simple peuple (cōme sont celles que nous venons de reciter de luy) ce n'est point proceder tou-

ſiours à la volee, Et ainſi le deuons eſtimer apres ce grand perſonnage : attendu meſmement que ſainct Paul nous dict que les œuures de Sathan ſeront auec toute puiſſance en ſignes & prodiges, & en ſomme par deſſus toutes nos forces naturelles. Pour reſouldre doncques il faut faire vne diſtinction, car à faute de ce pluſieurs ce ſont abuſez. La diſtinction eſt que entre les choſes que Sathan opere a l'endroict des perſonnes qui s'attendent à luy elles ſont en deux manieres, Premierement elles peuuent eſtre en dormant. Secondement elles peuuent eſtre auſſi en veillãt on pourroit faire encores pluſieurs ſubdiuiſions, mais nous nous contenterõs d'en toucher cy apres aucunes qui ſerõt neceſſaires à ce propos. Or que cela aduienne en ſes deux manieres, l'eſcripture y eſt toute claire en pluſieurs paſſages, laquelle faiſant enumeration des œuures dont Sathan vſe a l'endroict de ceux qui font pacte expres auec luy, elle y met preſque touſiours d'vn coſté l'obſeruation des ſonges, & de l'autre coſté les malefices, (il eſt beau à voir que les ſonges ſe font en dormant, comme

les malefices en veillant, le premier lieu
est au Leuitique 19. où est dict, *non augu-*
Leuitic. 19. *rabimini nec obseruabitis somnia.* L'autre
2. *paralip.* est au second liure de paralipomenon
33. chap. 33. ou est dit du Roy Manasses *ob-*
Hieremie *seruabat somnia, sectabatur auguria malefi-*
17. *cis artibus inseruiebat: habebat autem secum*
Zacharie *magos & incantatores multaque mala opera*
10. *tus est, &c.* Vn autre passage est en Hie
remie chap. 27. où Dieu dict à son peu-
ple. *Vos ergo nolite audire prophetas vestros*
& diuinos, & somniatores, & augures, &
maleficos. Le quatriesme est en Zacharie
Num. 22. chap. 10. ou est dict, *Diuini viderunt mẽ-*
dacium, & somniatores loquuti sunt frustra.
Mesmes Balaam le pratiquoit ainsi, le-
quel auoit le coustume d'obseruer pre-
mierement les songes, puis estant es-
ueillé il faisoit ses malefices, ainsi qu'õ
peut voir au liure des nombres chap. 22.
Ie sçay bien qu'on pourroit tergiuerser
& dire que tels songes estoient d'autre
qualité que ceux de noz sorciers du
iourd'huy nonobstant à nostre propos
il nous suffit monstrer par l'escripture
que entre les œuures mauuaises & pro-
hibees de Dieu que Sathan opere en
ceux qui s'adonnent à luy, les vnes se

ſont par ſonges, les autres en veillant, & en verité. Car quant aux qualitez des ſonges attendu qu'ils peuuent eſtre infiniement diuerſifiez (choſe qui eſt cõmune à tous ſonges ſoient ils diuins, naturels, ou diabolics, qui eſt l'entiere & vraye diuiſion des ſonges qu'en faict Tertulien en ſon liure de l'ame au chapitre intitulé, *De ſomniis*) telle qualité, ou diuerſité ne peut pour ce reſpect empeſcher, que tels ſonges ne ſoient vraiement œuures de Sathan, comme au ſemblable la diuerſité n'empeſche qu'ils ne ſoiẽt diuins ou naturels. Ceſte diſtinctiõ no⁹ en produit vne autre c'eſt que biẽ ſouuẽt, ce qui eſt ſonge à l'vn eſt verité en l'autre, ce qui eſt auſſi commun aux ſonges diuins & naturels pource qu'il ny a point repugnance que vn homme puiſſe faire veritablement ce que vn autre ſongera en ſoy meſmes cõme au liure des iuges nous auõs d'vn ſoldat qui ſongeoit que Gedeon venoit pour renuerſer tout le camp & veritablement pour lors Gedeon approuchoit du camp & executa ce que l'autre auoit ſongé de ſoy meſmes à des autres auſſi toſt qu'il euſt faict le ſonge.

Tertul. lib. de anima cap. de ſomniis.

iudicum 7

Aug. lib. 18. de ciui. dei cap.

I'en laiſſe ſciemment pluſieurs autres ſoiẽt diuins,naturelz,ou diabolics,recités par Tertulien cy deſſus cite me contentãt d'vn qui a eſté couché par eſcript ſur ce propos que nous traictons par S. Auguſtin au liure 18. de la cité de Dieu chap. 18. où il fait mention d'vn certain perſonnage de ſon temps lequel eſtoit fort deſireux de ſçauoir l'explication d'vn paſſage de Platon à luy fort obſcur & à ces fins il ſ'addreſſa ſouuent à vn Philoſophe dans ſa maiſon pour en auoir l'intelligence,lequel ny voulut iamais entendre. En fin comme ce perſonnage veilloit vn ſoir dans ſon eſtude vint (comme il luy ſembloit) ce Philoſophe & commençant à luy parler il luy expliqua ſi clairement ce dict paſſage qu'il en feuſt bien reſolu: certains iours apres rencontrant ce Philoſophe il luy demande pourquoy dans ſa propre maiſon n'auoit il voulu expliquer ce paſſage veu qu'il le luy auoit expoſé en la maiſon d'autruy? lors reſpondit ce Philoſophe. Iay bien ſongé dict-il t'auoir expliqué ce paſſage mais en verité ie ne l'ay poinct faict ,de là conclud S. Auguſtin que vne meſme choſe peut

estre songe à l'vn & verité en l'autre: car pendant que le Philosophe songeoit d'expliquer tel passaige, l'autre en veillant receuoit veritablement les paroles de telle explication. Il recite d'vn autre lequel aiant dormy par plusieurs iours ne pouuant estre par maniere quelconque esueillé aiant acheué son sommeil il recitoit à ses domestiques qu'il luy sembloit voir qu'il estoit chãgé en cheual & qu'il portoit des viures à certain endroit du camp qu'il designoit, & feust trouué que veritablement telle chose auoit esté ainsi faicte: ces deux suppositions faictes, nous disons que quand à ce qu'on recite des sorciers cela peust estre aduenu par songe & aussi en verité D'abondant il peust estre songe à l'vn & verité en l'autre. A ce premier rang on doit mettre tout ce qui est escript en la distinction. 26. du decret. 4. 5. chap. *Episcopi.* Si souuant repeté par ceux qui tiennent que ce sont tousiours songes & par mesme moyen il faut aussi rapporter toutes autres sentences & authorités semblables. Au second rang il faut mettre tous les malefices & œuures mauuaises exercees par les sorciers &

Distin. 26. 4. 5. c, Epis

magiciens dont la saincte escripture, les peres & les histoires font mention cõme de choses veritablement aduenues. Et en ceste maniere on accorde aisémẽt tant l'escripture que les peres & aussi les histoires lesquelles bien souuent semblent estre contraires cõme pour exemple nous lisons au second liure de Iean baptiste Neapolitain chap. 26. que luy estant curieux de sçauoir s'il y a aucune verité en ce que les sorcieres deposent, il donna ordre de regarder de ses propres œilz ce qu'elles en faisoient, & de faict aiant gaigné vne vielle sorciere il veid toutes leurs manieres de faire par la fente d'vne porte & veid qu'vne vielle femme toute neüe s'oignoit d'vn certain vnguent ce qu'aiant faict elle s'endormist si profondement que en la battãt de verges on ne la sceut esueiller. En fin s'estant esueillee elle affermoit d'auoir passé la mer & veu choses admirables qu'elle recitoit en sa presence & de certains autres qui l'auoient contemplee comme luy. Et quant on luy opposoit les playes qu'elle auoit receu en son corps pendant qu'elle dormoit elle n'en vouloit rien croire. Au contraire nous auons

auons Apuleius qui recite auoir esté sē-blablement curieux & d'auoir regardé (conduict de vne chambriere) & regardant aussi par la fante de la porte du cabinet où vne sorciere toute neue s'engressoit de son vnguent & dict que ce pendant qu'elle s'en frottoit elle se chāgeoit peu à peu (comme il sembloit en vng chat hu..nt. Et en fin ayāt des aisles elle senuolla par la fenestre dequoy (cōme dit est) il en feust spectateur : Ces deux histoires contemplees veritablement par deux hommes fort curieux de scauoir la verité de ce fait monstre bien que l'vn & l'autre peut estre, car on ne doit pas d'auantage adiouster foy à Iean baptiste Neapolitain , que à Apuleus Affricain, attēdu mesmement que saint Augustin en faict cas & nose dire que ce feussent fables ce que Apuleius en escriuoit , ains il enseigne comment cela se pouuoit faire. Il est donc questiō d'accorder l'vn & l'autre & non pas d'vn faict particulier en faire consequence vniuerselle comme font ceux qui rapportent toutes ces choses seulemēt aux sōges contre la reigle de dialectique qui dit à *particulari ad vniuersale consequentia*

Apuleius de asino aureo.

Aug. li. 18. de ciuit. cap. 18.

nulla. Il y peust aussi auoir prestiges en ces affaires comme sainct Augustin le donne entendre au lib. & chap. prealeguez quant il traite l'histoire de Iphigenia disant qu'elle ne feust veritablemẽt sacrifiee comme tous les assistans l'estimoient, ains que ce feust vne biche au lieu d'icelle laquelle par prestiges du diable represẽtoit la mesme Iphigenia. Pourroit aussi aduenir par mesmes prestiges du diable qu'on pẽseroit voir vn corps humain qui ne le seroit en verité ou bien prendre vn pour l'autre, dequoy il y a assez d'histoires en sainct Clement recitant aux liures de ses recognitions ce qu'il en auoit veu faire à Simon Magus d'autre part il n'est tousiours vray que cela soit par prestiges & illusions, comme bien l'enseigne l'histoire de Hermotyme qui faisoit entẽdre à sa femme que quant il dormoit il s'en alloit parmy le monde l'ame quittant le corps & puis y reuenant & ainsi il se le persuadoit. Ces ennemis voulant faire preuue de cela luy couperent la gorge. Mais comme dit Tertulien par ironie) l'ame ne reuint assez de bonne heure, tellement qu'il ne se reueilla plus. Or

Clemens in recognitionibus.

Tertul lib. de anima. cap. de hermotimo.

ſi c'euſt eſté preſtigieuſement faict il ne feuſt pourtant mort, car on n'euſt point touché à ſon vray corps. C'eſtoit donques ſon propre corps : Et ainſi toutes ſes manieres de faire pouuans eſtre, à ſçauoir & que telle choſe aduienne par ſonge ſeulement & qu'elle aduienne auſſi veritablement , & que le corps qu'on void dormant ce ne ſoit qu'vn phantoſme ou auſſi qu'il ſoit le vray corps de celuy qu'on pẽſe. Il eſt queſtiõ ſçauoir diſcerner quant telle choſe aduient en verité ou ſeulement par ſonge ou par preſtige. Sainct Auguſtin en ce riche chapitre cy deſſus allegué nous en reſoult s'il eſt bien entendu : Et en ſomme il nous donne entendre qu'il fault touſiours bien & fidellement obſeruer trois reigles dont la premiere eſt qu'il en fault faire iugement par lexperience & realité qui en enſuit: car quãt il veult reſouldre à ſçauoir s'il y auoit realité au ſacrifice de Iphigenia , il reſpond que non, ains que par art diabolique vn autre choſe feuſt ſuppoſee à ſa place doutant dit-il , que l'experience le donna entẽdre par apres. Iphigenia eſtant trouuee en vne autre contree bien loin de

Aug. lib. 18 de ciuit. dei cap. 18.

là où elle auoit esté soudainement trãsportee par les diables toute pleine de vie, puis qu'elle y suruesquist lon tẽps. Par la mesme experience il cõclud que les compagnons de Diomedes ne furẽt changez en oyseaux comme on l'estimoit. Car fort lon temps apres cesdits oyseaux y feirẽt leurs nids, multipliãts leur espece tout ainsi comme les autres oyseaux. Et telle propagation d'espece est vne realité qui est suffisante preuue que tels hommes furẽt transportez ailleurs par les diables si soudainement qu'on ne s'en print garde, tels oyseaux estans supposez a leurs places, lesquels ne pouuoient estre prestigieux, dit-il, ains veritables, l'experience de la realité repugnant à toutes illusions, ioinct que les prestiges du diable, comme a dit bien doctement sainct Thomas, ne peuueut lon temps durer, à cause qu'elles ne sont natures subsistentes: mais seulement accidens communs (cõme on les appelle en Dialectique) desquels le propre c'est d'estre facilement changez par l'alteratiõ naturelle. Ceste reigle fait entendre que ce que Moyse faisoit en Egypte & au desert, ce n'e-

D. Thom.

ſtoit par illuſions:car veritablement les poiſſons mourure͂t dans la riuiere cha͂gee en ſang. Et auſſi veritablement les chenilles & autres beſtiolles gaſterent les bleds,les orges,vignes & arbres d'Egypte. Fait auſſi entendre que ce que feiſt le diable contre Iob, ce feuſt pure verité, comme font foy la mort de ſes enfans & ſeruiteurs, & ruïne de leur maiſon. Il en faut autant dire des ſorcieres, & regarder ſ'il y a point quelque realité en ce qu'elles penſent auoir fait. Et puis qu'on y en trouue tant & plus,il eſt queſtion de plus n'en douter. Il y a realité aux infanticides,comme il a eſté verifié que tels enfans qu'elles diſoient auoir ſuffoquez, furent veritablement trouuez de leurs parens, tout ainſi co͂me elles auoient depoſé. Meſmes l'exhumatio͂ de leur corps a eſté verifiée par les oſſeme͂s qui n'ont point eſté trouuez dans leurs ſepulchres. Il y a realité en la marque qu'ils portent en leurs corps,laquelle ſeulement eſt toute lepreuſe & inſenſible, marque qu'on ne ſçauroit trouuer à autres que ceux qui ſe diſent eſtre tels, vne autre realité eſt d'vne piece de leur veſtement qu'ils exhibe͂t

Exod. 7.

Iob 2.

par hommage à Sathan. Et auons veu de noz œils que telle piece falloit au vestemẽt, tout ainsi comme ils l'auoiẽt designee. Il y a realité manifeste aux malefices qu'ils exercent sur hommes & bestes, les rendant stupides & presque morts, puis à leur seulle parolle les remettants comme au parauant. Non (comme dict Lactance) qu'ils puissent guerir les maladies (car cela est hors de la puissance naturelle du diable). Mais il est bien en sa puissance naturelle de mettre empeschement en quelque partie d'vn corps viuant, ce qui se void en l'histoire du demoniacle sourd & muẽt, & de la femme courbe qui ne pouuoit aucunement regarder au ciel. Et peust par mesme moyen oster tel empeschement, si bien que ce n'est guerir: mais laisser d'empescher les conduits naturels, Dieu le permettant ainsi par son iuste & occulte iugement, sur lequel il ne faut passer plus outre, comme le conclud souuent sainct Augustin. Resulte donc par la premiere regle, que les choses confessees par les sorciers, ne sont tousiours songes, & qu'il y a pure verité du faict.

Lactance lib. 2. diuinarum inst. cap. 16.

Lucæ. 11. Luc. 13.

Aug. lib. 2. cõt. aduersa legis c. 1. 12. & lib. 22. contra faust. cap. 72. & lib de sancta virgine cap. 40. 42.

La ſeconde reigle qui eſt de ſainct Auguſtin & ſainct Thomas, eſt de regarder ſi tout ce qu'on dict giſt en la puiſſance naturelle du diable laquelle remarque tacitement ſainct Auguſtin quand traictant le faict de Diomedes il dict que cela feuſt par ſubtraction & transportement de corps, raiſon pource qu'il n'eſt poinct à la puiſſance naturelle du diable de tranſmuer vn corps en autre quant à la ſubſtance & pource il falloit que ce feuſt en preſentant par tranſport ou autrement vn autre corps au lieu & place d'iceluy. Sainct Auguſtin ne veut accorder le premier poinct pource que (comme il auoit deſia dict) telle choſe eſtoit hors de la puiſſance naturelle du diable. Et accorde le ſecõd à cauſe qu'il n'eſt hors de ſes forces naturelles, *Neque enim* dict-il *dæmonibus iudicio dei permißis huiuſmodi præſtigia dificilia eſſe poſſunt*. Et comme il explique ailleurs cela aduient quand le diable veut, & tout ainſi comme il veut pourueu que Dieu ou leur cõmande expreſſemẽt on leur laiſſe faire naturellemẽt, *Quando volunt & quomodo volunt deo vel iubente vel ſinente*. Sainct Thomas

Aug. *lib*. 1 *de ciuit. cap* 18.

Auguſt.

D. Thom. 1. *p. q.* 114. *art.* 4. *ad* 2.

ensuit ceste reigle quand il dict que s'il s'agist de la resurrection des morts ou autres semblables choses supernaturelles qu'il faut penser que ce n'est qu'illusions, car combien que Dieu par sa prouidence vniuerselle employe les malins esprits à plusieurs effects, non pas toutesfois à œuures miraculeuses qu'il reserue à soy & aux siens, les Diables aussi n'estans capables des dons supernaturels ceste reigle a faict discerner aux premiers Chrestiens les œuures magicques de Simon Magus d'auec celles de sainct Pierre & autres Apostres, cõme font foy entre autres saint Clemẽt & Irence fera aussi discerner les œuures de l'Antechrist d'auec celles des Chrestiens, Ceste reigle a aussi occasionné S Augustin de dire que non seulement les œuures admirables du Diable comprinses à l'ancien & nouueau testament estoient croiables, mais aussi plusieurs autres choses dont les histoires prophanes font mention & mesmes les poetes lesquelles presque tout le monde estimeroit fabuleuses. Sainct Augustin par sa grande subtilité d'esprit & profond sçauoir des lettres sainctes n'ose dire

Clemens in recogniti lib. 3. Ireneus lib. 2. cap. 57.

que ce fussent fables, mais il monstre que cela pouuoit estre en verité ou en apparence. Et pource que comme disoit Tertulien *Dæmones soli nouere Christiani* Et les Chrestiens ne le sçauēt pas mieux que par la saincte escripture : resulte qu'on n'en peut droictement iuger si on n'est versé en la leçon de la saincte escriture & des anciens peres qui en auoient la vraye intelligence de resoudre maintenāt tout ce qui est en la puissance naturelle du Diable, ce n'est pour maintenant à mon propos pour en faire lōg discours, seulement diray auec sainct Thomas qui auoit comme on dit l'ame de S. Augustin, qu'il est en sa puissance naturelle faire tout ce que naturellement se peut faire vsant des moiēs dont nature à de coustume d'vser appliquant vne chose a l'autre, comme nature faict, comme vn homme faict soudainement du feu applicquant l'alumette au charbon, ce que nature feroit, mais tout à loysir comme aussi il appert des foudres où nous faisons soudainement desbender vne artillerie. Et experience l'enseigne. car les Anges qui tournent les cieux apliquants les mouuements

Tertul. lib. de anima.

S. Thomas p. q. 114 ar. 4.

Xixtus senēsis Biblioth sacræ lib. 3. in Thoma.

Vide Iustin q. 24. ad orthodox.

des cieux aux elements, ils font produire toutes choses naturelles (supposant la matiere & forme lesquelles ont esté creés de Dieu immediatement. Et pour ceste occasion ils sont appellez tant au

Psal. 32. Pseaume 32. que à l'Euãgile de ces mots,
Luc. 12. *Virtutes cælorum*). Car sans eux les cieux n'auroiẽt point de vertu nõ plus qu'vn corps sans ame) ce qu'à bien touché en

Aug. lib. 3. cont. Maximi. cap. 17. passãt S. Augustin au liure 3. contre Maximin Arrien, chapitre dixseptiesme. Or est il que tout ce q̃ les sorciers deposent est de la puissãce naturelle des malins esprits, comme on se pourra aduiser par les discours de ce liure, signamment aux Scholies, sur la sentence dõques la seconde regle fait entendre que ce ne sont tousiours songes. Ioinct qu'il n'y a rien repugnant à l'Escripture, aux peres, aux Histoires, moins à la raison. De l'Escripture on peut remarquer pour ceste seconde reigle de ce qui en

Exodi. est escrit au liure de l'Exode où est parlé des Magiciens de Pharaon, & aussi ce qui est couché aux trois premiers chapitres du liure de Iob.

Iob. 1. 2. 5. La troisiesme reigle est fondee sur la

generalité. Car sainct Augustin n'osât reduire semblables choses en fables, il admeine en somme ce qui en auoit esté fait long temps au parauant luy, & ce pratiquoit encores de son temps en plusieurs quartiers du mõde, les vns asseurãts l'auoir ouy dire à gẽs digne de foy. les autres affermants l'auoir ainsi experimenté: vois sainct Augustin aux chapistres seize, dixsept, dix huict du liure dixhuictiesme de la cité de Dieu mesmes ceste generalité à faict que Hipocrates na point faily en ses raisons quãt il veut denier les vrayes causes des maladies & dict que la peste quant elle est vniuerselle ne peust prouuenir des causes ordinaires en nature: mais qu'il le faut rapporter à Dieu & causes inuisibles. I'en dis tout autant en ce faict icy qui n'est de moindre importance. C'est grand chose que les sorciers de France & de nostre temps, deposent ne plus ne moins que celles d'allemaigne qui sont & ont esté il y a soixante ou quatre vingts ans: Et si bien qu'il semble à voir qu'elles ayent estudié aux liures qui ont esté composez en latin par gens doctes couchants par escript tous les

Aug. lib. 18. de ciuit. cap. 16. 17. 18.

Hipocrates. lib. 2. de morbis & lib. de affection.

deportemẽs iouxte la .verificatiõ qu'ils en auoient faicte apres leur depositiõs. Et toutesfois on trouue que ce sont gẽs mechaniques (voire pour la stolidité d'entendement) plus approchants des bestes que des hommes. Telle generalité & conformité donne assés entendre la verité du faict, si nous voulons venir a toute raison qui est l'autre fondement que nous proposions tantost disans que cela ne cõtreuenoit à la raison. Car comment est il songé ce qui n'auient iamais que le ieudy au soir si cestoit songe il leur pourroit aussi bien auenir à vn autre iour. Toutesfois trestous conuiennent à cela, que telle assemblee ne se faict iamais qu'au ieudy seulement. Nous doutons apres la raison pourquoy plustost à tel iour qu'à autre d'abondant si ce n'est que songe, comment tant de gens qui ont esté en diuers temps & regions fort esloignees par consequent l'vn de lautre, pouuoiẽt ils songer trestous vne mesme chose? Les medecins accordent que la diuersité des viandes & quantité d'icelle cause la diuersité des songes: toutes telles personnes vsoiẽt elles iadis de mesmes viã

des & en pareille quãtité auec ceux qui ſongent auiourd'huy choſes pareilles & toutes egalles? Ils accordẽt auſſi que la complexion des perſonnes fait ſonger diuerſement : vn ſanguin ſongera volontiers choſes plaiſantes, vn melãcholique choſes faſcheuſes, vn martial ſongera guerres, vn ieune garçon ſongeta ordinairemẽt autres choſes qu'vn vieil homme & vn hõme qu'vne femme. Ie m'en rapporte à Ariſtote Artemidorus & autres qui ont faict liures des ſonges, eſtant doncques la pluſpart de telles gens diuers en complexions, aage ſexe & ſecte comment ſe peuſt il rencõtrer qu'ils ſongent ou ayent ſongé treſtous vne meſme choſe l'vn ne variant en rien de l'autre & qui plus eſt en iour & heure ſemblables. On pourra dire qui c'eſt le diable qui procure cela. Bien, on approche deſia de la verité puis qu'on accorde que c'eſt choſe qui eſt par deſſus les forces humaines, & qu'il faut rapporter cela aux effectz du diable. De là ie demande puis qu'on accorde que c'eſt vray ſonge à cauſe que le diable le peut ainſi faire, pourquoy faict on difficulté d'accorder la realité

Ariſto. lib. de ſomno. Artemidorus de ſomni. interpretatione.

du faict attendu que c'est chose qui est aussi bien en la puissance du diable? Ioinct que les experiences y sont, & que cela ne contreuient ny à l'escripture ny aux peres ny aux histoires & qu'il a esté predict que sur la fin du mõde telles choses seront plus frequentes que iamais n'auoient esté au parauant ainsi que nous le monstrerons? Au reste il n'est vray semblable que telle generalité & conformité puisse estre songé procuré du diable. Car premierement vn diable ne peust operer qu'a vn seul lieu ainsi que le monstrent sainct Iustin martir Didimus, & sainct Thomas. Ce ne seroit donc poinct vn seul diable mais plusieurs qui traualleroient apres cela. Et faudroit qu'il y en eust autant pour le moins qu'il y a des sorciers & sorcieres songeants & qu'ils trauaillassent tant seulement à cela à tel iour & heure: chose qui est autant estrange cõme mesme la realité du faict. Car pourquoy les Diables s'accorderoient ils de ne trauailler à autre chose plustost à ce iour & heure, seulement qu'à autre? il n'est vray semblable, car pourroit estre qu'ils y auroient interests, pource-

Iustin mar. q. 40. Didimus. lib. 1. de S. sancto. S. Tho. 1. p. q.

que ſe pourroit pour lors preſẽter quelque grande commodité de tẽpter d'autres gens en choſes biẽ plus execrables que ne ſont les ſonges, Et ainſi aduiendroit que vn ou pluſieurs des ſorciers ne ſongeroit à ſa ſinagogue comme les autres, pource que ſon Diable ſeroit occupé à meilleurs negoces ſelon ſon art & fantaſie. Ioint que le Diable peut bien mouuoir la fantaſie de l'homme, comme il appert par les tentations qu'il nous preſente, & ainſi le pratiqua à l'en droict de Iudas, d'Anamas, & Saphira, mais cepẽdãt il ne peut vſer à ſa volõté de nos fantaſies, & leur repreſẽter tout ce qu'il voudra à ſon apetit. Car comme dit ſainct Thomas, il ne ſçauroit mettre ou imprimer en la fantaſie de vng aueugle né, les couleurs, ny à vn ſourd de nature, le ſon des voix (comme auſſi nature ne peut) mais il peut bien mouuoir la phantaſie & luy repreſenter les obiects qu'elle a autrefois conçeu. Or les phantaſies de toutes ces gens ne ſont point en tout ſemblables, ny touſiours en meſmes temps & heure pareillement diſpoſees. Il eſt donc bien difficile à monſtrer que

Ioan.13. Act. s.Thom 1ᵉ p.q.111.art 3.ad 2.

ce ſoient ſonges: Et voire plus que non pas de prouuer telle choſes auoir eſté en verité pratiquee, ſuppoſans ce qu'en auõs dit cy deſſus : Car en ce ſecõd point il n'y a nul inconuenient, ny (comme auons ia dit) contre l'eſcripture les peres, les hiſtoires & la raiſon. Mais au premier il y a des abſurditez que nous venons d'en toucher les aucunes. Reſte de reſoudre encores vn point qui pourroit eſbranler les perſonnes peu auiſez à la leçon des peres. Louys Viues Granatin qui a commenté ſainct Auguſtin ſur les liures de la cité de Dieu. Quand il vient à commenter ce beau & docte chapitre que nous venons d'alleguer, il ſe monſtre aſſez petit Theologien, cõme tel il eſtoit en verité, ores qu'il feuſt fort docte aux lettres humaines, & de fait ceux qui liront ces Commentaires ſe pourrõt ſouuent prendre garde qu'il eſtoit (ſ'il faut ainſi parler) plus grand idologien que Theologien. Voyant donc que ſainct Auguſtin diſoit tout clairement que telles choſes ne ſont touſiours fables, ains qu'elles peuuent ainſi aduenir en verité, meſmes de ce que Apuleïus recite de ſoy, d'auoir eſté

changé

changé en asne, c'est à dire, couuert d'vne semblance d'asne, ne pouuant cela comprendre auec sainct-Augustin, il cõmet trois fautes. Dont la premiere est qu'il accuse sainct Augustin d'ignorance, disant qu'il n'auoit leu Lucian pour n'auoir cognoissance de la lãgue Grecque. La seconde faute est qu'il dit qu'Apuleïus auoit tiré son discours de Luciã, lequel Lucian dit auoit cela controuué de sa teste pour passe-temps. La troisiesme faute & plus griefue est que quand sainct Augustin conclud que telles choses pouuoient estre ou fables controuuees, ou veritez pratiquees, (qui est la resolution de nostre discours) Viues s'y oppose, & dit que vrayement tout cela ne pouuoit estre que fable, à cause que Pline dit au liure 8. que toutes ces choses ne peuuent estre que fabuleuses. Or d'accuser sainct Augustin d'ignorance, & dire qu'il n'auoit leu les œuures de Lucian, il ne luy en appert rien. Et si nous pourriõs amener autheurs Grecs, sacrez & prophanes citez tout à propos par sainct Augustin. Combien qu'il eust naturellemẽt en hayne les lettres Grecques, ainsi qu'il s'en confesse aux liures

Aug. lib. conf.

de ſes confeſſions. Et à ceſte occaſion il n'y ſeuſt tant verſé cõme aux lettres Latines. Au reſte vn cõmentateur ne doit facilement condẽner d'ignorance l'autheur qu'il ſe propoſe à expliquer, ains il le doit en toutes choſes ſouſtenir ſi elles ſont ſouſtenables. Quant à l'autre, qu'il dit Apuleïus auoir tiré ſon Hiſtoire de Luciã, il ne luy en appert nõ plus: ains il appert pluſtoſt du contraire: Car Lucian dict que ce qu'il en eſcriuoit, c'eſtoit fables controuuees, où Apuleïus dit clairement que ce qu'il en eſcriuoit eſtoit pure verité iuſques là, de reprendre ceux qui penſent eſtre ſonges ce qu'il en eſcriuoit. Diſant telles perſonnes eſtre peu verſees aux affaires & ſecrets d'importance. Et ſi Apuleïus euſt eu opinion que choſes ſemblables feuſſent imaginaires, pourquoy ayant eu adiournement perſonnel pardeuant le gouuerneur d'Aphrique, pour auoir eſté accuſé de Magie & malefices, ne diſoit-il briefuement en ſes deux Apologies qu'il a faictes pour s'en purger, que ce n'eſtoit qu'vn bruit populaire & vraie fable, ce qu'il ne fait, mais ſeulement il taſche à prouuer qu'il n'eſtoit tel qu'on

Apuleius apol.1. & 2.

Tertul lib de anima Aug.

l'accusoit. Et pour le troisiesme Viues où il n'auoit leu au moins retenu les sentences de Tertulien & de sainct Augustin apportees en l'Epistre liminaire de ce liure, par lesquelles est demonstré que les Payens estoient du tout aueuglez en la cognoissance des esprits bons & mauuais : attendu que Viues vient à preferer la sentence de Pline, homme Payen & atheiste, à celle de sainct Augustin Docteur plus celebre & irrefragable en l'Eglise de Dieu : Certainemēt si Viues eust voulu continuer ceste façō de faire, iusques à ses derniers commētaires, quād sainct Augustin dit. Et mōstre prolixement qu'il se fera vne resurrection generale en mesme chair & os. Viues eust peu dire sur cela qu'il ne le faut croire, par ce que Pline dit autrement, & s'en mocque comme de chose fabuleuse & impossible. Or donc ce que sainct Augustin en disoit, il ne l'auoit apprins en l'escolle des Philosophes: mais en l'escole de l'escriture & des Chrestiēs qu'ils appellēt la cité de Dieu. Et pour ce beaucoup mieux attouche ce chapitre de sainct Augustin vn bō Docteur qui auoit commenté les susdicts

liures au parauant Viues lequel combiẽ que ne feuſt ſi docte aux ſciences humaines, il eſtoit toutefois (comme il appert) meilleur Theologien que luy. Or venant à l'explication de ce chapitre il ne dict autre choſe ſinõ qu'il baille ce brief aduertiſſement: *Hic* (*inquit*) *diligenter notandus eſt modus poſsibilitatis quem potuit Auguſtinus in Transformationibus hominũ & beſtiarũ qui a minus ſtudioſis videtur difficilis ad intelligẽdũ.* Enquoy preuenant Viues il le toucheau vif puis qu'il trouue cela nõ ſeulemẽt difficile, mais impoſſible. Au reſte qui voudra voir vn docte & ample cõmentaire ſur ce chapitre de ſainct Auguſtin qu'il liſe S. Thomas en ſa premiere partie queſtion cẽt quatorzieſme article quatriéme.

D thom. 1. p. q. 114 art. 4.

Il y a eu ceſte preſente annee 1584. vn Iuriſconſulte Allemand nommé maiſtre Iean George Goldeman lequel a publiquement diſputé (comme il dict) puis faict imprimer quatre vingts propoſitions tandentes aux fins de monſtrer que tout ce que les ſorciers depoſent ce n'eſt que ſonges & imaginatiõs auquel il n'eſt beſoin faire vne reſponce à part d'autant qu'elles ſont toutes

Ioannes Georgius Godelmanus in diſputatione habita Roſtochij xxvj. februarij anni 1584 in collegio fratrum

confutees en diuers endroicts de c'est œuure: seulement auons à remarquer ce qu'il dict que iusques à luy nul n'a sceu faire distinction entre Magicien Sorciere & empoisonneur ou venefique & que de là est aduenu que nul n'a sçeu encore resoudre ceste matiere. Il accorde toutefois que les magiciens & empoisonneurs sont dignes de mort mais non pas les sorcieres ny ayant en elles autre chose de mauuais, mais pures imaginations & illusions, iusques là de dire que combien qu'elles estant esueillees consentent à telles imaginations elles ne sont nullement coulpables ny deuãt Dieu ny deuant les hommes alleguant pour toutes excuses qu'il y a de leur part du dol & fraude sathanique erreur & ignorance peur, & crainte auecque contraincte enquoy il se monstre trop ardant à les soustenir. Car s'il y a consentement & du plaisir sur telles imaginations il n'y peult nullement auoir contraincte & si la seule concupiscence charnelle selon nature est chose damnable par la loy de Dieu comment l'impure commixtion charnelle auec le Diable ne sera elle plus execrable ores

excussa suã co fortipro- positione prima secõ- da & ter- tia.

propositio- ne11.13.14.

a propositio ne38. vsque 61.

qu'il ny aiſt que la ſeule conuoitiſe & delectation dans le cœur : Or pour le confondre à vn mot puis qu'en ſa propoſition douzieſme il dict que veritablement les magiciens renoncent leur Dieu & leur bapteſme adorēt le diable font tout ce qu'il leur commende mettent toute leur eſperance & confiance en luy iuſques à luy recommander à l'article de la mort leurs corps & ames, Nous luy demandons: ſi les ſorcieres font auſſi tout cela pourquoy ne feront elles auſſi bien dignes de mort comme ceux qu'il appelle magiciens? Car (pour exemple) ſi l'homicide eſt digne de mort à plus forte raiſon le parricide & ſi le fornicateur doit eſtre puny à plus forte raiſon le ſtuprateur. Or il eſt ainſi qu'on trouue aux ſorcieres tout ce que il accorde des magiciēs doncques elles ſont plus puniſſables qu'eux. Et qui empeſche que toutes ces choſes enſemble ne puiſſent eſtre en vne perſonne : veu meſmement que l'eſcripture fait mention de certains qui eſtoient enchanteurs magiciens, deuins, veneficques & ſorciers tout enſemble cōme entre les autres vn Roy Manaſſes. Et ſur ce on

peust remarquer les sentences de l'escripture cy dessus citees & aussi celles qui sont admenees au chapitre 6. de ce liure. Mais la faute de c'est hõme prouient de ce qu'il pense estre chose impossible que le diable puisse porter les hommes ou femmes en l'air ou auoir compaignie charnelle des femmes, ou que les personnes puissent ressembler aux loups chiens ou chatz comme il s'explicque en sa proposition. 68. Et aussi en la 69. & 71. Contre toutes lesquelles erreurs sera cõbatu en ce liure. La grace de nostre Seigneur t'assiste tousiours (Amy lecteur) Et à moy aussi. Amen.



TABLE DV DISCOVRS DES ESPRITS, POVR ENTẽDRE LA MATIERE DIFFICILE DES SORCIERS, COMPRINSE EN LA SENTENCE CONTRE EUX DONNEE EN AUIGNON, 1582.

Selon l'ordre Alphabetique.

D

L

Q

R

S

TABLE

FIN.

Ce present liure appartient
a francoise Dujardin celuy
ou celle qui le trouvera je
Luy prie de le rendre je
Leur donneray contentement
faicte le sept.^me jour d'aoust
Mille six cent soixante sept

